

DOCUMENT DE REFERENCE 2007



LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENT
 PÔT. TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À OUTILS. LA DÉCO DÉCOUVERTE. BRAVO LES HOMMES EN BLEU. DES HOMMES DE MÉTIERS. LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR
 S ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICOLAGE À PRIX ENTREPÔT. TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À O
 EU. DES HOMMES DE MÉTIERS. LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ PO
 SAMSE. DORAS. CHRISTAUD. CELESTIN. LAUDIS. BTP DISTRIBUTION. REMAT. CAREO. MAURIS. ODDOS. HENRYTIMBER LES COMPTOIRS DU
 E MAISON. BOIS. L'ENTREPÔT DU BRICOLAGE. LA BOÎTE À OUTILS. DES IDÉES. SIMC. PLATTARD NÉGOCE. M+ MATÉRIAUX. DEGUERRY SAMSE. REPÔT. T
 VERTE. BRAVO LES HOMMES EN BLEU. DES HOMMES DE MÉTIERS. LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AI
 MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICOLAGE À PRIX ENTREPÔT. TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À OUTILS. LA DÉCO DÉCOUVERTE. BRAVO LES HOMMES EN BLEU. DES H
 OURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS.
 STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICOLAGE À PRIX ENTREPÔT. TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À OUTILS. LA DÉCO DÉCOUVERTE.
 LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MOND
 TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À OUTILS. LA DÉCO DÉCOUVERTE. BRAVO LES HOMMES EN BLEU. DES HOMMES DE MÉTIERS. LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR OFFI
 N AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICOLAGE À PRIX ENTREPÔT. TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À OUTILS. L
 HOMMES DE MÉTIERS. LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS
 E BRICOLAGE À PRIX ENTREPÔT. TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À OUTILS. LA DÉCO DÉCOUVERTE. BRAVO LES HOMMES EN BLEU. DES HOMMES DE MÉTIERS. LA COMPÉTENCE D'UN
 CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICOLAGE À PRIX ENTREPÔT. TOUT VOUS
 VO LES HOMMES EN BLEU. DES HOMMES DE MÉTIERS. LA COMPÉTENCE D'UNE ÉQUIPE. FOURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOU
 ER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICOLAGE À PRIX ENTREPÔT. TOUT VOUS SOURIT À LA BOÎTE À OUTILS. LA DÉCO DÉCOUVERTE. BRAVO LES HOMMES EN BLEU. DES HOMMES
 UR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICO
 FOURNISSEUR OFFICIEL DE VOTRE MAISON. CARRÉMENT CAREO. LE BOIS ON AIME ÇA. NOUS AVONS STOCKÉ POUR VOUS LES BOIS DU MONDE ENTIER. LES COMPTOIRS DU BOIS. LE BRICO

SOMMAIRE

1 - LE GROUPE SAMSE EN 2007	page 3
2 - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	page 26
3 - GESTION DES RISQUES	page 55
4 - INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	page 66
5 - INFORMATIONS JURIDIQUES	page 71
6 - RAPPORT DE GESTION	page 79
7 - ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	page 88
8 - INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX	page 142
9 - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 MAI 2008	page 168
10 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	page 192
11 - TABLE DE CONCORDANCE	page 196

1 – LE GROUPE SAMSE EN 2007

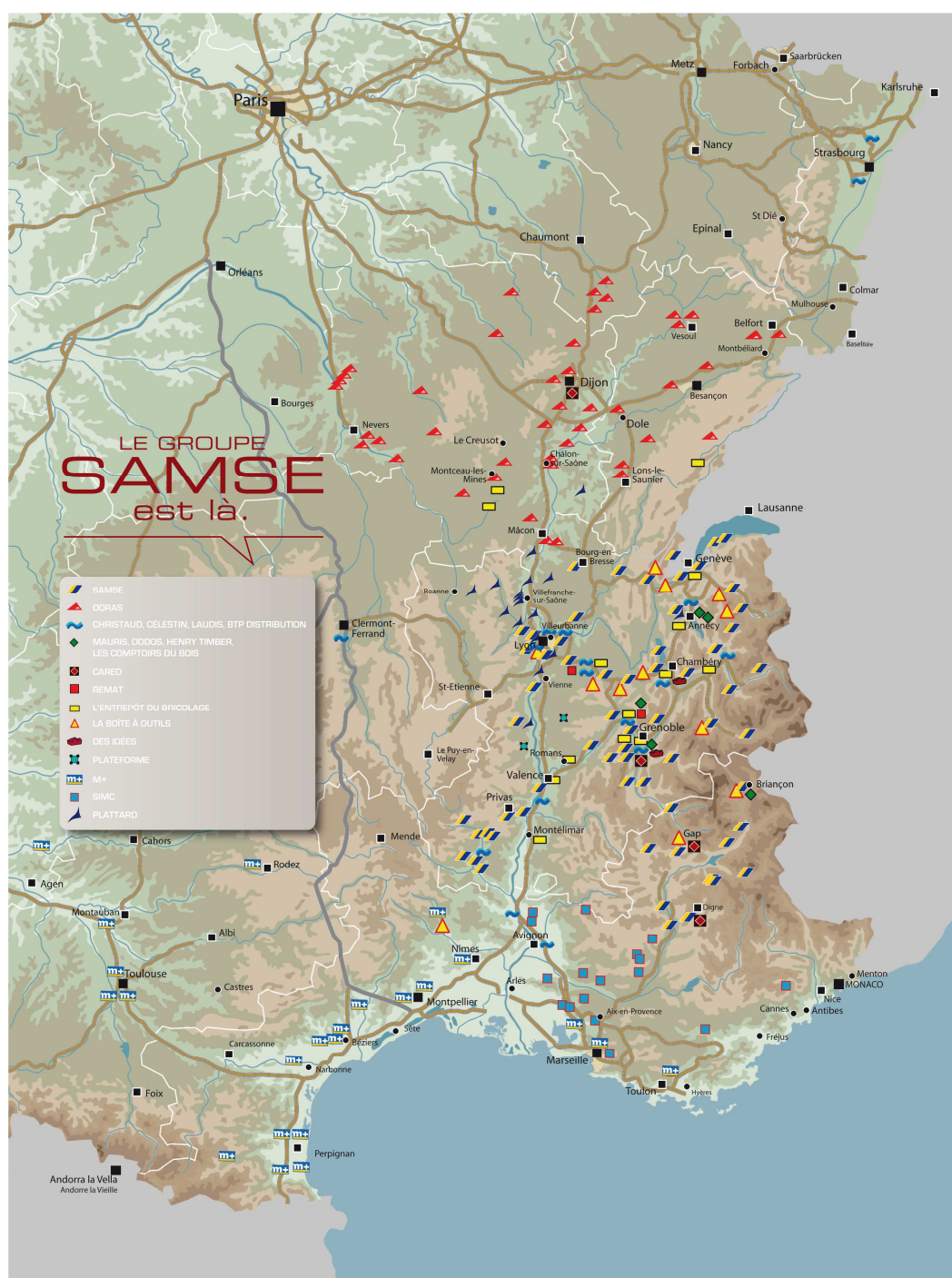
Profil	page 4
Message du Président et du Vice-Président du Directoire	page 15
Message du Président du Conseil de Surveillance	page 16
Organigramme simplifié	page 17
Historique	page 18
Chiffres clés	page 20
Samse et ses actionnaires	page 21

1 – LE GROUPE SAMSE EN 2007

1-1 PROFIL

Fort d'un effectif de près de 3 650 collaborateurs et d'un réseau multirégional de 220 points de vente, Samse est un Groupe indépendant de distribution de matériaux de construction, leader sur son marché.

Rassemblant 3 métiers, Négocio multispécialiste, Négocio spécialiste, Bricolage-Décoration, le Groupe compte 18 enseignes.



La force d'un Groupe

Distribution

Être un Groupe de distribution de matériaux de construction pour le bâtiment et l'habitat alliant indépendance et performance nécessite une organisation des expertises, un réseau structuré, des outils de gestion adaptés et surtout, des collaborateurs impliqués et compétents.

Des hommes et des compétences

Le Groupe progresse avant tout grâce à ses collaborateurs qui tiennent à la réussite de l'entreprise et particulièrement à son indépendance. Des femmes et des hommes qui partagent avec leurs clients le goût du travail bien fait. Cette passion est soigneusement entretenue par la transmission des valeurs et la formation continue. Grâce à cet état d'esprit et à l'amélioration permanente des compétences, Samse peut apporter à ses clients un service de qualité, en constante amélioration.

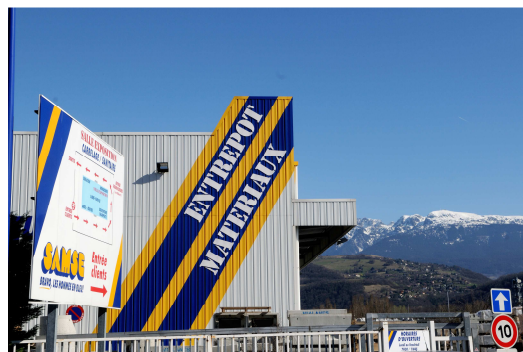
Un réseau puissant qui concilie densité et cohérence

Le réseau, en permanente expansion, est aujourd'hui composé de 220 points de vente répartis sur 31 départements. Sa densité et la répartition pluri-métiers des différentes enseignes ne sont pas le fruit du hasard. Le principe de maillage se fonde sur la proximité et la complémentarité des offres, pour répondre rapidement aux besoins des clients.

Une organisation maîtrisée des expertises

La distribution de matériaux repose sur la maîtrise organisée de plusieurs domaines d'expertise : les achats, les partenariats, des domaines qui sont complémentaires, liés, indissociables. Ils sont les piliers de la réussite sur lesquels le Groupe fonde son développement.

Sa priorité : la qualité de service à ses clients.



Partenariats

Fondés sur le partage de valeurs communes, les partenariats reposent sur de solides relations humaines et professionnelles.

Matériaux Simc

Depuis 1992, Samse est actionnaire à hauteur de 45 % du capital de Matériaux Simc.

Négoce Multispécialiste, Matériaux Simc propose des produits à spécificité régionale dans la partie Sud de la France. Une offre similaire à celle des agences Samse sur un territoire complémentaire.

17 agences

103 M€ de chiffre d'affaires

Plattard Négoce

Plattard et Samse entretiennent des relations historiques qui se sont concrétisées en 2006 par la création de Bourg Matériaux. Les deux entreprises ont créé un site unique rassemblant 4 spécialistes de

la distribution de matériaux de construction à Saint-Denis-les-Bourg (Bourg en Bresse).

Plattard permet aussi de relier les territoires couverts par les enseignes Samse et Doras.

20 agences

93 M€ de chiffre d'affaires

M+ Matériaux

Le Groupe M+ est présent dans le Sud de la France. Le rapprochement initié début 2008 permet au Groupe Samse d'étendre significativement son maillage géographique vers de nouveaux territoires : Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA.

23 agences

75 M€ de chiffre d'affaires



Achats

Les achats sont aussi une composante-clé de la distribution moderne. Se regrouper entre indépendants pour améliorer les conditions d'achats contribue à renforcer l'avantage concurrentiel de tous les points de vente.

Le Groupement MCD :

- 6 Groupes régionaux indépendants
- 542 points de vente
- 2,3 Milliards d'euros de chiffre d'affaires

Une structure achat solide

La politique achat favorise et rentabilise le commerce en s'appuyant sur des hommes de terrain qui ont une bonne connaissance du marché et dont la compétence est reconnue.

Le Groupe agit en toute indépendance et en collaboration avec des partenaires sélectionnés

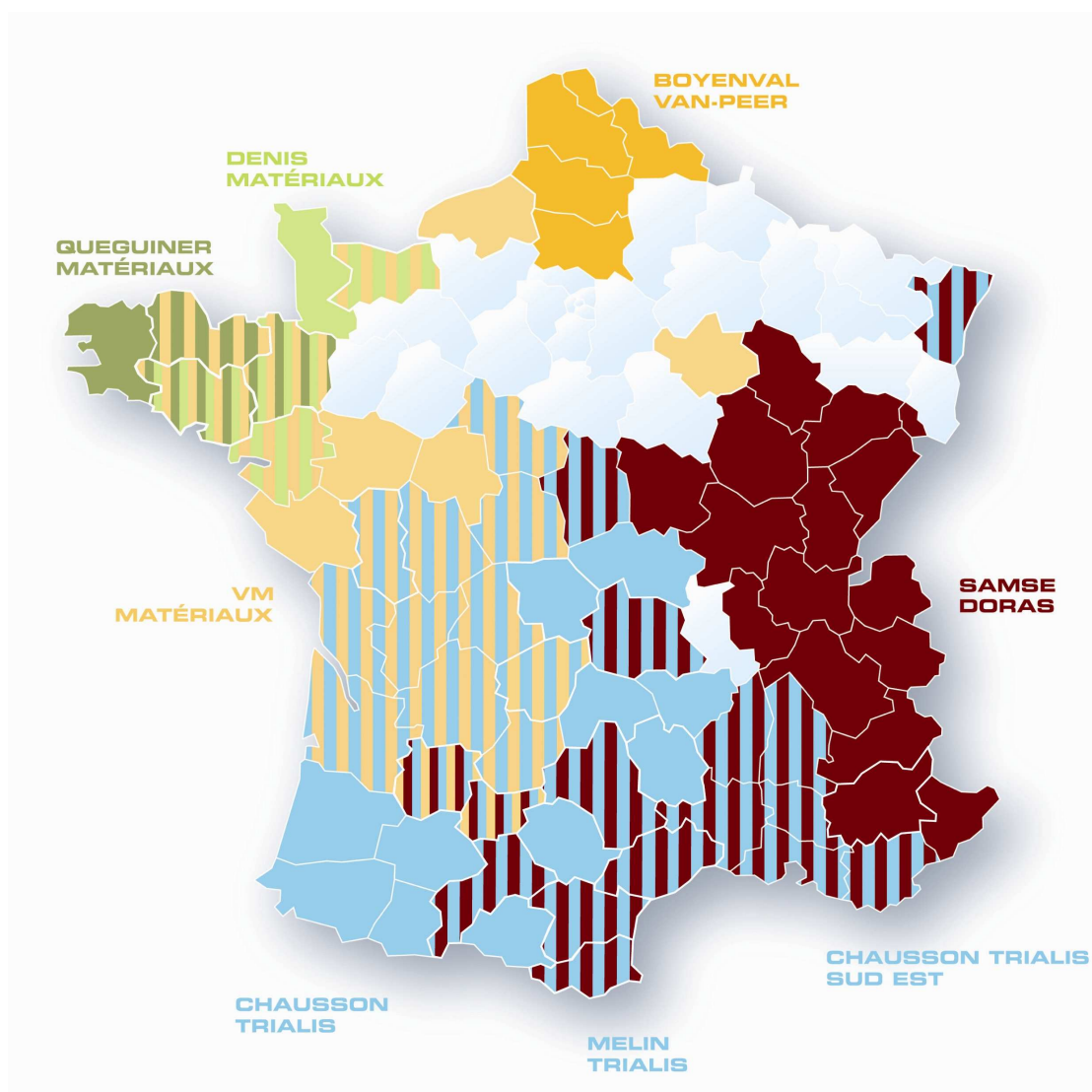
pour leur notoriété et la qualité de leurs produits et veille en permanence au respect mutuel des engagements pris.

Les Indispensables :

La marque de distributeur de MCD et Samse

Créée en 1999 dans le cadre du groupement MCD, elle a vu son développement s'accroître ces dernières années.

Les produits "Les Indispensables" (mastics, colles et lissages, poudres, liants et peintures, parquets et revêtements de sols, lambris, lasures et traitement des bois, carrelages et faïences, clouterie et visserie) permettent d'offrir aux clients un plan de vente complémentaire de produits de qualité, sans toutefois se substituer aux marques fournisseurs.



Logistique

Les points de vente disposent de moyens logistiques performants pour une meilleure réactivité.

Les plate-formes logistiques de Brezins et Saint-Hilaire-du-Rosier servent l'ensemble des points de vente du Groupe et disposent des outils de gestion les plus modernes.

Une chaîne logistique totalement intégrée

1 Un réseau dense d'agences au plus près de ses clients et de leurs chantiers :

- 400 camions, de l'utilitaire au camion grue,
- Plus de 400 chauffeurs formés à la logistique client,
- 700 engins de manutention permettant des livraisons jusqu'à 20 m de hauteur.

2 Une plate-forme logistique de nouvelle génération en évolution permanente :

- 9,5 hectares dont 41 000 m² couverts,
- Plus de 12 500 références à disposition de l'ensemble des points de vente,
- Une réactivité commerciale accrue par des tournées de livraison régulières,
- Un système d'exploitation assurant une connaissance des stocks disponibles en temps réel,
- Une chaîne automatisée de préparation pour une meilleure productivité,
- Des coûts logistiques maîtrisés,
- Une flotte de transport dédiée aux points de vente du Groupe.

L'ensemble de ces moyens apporte au Groupe un véritable avantage concurrentiel.

Une plate-forme logistique spécialisée dans le bois

- 65 000 m² de parc extérieur dont 25 000 m² de hangars couverts pour des conditions de stockage haute qualité,
- 12 cellules pour l'étuvage et le séchage pilotées par ordinateur.

L'entrée du Groupe Henry Timber au sein du Groupe Samse en 2006 a permis à tous les clients de bénéficier d'une logistique bois performante.

Le couplage train et camion, le déchargement direct du fret ferroviaire sur le parc et une équipe de chauffeurs formés aux transports exceptionnels, permettent aujourd'hui de proposer une solution bois qui répond aux exigences des clients.

Mat Appro

Filiale créée en 2002 avec l'entreprise de transport grenobloise Zanon, Mat Appro en tant que commissionnaire de transports, assure un engagement multiple envers l'ensemble des agences du Groupe, des fournisseurs et potentiellement des clients finaux :

- Optimisation des coûts de transport sur achats,
- Réactivité face à la demande notamment en période de pénurie de transport,
- Qualité de prestation : respect des délais d'acheminement, sécurité des marchandises...
- Diminution du temps passé à la gestion de l'approvisionnement au profit de la vente et des clients.



Rencontres et Sponsoring

Par le biais de partenariats ou de rencontres sportives et culturelles, le Groupe souhaite participer activement aux nombreux événements régionaux.

Un sponsoring de proximité

En tant qu'acteur économique majeur de sa région d'origine, Samse a toujours encouragé les clubs et événements sportifs régionaux. Par tradition et amour du terrain, elle est naturellement engagée auprès de ceux qui véhiculent par le sport de véritables valeurs.

Son ancrage régional fort est souligné par un engagement actif auprès des grandes épreuves rhônalpines comme le Trophée Andros. Chaque année, le team Toyota/Groupe Samse, composé de Bertrand Balas et Olivier Panis, deux pilotes grenoblois, se fait remarquer par ses performances.

L'engagement de Samse auprès des grands clubs locaux Grenoble Foot 38, DFCO Dijon (Football), les Brûleurs de Loups (Hockey Grenoble), FC Grenoble Rugby, Chambéry Savoie Handball, témoigne de sa volonté de développer un sponsoring de proximité.

Favoriser la rencontre et l'échange

Que ce soient les grands événements sportifs comme le Trophée Andros ou les principaux clubs locaux, l'approche du sponsoring se caractérise par la rencontre et l'échange.

Le sponsoring est considéré comme une manière conviviale de partager et de construire une relation durable avec les clients.

Cette culture, Samse la doit à ses clients, partenaires, à ses collaborateurs qui cultivent des valeurs proches du monde sportif : esprit d'équipe, engagement, dépassement de soi, fraternité.



Hockey Brûleurs de Loups - Grenoble



Dijon Football Côte-d'Or



Malagasy Cup 2007



Trophée Andros - Team Toyota 2007-2008

Développement durable et perspectives

S'engager en faveur du développement durable est le prolongement naturel des actions du Groupe. Samse construit aujourd'hui une réflexion profonde sur son rôle d'entreprise citoyenne en remettant en question ses démarches internes et externes, ses choix de fournisseurs et d'investissements.

De nouvelles perspectives pour son développement et celui de ses clients s'ouvrent.

Devenir acteur du développement durable

Le Groupe Samse souhaite devenir acteur du développement durable en révisant ses consommations énergétiques, en améliorant la gestion de ses déchets et en proposant à ses clients des produits certifiés par des Ecolabels, des produits naturels à haute valeur énergétique et des produits du domaine des énergies renouvelables. Ces démarches, sincères et profondes, ne sont que le début d'un engagement durable au service de ceux qui souhaitent construire et bâtir dans la durée.

Partenaire-distributeur de l'habitat durable

Samse est le partenaire-distributeur de matériaux de la Biennale de l'Habitat Durable édition 2008, aux côtés de la Ville de Grenoble.



Pour contribuer activement au succès de la manifestation, elle apporte son savoir-faire en matière de construction durable afin de sensibiliser les professionnels et le grand public, notamment en communiquant sur les avantages de la construction bois avec la présentation de son offre Moboa.

Moboa : pour une construction durable



Moboa est une nouvelle offre nationale multi-enseignes du groupement MCD dédiée aux professionnels de la construction Bois. Le réseau d'agences agréées Moboa compte 45 points de vente spécialisés en France. Au niveau du Groupe Samse, Moboa est présente dans 12 agences.



La maîtrise des métiers

Sur l'ensemble des trois métiers : le Négoce multi-spécialiste, le Négoce spécialiste et le Bricolage-Décoration, Samse compte avant tout sur ses collaborateurs.

La transmission et le partage passent par une politique de formation pointue, aujourd'hui réputée dans le secteur de la distribution de matériaux de construction. Son centre de professionnalisation,

qui en est à sa douzième année, s'appuie sur la maîtrise technique autant que sur le savoir-être quotidien dans une relation client. Le programme d'apprentissage en alternance et la formation continue sont les deux éléments fondateurs de la qualité de service et d'expertise, auxquels s'ajoute la transmission des valeurs, des anciens aux plus jeunes.



18 enseignes complémentaires,
pour les professionnels et les particuliers

Négoce
multispécialiste



Partenaires



Négoce
spécialiste



Bricolage
Décoration



Négoce Multispécialiste

La gamme complète des matériaux et outillages pour la construction et la rénovation : maçonnerie et gros-œuvre, menuiserie, bois et panneaux, carrelage et sanitaire, travaux publics et abords, charpente et couverture, isolation et étanchéité, outillage et vêtements de protection individuelle.

Proximité du réseau et autonomie d'action des agences

Grâce à la densité du réseau, les agences sont proches des chantiers. Cela garantit une excellente réactivité et flexibilité des services. Constitués de 115 agences, les réseaux des deux enseignes multispécialistes, Samse et Doras sont complémentaires.

L'offre est cohérente et la qualité de service continue. Toutes les agences demeurent autonomes dans la gestion de leurs commandes et dans la recherche de solutions pour satisfaire au mieux les clients.

Des espaces orientés client

Dans les agences, les espaces sont clairement identifiés :

- La banque où les vendeurs accueillent les clients et leur apportent des conseils,
- Le libre-service, consacré aux outils et matériels du bâtiment (accessoires, consommables, outillages électro-portatifs, vêtements professionnels),
- La salle exposition qui présente les gammes de produits carrelages/sanitaires, parquets/lambris et menuiseries en situation pour faciliter le choix des clients. Cet espace est complété par les zones d'exposition extérieures destinées aux produits pour terrasses et aménagements extérieurs,
- Le parc, espace de stockage et d'approvisionnement.

Priorité aux professionnels

La clientèle professionnelle des agences est composée d'entreprises de travaux publics, d'entreprises générales du bâtiment, de maçons, menuisiers, agenceurs, plaquistes, charpentiers, couvreurs, plâtriers-peintres ou carreleurs...

Les particuliers, réalisant eux-mêmes des chantiers importants, apprécient également les gammes de produits proposées par les agences, la capacité de conseil des équipes et peuvent être mis en relation avec les clients professionnels du BTP.



Négoce spécialiste

Une réponse experte et dédiée au bois, aux travaux-publics, à l'adduction d'eau et au carrelage-sanitaire.

Bois

Bois, panneaux et dérivés

Destinées aux professionnels du bois, les agences spécialistes proposent des bois bruts, rabotés, traités, des bois de charpente, de terrasse, des panneaux, des menuiseries, des parquets et des lambris.

Les produits déjà transformés complètent l'offre de base. La forte capacité de stockage des enseignes, les services de livraison adaptés et les prestations sur mesure : découpe, plaquage de chants, perçage, rainurage, profilage et défonçage..., représentent un gain de temps appréciable pour les clients.

Menuiseries

En trois décennies, l'enseigne Remat a équipé plus de 20 000 maisons neuves et des chantiers de rénovation, notamment en Isère. Elle propose des menuiseries intérieures et extérieures, mais aussi des escaliers, des parquets, des meubles de cuisine et de salles de bain... De nombreux produits standards sont immédiatement disponibles. Les services complémentaires, comme le déplacement sur les chantiers des équipes commerciales pour préconiser les meilleures solutions, l'atelier de service

après-vente et l'ajustement de menuiseries standard aux chantiers de rénovation, sont très appréciés.

Travaux Publics et adduction d'eau

Christaud, Célestin et Laudis, trois enseignes de grande notoriété, sont reconnues par les collectivités locales et les entreprises spécialisées dans les travaux publics. Expérimentées, nos équipes maîtrisent un métier à forte technicité et gèrent des milliers de références. Les trois entités interviennent en Rhône-Alpes et PACA pour les réseaux d'eau potable et les réseaux de fluides. L'enseigne BTP Distribution vient renforcer le réseau TP-Adduction d'eau sur l'Est de la France.

Carrelage-Sanitaire

Caréo propose des gammes complètes de revêtement de sols et murs pour toute la maison, à découvrir en situation dans de vastes salles d'exposition. Caréo, c'est aussi de nombreux services offerts aux clients pour leur faciliter la tâche durant leurs travaux : livraison de leurs commandes par camion grue ou camionnette, prêt ou location de machines et d'outillages adaptés à la mise en oeuvre des produits. Un conseiller accompagne la conception de la salle de bain des clients et propose plusieurs entreprises pour leurs travaux.



Le Bricolage et la Décoration

En 1974, Le Groupe Samse a ouvert son premier magasin de bricolage dans la région grenobloise. Aujourd'hui, le réseau comprend deux enseignes aux offres complémentaires : La Boîte à Outils et L'Entrepôt du Bricolage, soit 25 magasins. L'enseigne Des Idées représente depuis 2004 notre offre décoration du Groupe.

Bricolage

La Boîte à Outils : tout vous sourit

11 magasins implantés en zone rurale ou à proximité des agglomérations de taille moyenne entretiennent une relation proche des clients. Ces moyennes surfaces de bricolage, de 1 000 à 2 500 m², offrent un choix de qualité à des prix compétitifs.

L'Entrepôt du Bricolage : le bricolage à prix entrepôt

Les 14 magasins offrent une nouvelle alternative au client bricoleur. Avec leur agencement semi-industriel sur 3 000 à 6 000 m², leur importante capacité de stockage, ils se différencient d'une concurrence de plus en plus agressive, en sélectionnant des produits de qualité à prix réduits.

Décoration

Des Idées : la déco découverte

Fin avril 2004, a été ouvert le premier magasin de l'enseigne Des IDées. 1 000 m² de surface dédiés aux grandes tendances de la décoration. Un espace exclusivement réservé à la décoration de l'habitat, mêlant le mobilier et les accessoires de décoration, mais aussi le linge de maison, l'art de la table et les objets cadeaux. La réussite de ce concept attrayant permet aujourd'hui l'ouverture d'un nouveau magasin en région Rhône-Alpes, en mai 2008.



1-2 MESSAGE DU PRESIDENT ET DU VICE-PRESIDENT DU DIRECTOIRE



Nommés en janvier 2007 par le Conseil de Surveillance, nous avons pris nos fonctions avec un grand enthousiasme.

Avec le comité de direction au sein duquel règne confiance et complémentarité, notre volonté est de perpétuer l'esprit et les valeurs qui ont fait le succès du Groupe.

Insufflée par Patrice Joppé et Paul Bériot, la culture Samse vit et doit être développée, adaptée parfois, en restant sur les fondamentaux.

Ainsi notre Groupe doit asseoir son mode de fonctionnement décentralisé où chacun prend des initiatives, favoriser la transmission d'informations dans la transparence et l'ouverture, assurer la formation pour faire grandir les hommes.

Samse confirme une croissance dynamique en 2007 avec un chiffre d'affaires de 927,6 M€, en hausse de 9,27 %.

Olivier Malfait
Président du Directoire

Le résultat opérationnel courant atteint 51,6 M€ soit une rentabilité de 5,56 %, en progression de 0,8 point par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net part du Groupe atteint 28,9 M€ (+ 23,28 %).

Les deux activités du Groupe sont en progression. L'activité négoce continue d'augmenter, tant chez Samse « société mère » que dans notre filiale Doras, qui réalise, elle aussi, un très bon exercice 2007 avec une rentabilité qui s'améliore chaque année.

Nos spécialistes (Christaud, Célestin Matériaux, Bois Mauris Oddos) sont en pleine forme et le Groupe Henry apporte une contribution significative au résultat.

Sur le marché très concurrentiel du bricolage, La Boîte à Outils continue de progresser.

Fort de son réseau de 22 agences et de ses 285 collaborateurs, le Groupe M+ (prise de participation à hauteur de 34 % du capital) va rejoindre notre périmètre.

Notre développement se poursuivra en 2008 par une croissance ciblée dans nos différents métiers et passera par des créations et rénovations d'agences, des achats ou nouvelles prises de participation.

Nous remercions chaleureusement chacun de nos collaborateurs pour leur investissement personnel, nos clients fidèles toujours présents à nos côtés, nos partenaires fournisseurs et tous nos actionnaires pour leur confiance.

François Bériot
Vice-Président du Directoire

1-3 MESSAGE DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



L'exercice 2007 a vu le Groupe Samse atteindre de nouveaux sommets : progression du chiffre d'affaires qui, en consolidé, frôle le milliard d'euros, amélioration de la rentabilité nette consolidée (amélioration du résultat) de près de 21 % très

supérieure à celle du chiffre d'affaires, nouvelle progression du dividende qui sera proposé au vote de l'assemblée générale : 2,20 € par action en augmentation de 22 %.

Tous les ingrédients de la réussite expliquent ces excellentes performances : et d'abord, qualité du

management impliqué dans le développement et dans la gestion rigoureuse des activités, professionnalisation des équipes de vente, engagement et réactivité de tous au service du client.

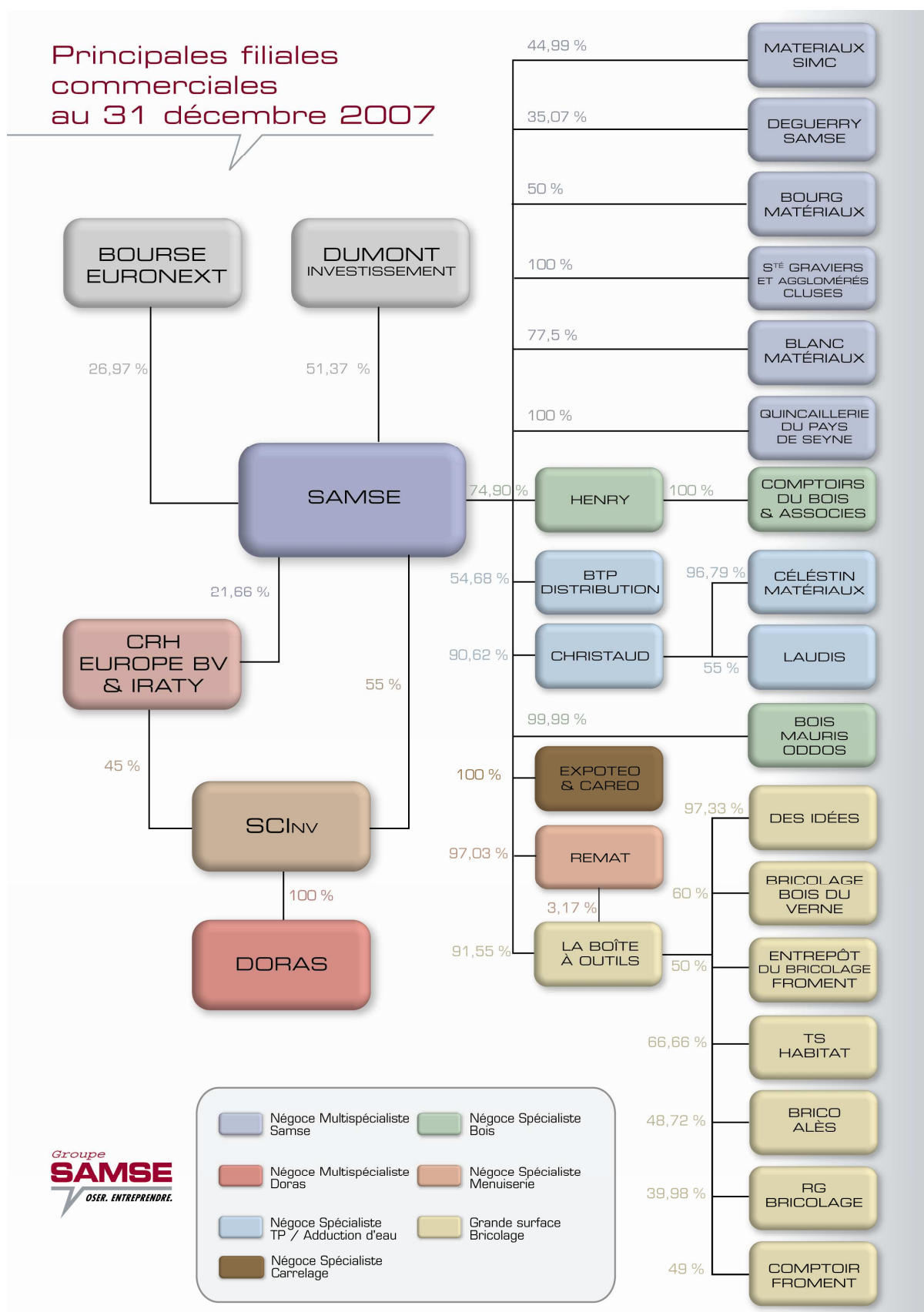
La bourse anticipe toujours l'évolution et les résultats des entreprises. C'est ce qui explique le sommet - encore un - atteint par le cours de l'action Samse au cours de l'été 2007. Comme la plupart des valeurs cotées, notre titre est depuis quelques mois maltraité par les marchés. Lorsque cette tempête sera apaisée, nous retrouverons, je n'en doute pas, une juste valorisation d'un Groupe plus que jamais solide, rentable, dynamique.

Le paradoxe prendra fin, à la satisfaction de nos actionnaires qui auront su demeurer fidèles.

Je suis totalement confiant pour notre avenir.

Patrice Joppé

1-4 ORGANIGRAMME SIMPLIFIE



1-5 HISTORIQUE

1920

Création de la société Samse, filiale des Ciments Vicat

1925

Introduction en bourse

1949

Vicat sort du capital : achat par les descendants de Joseph Jehl (PDG de Vicat de 1945 à 1952) dont la famille Joppé

1974

Création de La Boîte à Outils avec l'ouverture du premier magasin à Saint Martin d'Hères

1988

Rachat de l'Entreprise par les Salariés (RES) : création de la Holding Dumont Investissement

1996

Nouveau concept de magasins de bricolage avec la création de l'enseigne « L'Entrepôt du Bricolage »

1997

Entrée dans le groupement MCD qui réunit cinq négociants de matériaux régionaux indépendants

2000

Adoption de la forme juridique de société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

2002

Création d'une plate-forme de logistique et de redistribution

2003

Prise de participation dans le capital de Doras

2004

Création d'une nouvelle enseigne pour la décoration « Des Idées »

2005

Création de nouveaux points de vente :
. par Samse à Corbas
. par Christaud à Clermont Ferrand
. par Des Idées à Chambéry

Ouverture d'un nouveau magasin à l'enseigne l'Entrepôt du Bricolage à Annecy par La Boîte à Outils

Acquisitions :

. par Samse de 44,17 % de Blanc Matériaux, 16,60 % de Get Electric et d'un fonds de commerce à Flumet (Megève)
. par La Boîte à Outils de 9 % de Bricolage Bois du Verne et 49 % de Comptoir Froment
. par Remat de 39,76 % de la SCI du Carrefour de Chesnes à Grenoble
. par Doras de 60 % de la SCI Pousson Cosne, à Cosne Cour sur Loire (Nièvre)

2006

Nouveaux établissements à La Motte Servolex et à Aubenas pour Christaud

Extension, rénovation des agences

. de Gap, Pusignan et Sisteron, par Samse
. de La Mure sur Argens par Blanc Matériaux
. de Mâcon, Le Creusot, Dijon, Langres, St Satur et Pontarlier par Doras

Achats

. par Samse de 74,9 % du capital des Ets Pierre Henry et fils, de 100 % de Société des Gravières et Agglomérés de Cluses, de 16,40 % de Get Electric et d'un fonds de commerce à Lans en Vercors
. par La Boîte à Outils de 49 % du capital social de Ts Habitat, 48,96 % de Brico Alès et de 51 % de Bricolage Bois du Verne
. par les Ets Pierre Henry et Fils de 24,50 % de CBA Provence et de 24,48 % de la société Les Comptoirs du Bois et Associés

Prise de participation à hauteur de 50 % par Samse dans Bourg Matériaux

Création par Samse de la société E-Mat (E-commerce)

Création de la SCI Chaber dont La Boîte à Outils détient 40 %

Acquisition par Blanc Matériaux d'un fonds de commerce à Annot (Alpes de Haute Provence)

2007

Ouvertures de nouvelles agences :

. par Célestin Matériaux à Pusignan (Rhône)
. par Laudis à Bagnols sur Cèze (Vaucluse)
. par Christaud d'un magasin à Moirans (Isère)

Développement de l'offre de construction maison à ossature ou conception bois

Création d'Expotéo sous l'enseigne spécialiste carrelage sanitaire, Caréo. Salle d'exposition destinée tant aux particuliers qu'aux professionnels, proposant une gamme élargie de carrelages, sanitaires et parquets avec l'ouverture de deux points de vente à Gap et Echirolles (Isère)

Acquisition par Doras de la SCI Louis Pergaud à Chenove

Cession par les Ets Pierre Henry et Fils de CBA Provence

Fusion par transmission universelle de patrimoine de Weldis par La Boîte à Outils

Prise de participation par La Boîte à Outils dans le capital de Rg Bricolage à hauteur de 39,98 % ; ouverture d'un magasin à Pontarlier

Prise de participation complémentaire par La Boîte à Outils de 17 % du capital de Ts Habitat (portant sa détention de capital à 67 %)

Acquisition par La Boîte à Outils de 30,01 % du capital de la Sarl Bjd à Froges, portant sa détention de capital à 100 %

Rachat par Samse de 100 % du capital de Quincaillerie du Pays de Seyne

Création de la SCI Les Bambous dans laquelle Samse détient 50 % du capital

Signature d'un accord de rapprochement avec le Groupe M+ Matériaux (22 agences) permettant à Samse d'étendre son maillage géographique aux départements de Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA

2008 : projets en cours

Ouvertures de nouveaux points de vente :

- . Samse à St Firmin (Hautes Alpes) en janvier
- . Christaud à Bourgoin Jallieu en mars
- . Célestin Matériaux à Bourgoin Jallieu en mars
- . Expotéo à Digne en avril
- . Des Idées à Grenoble en mai
- . Doras à proximité de Troyes en juin
- . Samse à St Etienne de St Geoires (Isère) en juillet

Extensions et déménagements

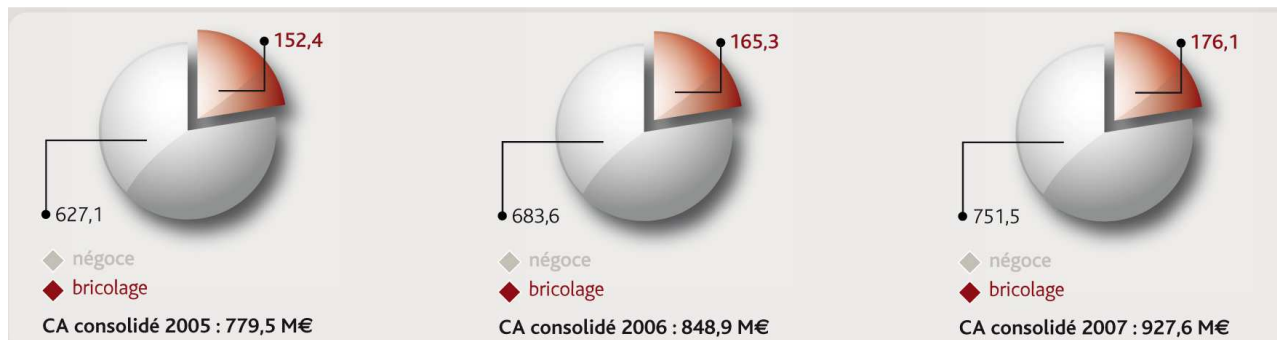
- . Samse Château Arnoux : extension en avril
- . Comptoir Froment (Entrepôt du bricolage) : déménagement en avril
- . Bois Mauris Oddos Argonay : déménagement en septembre
- . Samse Pusignan : déménagement en décembre
- . Samse Ruoms : rénovation complète en décembre
- . La Boîte à Outils Gap : reconstruction en décembre

Prises de participation

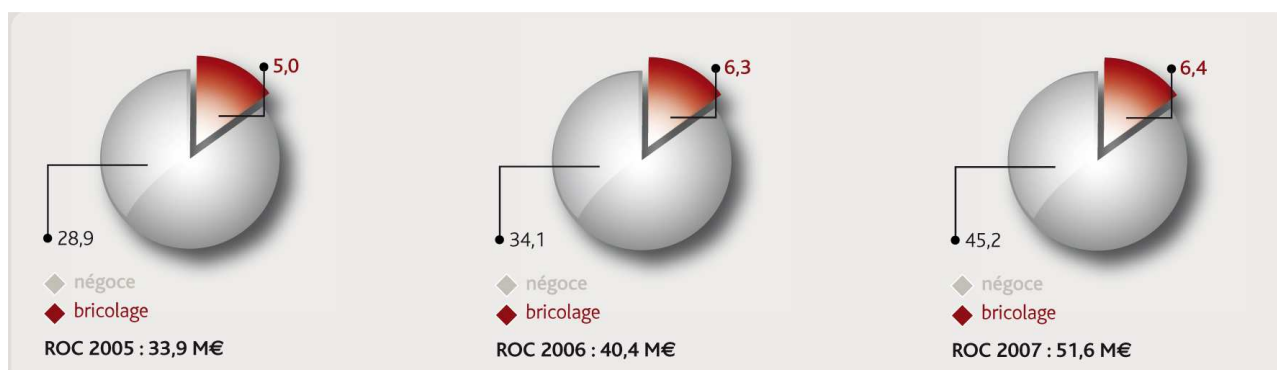
- . par La Boîte à Outils de 33,34 % de Ts Habitat portant sa détention à 100 %, en janvier
- . par Samse de 34 % du capital de FDE (Holding du Groupe M+ Matériaux), en janvier
- . par Doras de la société Bédier Matériaux à Polisot (Aube), en avril
- . par Samse de 65 % du capital de Francheville Matériaux (détention de capital portée à 100 %), en avril

1-6 CHIFFRES CLES (Evolution sur trois ans)

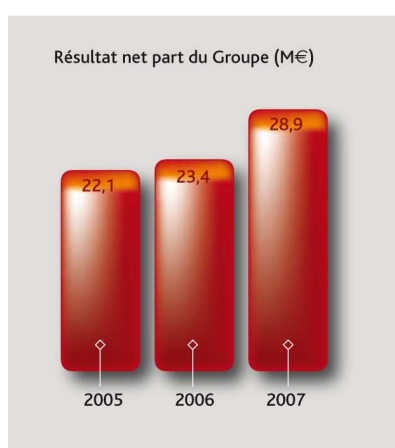
Chiffre d'affaires consolidé en M€



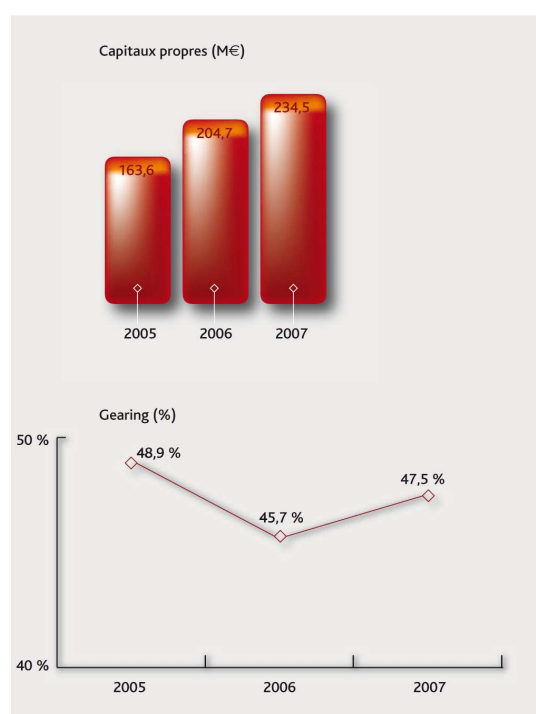
Résultat opérationnel courant en M€



Résultat net



Structure financière



1-7 SAMSE ET SES ACTIONNAIRES

Le capital social

Le capital social au 31 décembre 2007 est de 3 372 696 euros, divisé en 3 372 696 actions de 1 euro de valeur nominale chacune, totalement libérées.

Le nombre de droits de vote attachés aux 3 372 696 actions composant le capital au 31 décembre 2007 est de 5 799 724.

Ces actions, entièrement libérées, sont de forme nominative ou au porteur, au choix du titulaire, sous réserve des dispositions légales en vigueur. Les actions nominatives inscrites au nom d'un même titulaire depuis deux ans, bénéficient d'un droit de vote double.

Evolution de l'actionnariat

Au cours des trois dernières années, la détention du capital de Samse a évolué selon tableau ci-dessous :

	2007		2006		2005	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
<u>Nominatifs :</u>						
- Dumont Investissement	51,15	57,76	51,12	58,04	51,20	58,11
- CRH Europe BV	18,56	21,58	18,56	21,73	19,72	23,31
- Banque de Vizille	2,90	2,99	2,90	2,88	3,08	3,09
- Redwood Developpement	2,95	1,71	2,95	1,72	-	-
- Divers	5,26	4,90	3,91	3,68	2,64	1,76
Sous-total :	80,82	88,94	79,44	88,05	76,64	86,27
<u>Porteurs :</u>						
- Dumont Investissement	0,25	0,15	-	-	-	-
- Iraty	3,10	1,80	3,10	1,82	3,30	1,95
- Fcp Centifolia	2,87	1,68	2,95	1,73	2,77	1,64
- Stock Picking France	1,78	1,03	1,94	1,13	2,06	1,22
- Exane	-	-	-	-	1,07	0,63
- Divers	11,18	6,40	12,57	7,27	14,16	8,29
Sous-total :	19,18	11,06	20,56	11,95	23,36	13,73
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Le marché de l'action

Fiche signalétique de l'action

Euronext Paris - Eurolist B
Code ISIN : FR0000060071
Code Reuters : SAM.PA
Code Bloomberg : SAMS.FP
Indices : SBF 250 - CAC Small90

L'année boursière

L'action Samse a terminé l'année 2007 avec une progression de 14,6 % superformant les indices CAC 40, SBF 250 et CAC Small 90.

Dans le contexte général de crise boursière, l'action Samse enregistre une baisse de 24 % depuis le début de l'année 2008 (72,50 € le 21 avril 2008).

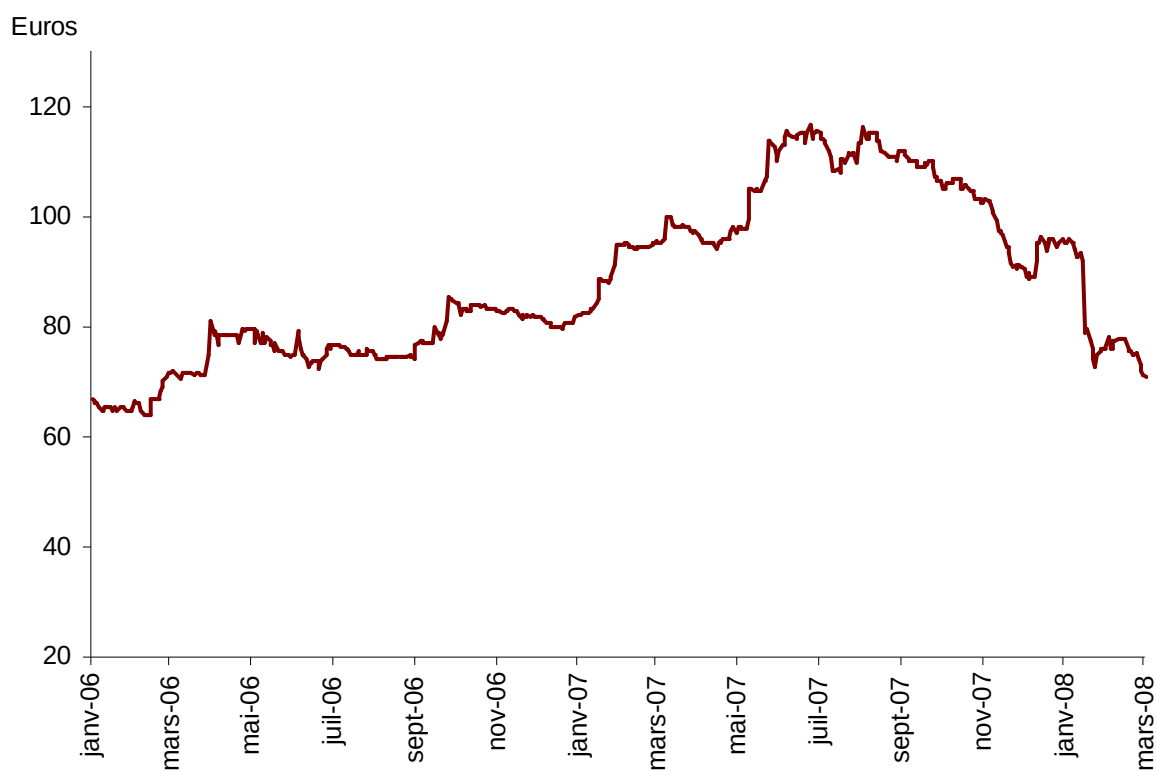
Cours de l'action

Le cours de l'action se situait :

- Au 2 janvier 2007 (premier jour de cotation de l'année) : 81,95 €
- Au 31 décembre 2007 (dernier jour de cotation de l'année) : 95,99 €

Les cours extrêmes durant l'exercice 2007 ont été les suivants :

- Plus haut : 116,50 € le 25 juin 2007
- Plus bas : 81,80 € le 03 janvier 2007.



Evolution du cours depuis janvier 2006

Les cours et valeurs des transactions portant sur les actions de la société sont récapitulés dans le tableau figurant ci-après :

Mois	Volume des transactions		Cours le plus haut (€)	Cours le plus bas (€)	Moyenne du mois (€)
	En titres	En capitaux (milliers d'€)			
janv-06	7 120	926.31	133.50	129.00	130.70
févr-06	7 106	977.79	143.00	126.10	133.66
mars-06	46 717	6 696.38	164.70	136.60	144.67
avr-06	4 634	724.11	159.00	153.00	157.16
mai-06	4 521	685.63	159.90	145.70	153.65
Division du nominal par 2 le 2 juin 2006					
juin-06	46 337	3 457.30	79.90	69.00	74.92
juil-06	3 055	230.60	76.80	74.50	75.68
août-06	4 411	327.71	75.65	73.50	74.40
sept-06	14 052	1 141.61	86.00	74.00	79.18
oct-06	7 830	650.10	84.85	80.00	83.38
nov-06	8 677	713.41	83.00	80.45	82.34
dec-06	8 432	675.65	81.70	79.00	80.56
janv-07	10 789	936.69	94.80	81.80	86.33
fev-07	14 740	1 396.91	95.40	92.05	94.64
mars-07	8 949	871.61	99.86	94.99	97.44
avril-07	11 707	1 117.45	97.95	94.00	95.79
mai-07	17 670	1 870.00	115.00	96.00	105.29
juin-07	17 888	2 029.60	116.50	107.01	114.47
juil-07	8 085	887.94	115.61	106.10	111.07
août-07	4 232	477.05	116.18	106.70	112.69
sept-07	15 598	1 659.23	111.80	96.30	109.41
oct-07	8 128	851.15	106.85	100.60	105.13
nov-07	5 756	532.26	102.98	89.81	96.36
dec-07	16 724	1 555.68	96.41	83.99	93.16
janv-08	46 630	3 560.44	96.01	71.90	84.42
févr-08	13 484	1 006.55	78.20	69.99	75.81
mars-08	9 102	632.90	72.45	66.50	69.78

Source NYSE Euronext

Données boursières

	2007	2006	2005*
Nombre de titres	3 372 696	3 372 696	1 561 765
Dividende par action	**2,20 €	1,80 €	3,00 €
Dividende net	7 419 931 €	6 070 853 €	4 685 295 €
Taux de distribution : résultat social	37,73 %	39,86 %	34,18 %
Taux de distribution : résultat consolidé (PDG)	25,72 %	25,94 %	21,24 %
Cours de fin d'année	95,99 €	81,70 €	133,50 €
Plus haut	(le 25/06) 116,50 €	(le 26/09) 86,00 €	(le 17/02) 155,00 €
Plus bas	(le 03/01) 81,80 €	(le 15/02) 63,05 €	(le 06/01) 116,00 €
Volume moyen mensuel en titres	11 689	9 713	16 435,08
Volume moyen mensuel en capitaux (en K€)	1 181,80	10 740	2 225,66
Capitalisation boursière au 31 décembre (en K€)	323 745	275 549	208 496
Variation de la capitalisation n/n-1	+ 17,49 %	+ 32,16 %	+ 15,09 %

* Avant division du nominal par deux le 2 juin 2006

** Proposé au vote de l'assemblée générale du 23 mai 2008

Politique de distribution du dividende

Le Directoire proposera à l'assemblée générale du 23 mai 2008 un dividende de 2,20 € par action (en augmentation de 22,2 % par rapport à l'année précédente). La mise en paiement du dividende

aurait alors lieu le 20 juin 2008 en cas de vote positif de l'assemblée.

Le montant total de la distribution proposée s'élève à 7 419 931,20 € contre 6 070 852,80 € l'exercice précédent.

Dividende par action :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées (2)	Dividende par action		
		Dividende net	Avoir fiscal	Dividende global
2002	1 351 457	1,92 €	0,96 €	2,88 €
2003	1 557 197	2,00 €	1,00 €	3,00 €
2004	1 557 845	2,50 €	-	2,50 €
2005	3 119 131	1,50 € (1)	-	1,50 € (1)
2006	3 367 574	1,80 €	-	1,80 €

(1) Après division par deux du nominal de l'action.

(2) Déduction faite des actions propres n'ayant pas droit à dividende.

Il n'est pas anticipé de changement dans la politique future de distribution du dividende, sauf

événement exceptionnel et sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale.

Le nominatif chez Samse

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative au 31 décembre 2007 sont au nombre de 536.

Les actionnaires inscrits sous la forme nominative pure bénéficient :

- . de tarifs de courtage préférentiels
- . d'un serveur internet spécifique « GIS Nomi », entièrement sécurisé, pour consulter leurs avoirs inscrits en actions Samse au nominatif pur et l'historique des mouvements de leur compte, ainsi que pour transmettre et suivre leurs ordres de bourse
- . de la gratuité des droits de garde et de l'invitation systématique aux assemblées générales, sans nécessité d'établissement d'une attestation de participation.

Déclaration des franchissements de seuil statutaire

En complément des seuils prévus par la loi, et en vertu de l'article 15 des statuts, tout actionnaire qui vient à posséder un nombre d'actions représentant plus de 1 % du nombre total des actions, est tenu d'informer la société.

Cette obligation s'applique à chaque franchissement de ce pourcentage. En cas de non respect de cette obligation, l'actionnaire sera privé du droit de vote pour les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée.

Communication financière

La société publie conformément aux obligations réglementaires son chiffre d'affaires trimestriel, ainsi que ses résultats semestriels et annuels dans les délais légaux.

Samse organise des réunions en collaboration avec la SFAF ou la société de Bourse Gilbert Dupont, à l'occasion de la publication de ses résultats.

L'ensemble des documents relatifs à la société et en particulier ses statuts, ses comptes, les rapports présentés à ses assemblées par le Directoire et les commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social auprès du service assemblées.

Calendrier des publications

Publication du chiffre d'affaires :

1^{er} trimestre : 23 avril 2008

2^{ème} trimestre : 30 juillet 2008

3^{ème} trimestre : 22 octobre 2008

Publication des résultats :

Résultat annuel 2007 : 19 mars 2008

Résultat 1^{er} semestre 2008 : 16 septembre 2008

Date des réunions

Présentation des résultats (SFAF) : 19 mars 2008

Assemblée générale des actionnaires : 23 mai 2008.

2 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Le Directoire	page 27
Le Conseil de Surveillance	page 31
Mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années	page 35
Déclarations sur la situation des membres des organes d'administration, de direction et de contrôle	page 40
Opérations sur titres des dirigeants de Samse	page 40
Rémunérations des dirigeants	page 40
Contrôle interne	page 46

2 – GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

STRUCTURE A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'assemblée générale du 7 décembre 1999 a adopté la forme de société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance.

Appliquant les principes de la gouvernance de l'entreprise, Samse privilégie la transparence, la qualité de l'information et l'équilibre des pouvoirs.

Autour du Directoire, du Conseil de Surveillance, trois comités participent à la bonne gouvernance du Groupe : le comité d'audit, le comité des rémunérations et le comité stratégique et d'investissement.

2-1 LE DIRECTOIRE

Composition

Conformément aux statuts, le Directoire est composé de sept membres au plus. Ils sont nommés par le Conseil de Surveillance qui désigne le Président. Le mandat des membres du Directoire est de deux ans, renouvelable.

Le Directoire est actuellement composé de sept membres, qui ont été renouvelés dans leurs fonctions par le Conseil de Surveillance du 21 décembre 2007 pour une durée expirant le 31 janvier 2010.

❑ Olivier MALFAIT - Président - 47 ans

Date du premier mandat de Président : 16 janvier 2007
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 6 600

Titulaire d'un DESS de Finances (1983) et du CPA de l'EM Lyon, Olivier Malfait a débuté sa carrière comme contrôleur de gestion, puis directeur financier pendant sept ans. Il a rejoint le Groupe Samse en 1995, en qualité de secrétaire général du Groupe, a été nommé membre du Directoire et Directeur Général en 2000, puis Président du Directoire de Samse en janvier 2007.

Mandats sociaux exercés :

Président du Directoire
SA Samse (depuis le 16/01/07)
SA Doras (jusqu'au 21/12/07)

Président
SAS Expotéo (depuis le 27/02/07)

Membre du Directoire
SA Samse
SA Doras

Directeur Général
SA Samse (jusqu'au 16/01/07)

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement

Gérant
SCI Charpieu
SCI Roussillon
SCI Dunoyer Dumont
SCI Saône
SCI Valmar
SCI Le Mas
SCI Célestin Chassieu
SCI Le Bourg
SCI Vieux Port
SCI Porte de Savoie

Co-Gérant
SCI Le Carreau
SCI Les Bambous (depuis le 21/09/07)

Administrateur
SA Remat
SA Prémalliance
SA Francheville Matériaux
SA Ets René de Veyle
SAS Ets Pierre Henry et Fils

Membre du Conseil de gestion
SAS Btp Distribution (depuis le 05/04/07)

Représentant permanent de
Samse au Conseil
SA Christaud
SA Bois Mauris Oddos
SAS FDE (depuis le 14/02/08)

Membre du comité de direction
SAS Deguerry-Samse
SAS E-Mat
SAS Sté des Graviers et
Agglomérés de Cluses

SAS La Boîte A Outils
SAS Célestin Matériaux

■ François BERIOT - Vice-Président et Directeur Général - 44 ans

Date du premier mandat de Vice-Président et directeur général :
16 janvier 2007
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 4 560

Diplômé de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble en 1987, François Bériot intègre le Groupe Samse en 1988 comme responsable d'activité, avant d'être nommé chef d'agence en 1992 puis Directeur des régions Savoie en 2000 et Sud Isère en 2002. En 2006, il devient Directeur du négoce et est nommé Vice-Président du Directoire Samse en janvier 2007.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire et Directeur
Général
SA Samse (DG depuis le 16/01/07)

Membre du Directoire
SA Doras (depuis le 21/12/07)

Administrateur
SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 07/06/07)

Vice-Président du Directoire
SA Samse (depuis le 16/01/07)

Membre du comité de direction
SAS Deguerry Samse (depuis le 02/05/07)
SAS Expotéo (depuis le 27/02/07)

SAS FDE (depuis le 14/02/08)
SA Francheville Matériaux (depuis le 18/04/08)

■ Jean-Jacques CHABANIS - Directeur Général - 49 ans

Date du premier mandat : du 31 janvier 2000 au 1^{er} janvier 2005
Date du deuxième mandat : 1^{er} avril 2006
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 6 600

Titulaire d'un DEA Gestion obtenu en 1980, Jean-Jacques Chabanis a exercé toute sa carrière au sein du Groupe Samse. Après avoir été responsable d'activité libre service et troisième oeuvre et Directeur de la communication Samse, il est actuellement Président de La Boîte à Outils.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire et Directeur
Général
SA Samse

SAS Des Idées
SAS Entrepôt du Bricolage
Froment (depuis le 02/01/07)
SAS Ts-Habitat (depuis le 08/01/08)
SAS Mcd (depuis le 24/05/07)

Directeur Général
SAS Ts-Habitat (jusqu'au 08/01/08)

Président
SAS La Boîte A Outils

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement
SA Brico Alès (depuis le 20/04/07)

Co-Gérant
SCI Entrepôt Froment
SARL Comptoir Froment

Administrateur
SA Remat
SA Tc-Hp
SA Brico Alès (depuis le 20/04/07)

Représentant permanent de La
Boîte à Outils, Présidente
SAS Bricolage Bois du Verne

Membre du comité de direction
SAS RG Bricolage (depuis le
03/09/07)

❑ **Philippe GERARD - Directeur région Haute-Savoie - 48 ans**

Date du premier mandat : 31 janvier 2004
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 6 343

Philippe Gérard a effectué tout son parcours professionnel au sein du Groupe Samse : entré en 1980, il devient assistant technico-commercial en 1985, puis chef de dépôt et responsable d'agence en 1994. Après avoir exercé la fonction de Directeur de la région Savoie, il dirige aujourd'hui et ce, depuis 2003, la région Haute-Savoie.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire
SA Samse

Administrateur
SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au
24/04/07)

Représentant de Samse, Président
SAS Société des Graviers
et Agglomérés de Cluses

❑ **Christophe LYONNET - Directeur région Savoie - 38 ans**

Date du premier mandat : 16 mars 2007
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 0

De formation D.U.T Génie civil (diplômé en 1990), Christophe Lyonnet a intégré le Groupe Samse en qualité d'attaché technico-commercial en 1994. Il a ensuite exercé le poste de responsable d'agence, avant d'être nommé Directeur de la région Savoie en 2004.

❑ **Bernard PUEL - Directeur Général et directeur des services comptables et gestion - 58 ans**

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 7 216

De formation comptable, titulaire du Brevet Professionnel, après une année dans une PME du bâtiment, Bernard Puel a intégré la société Samse en 1968, comme comptable. Il devient Chef comptable en 1971 et Directeur des Services Comptables en 1978.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire et Directeur
Général
SA Samse

Membre du comité de direction
SAS Célestin Matériaux
SAS E-Mat

Représentant permanent de
Samse au Conseil
SAS Matériaux Simc

Directeur Général Délégué
SA Dumont Investissement

Administrateur
SA Bois Mauris Oddos
SA Tc-Hp

❑ Jérôme THFOIN - Directeur Marketing et méthodes - 48 ans

Date du premier mandat : 2 janvier 2003
Date du dernier renouvellement : 31 janvier 2008
Date de fin de mandat : 31 janvier 2010
Nombre d'actions Samse détenues : 0

Titulaire d'une Maîtrise Marketing Vente et d'un DESS CAAE, Jérôme Thfoin a réalisé une grande partie de son parcours professionnel dans le domaine automobile, comme cadre commercial et marketing de différentes marques du secteur et comme Directeur Général de Kia Automobiles France. Il a rejoint le Groupe Samse en 2001, en qualité de Directeur Commercial et Marketing.

Mandats sociaux exercés :

Membre du Directoire
SA Samse

Président
SAS E-Mat

Administrateur
SAS Ets Pierre Henry et Fils

Organisation et fonctionnement

Le Directoire, instance collégiale décisionnaire de la société, assure la direction, l'animation et la gestion de la société. Il élabore les grandes lignes de la politique générale de Samse, définit les orientations opérationnelles et financières, à l'exception des pouvoirs expressément attribués au Conseil de Surveillance et aux actionnaires par la loi.

Le Directoire, en vertu de la loi :

- . arrête les comptes annuels et semestriels ainsi que les rapports de gestion,
- . convoque les assemblées générales,
- . décide des augmentations ou des réductions de capital, sur délégation de l'assemblée générale extraordinaire, procède aux attributions d'options de souscription ou d'actions gratuites, sur autorisation de l'assemblée générale.

Les mesures soumises à l'approbation du Conseil de Surveillance sont exposées ci-après dans le paragraphe «Conseil de Surveillance ».

Le Directoire s'est réuni onze fois au cours de l'année 2007. Le taux de participation aux réunions a été de 96 %.

Lors de chaque séance, le Directoire a examiné l'évolution des ventes et des résultats du Groupe. Il a notamment arrêté les comptes annuels et semestriels après audit des commissaires aux comptes.

Il a procédé à l'examen et à la validation du budget 2007.

Il a élaboré les résolutions soumises à l'assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'autorisation qui lui a été donnée par l'assemblée générale du 14 décembre 2007, le Directoire a décidé d'attribuer gratuitement 26 420 actions de la société, au profit des bénéficiaires

désignés parmi les membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux du Groupe Samse, sous condition d'atteinte d'un objectif de résultat opérationnel du Groupe Samse.

2-2 LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

Composition

Le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus. Pendant la durée de leur mandat, chacun des membres du Conseil de Surveillance doit être propriétaire de 10 actions au moins. La durée des fonctions des membres du Conseil de Surveillance est de deux ans, renouvelable.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de six membres, dont le renouvellement sera proposé lors de l'assemblée générale 2008 statuant sur les comptes 2007.

❑ Patrice JOPPE - Président - 73 ans

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions Samse détenues : 545

Diplômé de l'Institut des Hautes Etudes Américaines en 1957 et de l'ESSEC en 1958, Patrice Joppé est actuellement (depuis l'année 2000) Président du Conseil de Surveillance Samse et Président du Conseil d'administration de sa holding, Dumont Investissement.

Il avait intégré la société Samse en 1961 comme attaché de direction, puis Directeur des achats en 1964 et Directeur Général entre 1968 et 1974. Il a exercé le mandat de Président Directeur Général Samse entre 1974 et 2000.

Mandats sociaux exercés :

Président du Conseil de Surveillance
SA Samse

Administrateur
SA Christaud
SA Ets René de Veyle
SA Remat
Banque Rhône Alpes

Membre du comité de direction
SAS La Boîte A Outils

Président du Conseil
d'administration
SA Dumont Investissement

Membre du Conseil de Surveillance
SA Doras

❑ Jean-Yves JEHL de MENORVAL - Vice-Président - 60 ans

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions Samse détenues : 212

Diplômé EDHEC option Finances, et d'un troisième cycle « Centre des Hautes Etudes de Marketing et Stratégie », Jean-Yves Jehl de Menorval est ingénieur Peugeot Citroën Automobiles depuis 1978 et consultant sénior « Efficacité des processus ». Il est, par ailleurs, secrétaire du Comité d'établissement Automobiles Citroën.

Mandats sociaux exercés :

Vice-Président du Conseil de
Surveillance
SA Samse

Administrateur
Centre d'informations sociales et
d'actions gérontologiques « Les
Arcades » (Troyes)

Caisse interprofessionnelle de
Prévoyance des Cadres-Retraite /
Caisse AGIRC du Groupe Médéric

❑ **Paul BERIOT - 69 ans**

Date du premier mandat : 14 mai 2007
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions Samse détenues : 10

Diplômé HEC, Paul Bériot a débuté sa carrière comme ingénieur technico-commercial au sein de la société IBM. Il a intégré la société Samse en 1970 comme attaché de direction pendant un an puis Directeur Général adjoint jusqu'en 1974 et Directeur Général à compter de cette date. Entre 2000 et 2006, Paul Bériot a été Président du Directoire Samse. Il a également dirigé la filiale de Samse, la société La Boîte à Outils, jusqu'en 2005.

Mandats sociaux exercés :

Président du Conseil de Surveillance
SA Doras

Président
SAS SC Inv

Membre du Conseil de
Surveillance
SA Samse (depuis le 14/05/07)

Administrateur
SA Dumont Investissement
SAS Matériaux Simc

❑ **Gaston CHAPPELLAZ - 63 ans**

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions Samse détenues : 2 600

Gaston Chappellaz a rejoint le Groupe en 1971 comme responsable travaux publics au sein de l'agence de Saint Martin d'Hères. Il a été nommé directeur de l'activité travaux publics du Groupe en 1975 et co-directeur de l'agence de Saint Martin d'Hères en 1979.

Il a assuré la direction des filiales de Samse spécialisées en travaux publics, Christaud (d'abord Directeur Général de 1991 à 1999 puis Président Directeur Général de 2000 à 2004) et Célestin Matériaux (gérant de 1992 à 2001).

Mandats sociaux exercés :

Membre du Conseil de surveillance
SA Samse

Administrateur
SA Christaud

❑ Société CRH EUROPE BV

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions Samse détenues : 626 000

❑ Philippe DENECE – Représentant permanent CRH EUROPE BV - 43 ans

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Reims (1988), Philippe Dénecé a débuté sa carrière chez Ernst & Young qu'il a quitté en 1994. Entre 1995 et 1999, chez Thomson Multimédia, il a été auditeur interne puis directeur du contrôle de gestion de l'activité tubes cathodiques pour l'Europe et l'Asie. Il a rejoint le Groupe CRH en 2000, en qualité de directeur financier de CRH France. Il est actuellement directeur général de l'activité distribution en France.

Mandats sociaux exercés :

Président
SAS Strate
SAS Batisse
Lanvaux Investissement

Directeur Général
LPD
CRH France
SAS SC Inv

Membre du Conseil de Surveillance
SA Doras

Représentant Permanent de
CRH Europe BV au Conseil
SA Samse

❑ Société DUMONT INVESTISSEMENT

Date du premier mandat : 31 janvier 2000
Date du dernier renouvellement : AG 2006
Date de fin de mandat : AG 2008
Nombre d'actions Samse détenues : 1 732 530

❑ Gérard BESSON – Représentant permanent DUMONT INVESTISSEMENT - 59 ans

Nombre d'actions Samse détenues : 6 540

Entré chez Samse en 1969 où il débute sa carrière professionnelle, il a occupé les fonctions de directeur de région à Annecy puis, arrivé sur Grenoble en 1987, il a pris la direction d'une filiale du Groupe, la société Oddos. Enfin, en 1994 il devient directeur des achats du Groupe.

Mandats sociaux exercés :

Directeur Général
SA Dumont Investissement

Président Directeur Général
SA Bois Mauris Oddos

Administrateur
SA Dumont Investissement
SA Remat
SA Francheville Matériaux
SAS Ets Pierre Henry et Fils
Représentant Permanent de

Dumont Investissement au Conseil
SA Samse

Membre du comité de direction
SAS E-Mat

Organisation et fonctionnement

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire, dans les conditions prévues par la loi. Il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportun en se faisant communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance est investi en application de la loi et des statuts de pouvoirs spécifiques. Ainsi, notamment :

- . il nomme le Directoire dont il fixe le nombre de membres et en désigne le Président. Il fixe la rémunération des membres du Directoire,
- . il peut révoquer les membres du Directoire,
- . il autorise les opérations de financement susceptibles de modifier substantiellement la structure financière de la société (augmentation de capital, ...),
- . il autorise les opérations d'acquisition ou de cession significatives,
- . il autorise les conventions réglementées,
- . il autorise les cautions, avals et garantie dans les conditions prévues par la loi,
- . il détermine la répartition des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'assemblée générale.

Le Conseil de Surveillance peut décider de la création en son sein de comités spécialisés dont le fonctionnement est décrit dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Au cours de l'année 2007, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois. Le taux de participation aux réunions a été de 92 %.

Lors de chaque séance, le Conseil de Surveillance a procédé à l'analyse des ventes et des résultats du Groupe, présentés par le Directoire.

Il a notamment procédé à l'examen des comptes annuels et approuvé la proposition du Directoire de

demander à l'assemblée générale de fixer le montant du dividende à 1,80 € par action. De même, il a examiné les comptes semestriels présentés par le Directoire.

Le Conseil de Surveillance a été tenu informé de la mise en oeuvre des principaux projets de croissance interne et externe pour lesquels il avait précédemment donné son accord et a autorisé le Directoire à procéder à de nouvelles acquisitions.

Il a approuvé son règlement intérieur dont un résumé vous est présenté dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société et figurant dans le présent chapitre, paragraphe 2-7.

Le Conseil a ratifié les propositions du comité des rémunérations concernant les rémunérations des membres du Directoire et des différents mandataires sociaux du Groupe.

Enfin, le Conseil a renouvelé dans leurs fonctions les membres du Directoire, le Président et les directeurs généraux.

Les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les réunions du Conseil de Surveillance.

Tous les membres du Conseil sont informés du calendrier annuel des réunions afin d'assurer la meilleure disponibilité de chacun.

Tout changement dans l'agenda fait l'objet le plus en amont possible d'une communication spécifique aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est communiqué dans des délais donnant à chaque membre une information des thèmes abordés et permettant un débat éclairé.

2-3 MANDATS ET FONCTIONS EXERCES AU COURS DES CINQ DERNIERES ANNEES

Olivier MALFAIT

Président du Directoire (depuis le 16/01/07)

2006

Président du Directoire :

SA Doras (depuis le 21/12/06).

Membre du Directoire :

SA Samse.

Directeur Général :

SA Samse

Directeur Général Délégué :

SA Dumont Investissement.

Gérant :

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas, SCI Célestin Chassieu (depuis le 01/04/06), SCI Le Bourg (depuis le 01/04/06), SCI Vieux Port (depuis le 01/04/06), SCI Porte de Savoie (depuis le 01/04/06).

Co-gérant :

SCI Le Carreau, SCI Maliflor II.

Administrateur :

SA Remat, SA Prémalliance, SA Francheville Matériaux, SA Ets René de Veyle (depuis le 01/04/06), SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 28/07/06).

Membre du conseil de surveillance :

SA Doras (jusqu'au 21/12/06).

Représentant permanent de Samse au conseil :

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos.

Membre du comité de direction :

SAS E-Mat (depuis le 03/07/06), SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/04/06), SAS Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06), SAS Célestin Matériaux (depuis le 25/04/06), SAS Deguerre Samse.

2005

Membre du Directoire et Directeur Général :

SA Samse.

Président Directeur Général :

SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).

Directeur Général Délégué :

SA Dumont Investissement.

Gérant :

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Le Mas.

Co-gérant :

SCI Le Carreau, SCI Maliflor II.

Administrateur :

SA Remat, SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05), SA Prémalliance, SA Francheville Matériaux (depuis le 30/06/05).

Membre du conseil de surveillance :

SA Doras (depuis le 27/04/05).

Représentant permanent de Samse au conseil :

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos.

Représentant permanent de Doras, gérant :

SNC Doras Bilon (jusqu'au 30/06/05), SNC Gd Services (jusqu'au 30/06/05).

Membre du comité de direction :

SAS Deguerre Samse.

2004

Membre du Directoire et Directeur Général :

SA Samse.

Président Directeur Général :

SA G.Doras (depuis le 05/06/04).

Directeur Général Délégué :

SA Dumont Investissement.

Gérant :

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas.

Co-gérant :

SCI Le Carreau.

Administrateur :

SA Remat, SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA G.Doras (depuis le 05/06/04), SA Prémalliance.

Représentant permanent de Samse au conseil :

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerre-Samse (jusqu'au 07/05/04).

Représentant permanent de Doras, gérant :

SNC Doras Bilon, SNC Gd Services.

Représentant permanent de G.Doras, Président :

SAS Doras Matériaux, SAS Doras Bouvet-Ponsar, SAS Doras Associés, SAS Doras Pousson, SAS Doras Raynaud, SAS Doras Clément, SAS Doras Centre Auvergne, SAS La Location.

Membre du comité de direction :

SAS Deguerre Samse (depuis le 07/05/04).

2003

Membre du Directoire et Directeur Général :

SA Samse.

Directeur Général Délégué :

SA Dumont Investissement.

Gérant :

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas.

Co-gérant :

SCI Le Carreau.

Administrateur :

SA Remat, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA La Boîte à Outils (depuis le 22/05/03), SA Prémalliance.

Représentant permanent de Samse au conseil :

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Deguerre-Samse.

2002

Membre du Directoire et Directeur Général :

SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02).

Directeur Général Délégué :

SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02).

Président Directeur Général :

SA Dumollard Matériaux (du 03/05/02 au 29/11/02).

Gérant :

SCI Charpieu, SCI Roussillon, SCI Dunoyer Dumont, SCI Saône, SCI Valmar, SCI Maliflor II, SCI Le Mas.

Co-gérant :

SCI Le Carreau.

Administrateur :

SA Mauris Bois et Dérivés (jusqu'au 04/12/02), SA Remat, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Ets Benet (depuis le 28/05/02), SA Prémalliance.

Représentant permanent de Samse au conseil :

SA Christaud, SA Bois Mauris Oddos, SA Oddos (jusqu'au 04/12/02), SA Deguerre-Samse (depuis le 17/12/02).

François BERIOT

Vice-Président et Directeur général (depuis le 16/01/07)

Membre du Directoire

2006

Membre du Directoire :

SA Samse.

Administrateur :

SA Bois Mauris Oddos.(jusqu'au 06/11/06).

2005

Membre du Directoire :

SA Samse.

Administrateur :

SA Bois Mauris Oddos.

2004

Membre du Directoire :

SA Samse (depuis le 31/01/04).

Jean-Marie BERNARD

Président du Directoire (du 01/04/06 au 16/01/07)

2006

Président du Directoire

SA Samse (du 01/04/06 au 16/01/07).

Membre du Directoire et Directeur Général :

SA Samse (jusqu'au 31/03/06).

Administrateur :

Ets Pierre Henry et fils (du 28/07/06 au 16/01/07).

Membre du comité de direction :

SAS E-Mat (depuis le 03/07/06), SAS Sté des Gravières et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06), SAS Bourg Matériaux (depuis le 01/07/06), SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/04/06), SAS Célestin Matériaux (depuis le 25/04/06). Fin de ces mandats le 16/01/07.

2005

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse

Jean-Jacques CHABANIS

Membre du Directoire et Directeur Général

2006

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse (depuis le 01/04/06).

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse (jusqu'au 31/03/06).

Président :

SAS La Formule des Artisans (jusqu'au 16/02/06), SAS Des Idées, SAS La Boîte à Outils.

Directeur Général :

SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS Ts Habitat (depuis le 22/05/06).

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement.

Co-gérant :

SCI Entrepôt Froment, SARL Comptoir Froment (depuis le 18/04/06).

Administrateur :

SA Remat, SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance :
MCD (Matériaux de Construction Distribution).

Représentant permanent de La Boîte à Outils, Présidente :

SAS Bricolage Bois du Verne (depuis le 18/07/06).

Membre du comité de direction :

SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 06/03/06).

2005

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse (à compter du 30/03/05).

Président :

SAS La Formule des Artisans, SAS Des Idées, SAS La Boîte à Outils (depuis le 25/05/05).

Directeur Général :

SAS Entrepôt du Bricolage Froment, SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 25/05/05).

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement.

Co-gérant :

SCI Entrepôt Froment.

Administrateur :

SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (jusqu'au 31/03/05).

Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance :
MCD (Matériaux de Construction Distribution).

2004

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse.

Président :

SAS La Formule des Artisans (depuis le 17/11/04), SAS Des Idées (depuis le 28/10/04).

Directeur Général :

SAS Entrepôt du Bricolage Froment (depuis le 17/12/04), SAS La Boîte à Outils (depuis le 26/05/04).

Directeur Général Délégué :

SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04).

Co-gérant :

SCI Entrepôt Froment.

Administrateur :

SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Remat, SA Tc-Hp, SAS Société Creusoise de Matériaux (depuis le 30/06/04).

Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance :
MCD (Matériaux de Construction Distribution).

2003

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse.

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement, SA La Boîte à Outils.

Gérant :

SCI Entrepôt Froment.

Administrateur :

SA La Boîte à Outils, SA Remat, SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance :
MCD (Matériaux de Construction Distribution).

2002

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02).

Directeur Général Délégué :

SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02), SA La Boîte à Outils.

Administrateur :

SA La Boîte à Outils, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Remat, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Tc-Hp.

Représentant permanent de La Boîte à Outils au conseil :
SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02).

Représentant permanent de Samse au conseil de surveillance :
MCD (Matériaux de Construction Distribution – depuis le 16/12/02).

Philippe GERARD

Membre du Directoire

2006

Membre du Directoire :
SA Samse.

Administrateur :

SA Bois Mauris Oddos.

Représentant permanent de Samse,

Présidente :

SAS Société des Gravières et Agglomérés de Cluses (depuis le 28/04/06).

2005

Membre du Directoire :
SA Samse.

Administrateur :

SA Bois Mauris Oddos.

2004

Membre du Directoire :
SA Samse (depuis le 31/01/04).

Christophe LYONNET

Membre du Directoire
(depuis le 16/03/07)

Bernard PUEL

Membre du Directoire et Directeur Général

2006

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse.

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement.

Administrateur :
SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au conseil :
SAS Simc.

Membre du comité de direction :
SAS E-Mat (depuis le 03/07/06), SAS Célestin Matériaux (depuis le 25/04/06).

2005

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse.

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement.

Administrateur :
SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau (jusqu'au 25/05/05), SA Tc-Hp.

Représentant permanent de Samse au conseil :
SAS Simc.

Jérôme THFOIN

Membre du Directoire

2006

Membre du Directoire : SA Samse.

Président : SAS E-Mat (depuis le 03/07/06).

Directeur Général : SAS Mat-Appro (jusqu'au 10/10/06).

Administrateur : SAS Ets Pierre Henry et Fils (depuis le 28/07/06).

Patrice JOPPÉ

Président du Conseil de Surveillance

2006

Président du conseil de surveillance :
SA Samse, SA Doras (jusqu'au 21/12/06).

Président du conseil d'administration :
SA Dumont Investissement.

Administrateur :
SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat.

Membre du conseil de surveillance :
Banque Rhône Alpes, SA Doras.

Membre du comité de direction :
SAS La Boîte A Outils (depuis le 25/04/06).

2005

Président du conseil de surveillance :
SA Samse, SA Doras (depuis le 27/04/05).

Président du conseil d'administration :
SA Dumont Investissement.

2004

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse.

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement.

Administrateur :
SA Bois Mauris Oddos, SA Log-Eau, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 23/12/04).

Représentant permanent de Samse au conseil :
SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Simc (jusqu'au 30/11/04), SAS Simc (depuis le 30/11/04).

2003

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse.

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement.

Administrateur : SA Bois Mauris Oddos, SA Tc-Hp, SA Sam (jusqu'au 22/12/03), SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA Podesta (depuis le 31/07/03).

Représentant permanent de Samse au conseil :
SA La Boîte à Outils, SA Simc.

2002

Membre du Directoire et Directeur Général :
SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02).

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02).

Président Directeur Général :
SA Bois Mauris Oddos (depuis le 03/05/02).

Administrateur :
SA Bois Mauris Oddos, SA Dumollard Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Tc-Hp, SA Roch Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Sam (depuis le 28/05/02), SA Ets Benet (depuis le 28/05/02).

Représentant permanent de Samse au conseil :
SA La Boîte à Outils, SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA Simc.

2005

Membre du Directoire : SA Samse.

Directeur Général : SAS Mat-Appro.

2004

Membre du Directoire : SA Samse.

Directeur Général : SAS Mat-Appro (depuis le 02/06/04).

Administrateur : SA Simc (jusqu'au 30/11/04).

2003

Membre du Directoire : SA Samse (depuis le 02/01/03).

Administrateur : SA Simc.

Administrateur :
SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat.

Membre du conseil de surveillance :
Banque Rhône Alpes.

2004

Président du conseil de surveillance :
SA Samse.

Président du conseil d'administration :
SA Dumont Investissement.

Administrateur :
SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04), SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat.

Membre du conseil de surveillance :
Banque Rhône Alpes.

2003

Président du conseil de surveillance :
SA Samse.

Président du conseil d'administration :
SA Dumont Investissement.

Administrateur :
SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat.

Membre du conseil de surveillance :
Banque Rhône Alpes.

2002

Président du conseil de surveillance :
SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/05/02).

Président du conseil d'administration :
SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02).

Administrateur :
SA La Boîte à Outils, SA Christaud, SA Ets René de Veyle, SA Remat.

Membre du conseil de surveillance :
Banque Rhône Alpes.

Jean-Yves JEHL DE MENORVAL

Vice-Président du Conseil de Surveillance

2006

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

Vice-Président du conseil de surveillance :
SA Samse

2005

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

Vice-Président du conseil de surveillance :
SA Samse

2004

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

Vice-Président du conseil de surveillance :
SA Samse

2003

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

Vice-Président du conseil de surveillance :
SA Samse

2002

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse

Vice-Président du conseil de surveillance :
SA Samse

Paul BERIOT

Membre du Conseil de Surveillance

2006

Président du Directoire :
SA Samse (jusqu'au 31/03/06), SA Doras
(jusqu'au 21/12/06).

Président :
SAS SCInv.

Directeur Général :
SAS La Boîte à Outils (jusqu'au 31/03/06).

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06),

Président du Conseil de surveillance :
SA Doras (depuis le 21/12/06).

Gérant
(jusqu'au 31/03/06) : SCI Célestin Chassieu, SCI
Le Bourg, SCI Porte de Savoie, SCI Du Vieux
Port.

Administrateur :
SA Dumont Investissement, SA Ets René de
Veyle (jusqu'au 31/03/06), SA Tc-Hp (jusqu'au
31/03/06), SA Bois Mauris Oddos (jusqu'au
31/03/06), SAS Simc.

2005

Président du Directoire :
SA Samse, SA Doras (depuis le 27/04/05)

Président :
SAS SCInv.

Directeur Général :
SAS La Boîte à Outils

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement (jusqu'au 31/03/06),
SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).

Gérant:
SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte
de Savoie, SCI Du Vieux Port.

Administrateur :
SA Dumont Investissement, SA Ets René de
Veyle, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SAS

Simc, SAS Société Creusoise de Matériaux
(jusqu'au 31/03/05).

Représentant permanent de Samse au conseil :
SA G.Doras (jusqu'au 27/04/05).

2004

Président du Directoire :
SA Samse.

Président Directeur Général :
SA La Boîte à Outils (jusqu'au 26/05/04).

Président :
SAS La Boîte à Outils (depuis le 26/05/04),
SAS SCInv.

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement, SA G.Doras (depuis
le 05/06/04).

Gérant :
SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte
de Savoie, SCI Du Vieux Port.

Administrateur :
SA Dumont Investissement, SA Samse-Bmd
(jusqu'au 23/12/04), SA Ets René de Veyle, SA
Plattard Négoco (jusqu'au 10/05/04), SA Tc-Hp,
SA Bois Mauris Oddos, SAS Simc (depuis le
30/11/04), SAS Société Creusoise de Matériaux
(depuis le 30/06/04).

Représentant permanent de Samse au conseil :
SA Sam (jusqu'au 23/12/04), SA G.Doras.

2003

Président du Directoire :
SA Samse.

Président Directeur Général :
SA La Boîte à Outils.

Président :
SAS SCInv (depuis le 17/12/03).

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement.

Gérant :

SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte
de Savoie, SCI Du Vieux Port.

Administrateur :

SA Dumont Investissement, SA Samse-Bmd,
SA Ets René de Veyle, SA Plattard Négoco,
SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SA Sam
(jusqu'au 22/12/03).

Représentant permanent de Samse au conseil :
SA Ets Benet (devenus Sam le 22/12/03), SA
G.Doras (depuis le 07/07/03).

2002

Président du Directoire :
SA Samse, SA Dumont Investissement (jusqu'au
31/05/02).

Président Directeur Général :
SA La Boîte à Outils, SA Dumollard Matériaux
(jusqu'au 03/05/02), SA Bmi (jusqu'au 03/05/02).

Directeur Général Délégué :
SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02).

Gérant :

SCI Célestin Chassieu, SCI Le Bourg, SCI Porte
de Savoie, SCI Du Vieux Port.

Administrateur :

SA Dumont Investissement (depuis le 31/05/02),
SA Bert Matériaux (jusqu'au 29/11/02), SA
Samse-Bmd, SA Ets René de Veyle, SA Plattard
Négoco, SA Tc-Hp, SA Bois Mauris Oddos, SA
Sam (depuis le 28/05/02), SA Simc.

**Représentant permanent de Samse au conseil
de surveillance :**
SA Ets Benet, SA Deguerri Samse (jusqu'au
17/12/02).

**Représentant permanent de Samse au conseil
de surveillance :**
MCD (Matériaux de Construction Distribution –
jusqu'au 16/12/02).

Gaston CHAPPELLAZ

Membre du Conseil de Surveillance

2006

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

Administrateur :
SA Christaud.

2005

Administrateur :
SA Christaud.

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2004

Président Directeur Général :
SA Christaud (jusqu'au 26/05/04).

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2003

Président Directeur Général :
SA Christaud.

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

Président Directeur Général :
SA Christaud.

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

CRH EUROPE BV

Membre du Conseil de Surveillance

2006

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2005

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2004

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2003

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2002

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

DUMONT INVESTISSEMENT

Membre du Conseil de Surveillance

2006

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2005

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2004

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2003

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2002

Membre du conseil de surveillance :
SA Samse.

2-4 DECLARATIONS SUR LA SITUATION DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence, aucun mandataire social, au cours des cinq dernières années, n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude, n'a été associé à une faillite, à une mise sous séquestre ou à une liquidation, n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires et/ou n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

Il n'y a aucun lien familial entre les membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire de la société, à l'exception de :

. Monsieur François Bériot (membre du Directoire), neveu de Monsieur Paul Bériot (membre du Conseil de Surveillance),
. Monsieur Patrice Joppé (Président du Conseil de Surveillance), cousin de Monsieur Jean-Yves Jehl de Menorval (membre du Conseil de Surveillance).

Il n'existe aucun conflit d'intérêt entre les devoirs à l'égard de la société, des membres du Conseil de Surveillance ou du Directoire et leurs intérêts privés.

2-5 OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS DE SAMSE

Les règles de prudence du Groupe prévoient que les membres du Conseil de Surveillance et mandataires sociaux doivent concentrer leurs opérations sur les instruments financiers de la société à compter du jour suivant la communication des résultats annuels, semestriels et trimestriels. Conformément à l'article L 621-18-2 du code monétaire et financier et aux articles 223-22 et suivants du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, les opérations effectuées sur

les instruments financiers de Samse par chacun des membres de son Conseil de Surveillance et de son Directoire (ou des personnes qui lui sont liées) doivent être déclarées.

A la connaissance de la société et à la date du présent document de référence, seuls Messieurs Paul Bériot et Philippe Gérard ont effectué des opérations sur les titres de la société au cours de l'exercice 2007 :

Noms	Date de l'opération	Nature de l'opération	Nombre d'actions vendues	Prix unitaire	Montant de l'opération
Paul Bériot	16/07/2007	Vente	278	108,00 €	30 024,00 €
Philippe Gérard	07/06/2007	Vente	131	114,60 €	15 012,60 €

2-6 REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Politique de rémunération et d'attribution des avantages sociaux aux mandataires sociaux

Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des membres du Directoire est déterminée selon des modalités proposées par le comité des rémunérations et adoptées par le Conseil de Surveillance.

La rémunération comprend une partie fixe et une partie variable.

La partie variable correspond soit à un intéressement soit à une prime individuelle d'objectifs :

. l'intéressement est calculé sur la base du résultat courant consolidé du Groupe, les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations,

la prime individuelle d'objectifs est déterminée selon plusieurs critères : résultat courant, taux de marge, taux de « couverture transports » et critères qualitatifs non quantifiés.

Au titre des avantages, les membres du Directoire disposent d'une voiture de fonction.

Avantages postérieurs à l'emploi

Indemnités de cessation de mandat social

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune compensation contractuelle au titre de la cessation de leur mandat.

Indemnités de fin de carrière

Les membres du Directoire bénéficient au titre de leur contrat de travail des dispositions applicables aux collaborateurs de Samse en matière d'indemnité de fin de carrière. Ce régime prévoit, selon la situation contractuelle initiale des bénéficiaires et le nombre de leurs années de présence dans le Groupe, le paiement, lors du départ en retraite du Groupe, d'une indemnité pouvant aller jusqu'à six mois de la moyenne des douze derniers mois.

Régime de retraite

Aucun régime complémentaire de retraite, ni régime de prévoyance n'a été souscrit.

Montant des rémunérations et avantages sociaux attribués aux mandataires sociaux

Au cours de l'année 2007, les rémunérations brutes, directes et indirectes versées par la société Samse, par la holding Dumont Investissement et par toute autre filiale de la société aux mandataires sociaux de la société Samse, au titre de leur mandat et des fonctions qu'ils exercent dans

l'ensemble des sociétés du Groupe, se sont élevées à 1 870 605 € soit 1 692 045 € versés aux membres du Directoire et 178 560 € versés aux membres du Conseil de Surveillance.

Rémunérations versées aux membres du Directoire

Montants bruts en euros

Membres du Directoire	Partie fixe du salaire	Partie variable du salaire	Éléments exceptionnels du salaire	Avantage en nature (d)	Jetons de présence	Rémunération au titre du mandat social	Total versé en 2007	Total versé en 2006
Olivier Malfait	121 099	93 312 (a)		1 850	3 279	18 000	237 540	221 801
François Bériot	84 938	32 874 (a)		2 462		18 000	138 274	107 361
Jean-Marie Bernard	105 033	154 404 (a)	217 688 (b)	1 667			478 792	320 244
Jean-Jacques Chabanis	117 787	98 086 (a)		5 295		18 000	239 168	210 336
Philippe Gérard	84 915	34 354 (c)		2 140			121 409	110 716
Christophe Lyonnet	66 960	17 003 (c)		2 268			86 231	81 039
Bernard Puel	121 238	93 312 (a)		1 760		18 000	234 310	214 955
Jérôme Thfoin	105 856	48 329 (a)		2 136			156 321	143 548

(a) Intéressement calculé sur la base du résultat courant consolidé du Groupe ; les taux individuels étant définis par le comité des rémunérations.

(b) L'élément exceptionnel correspond à l'indemnité de départ (cessation du contrat de travail).

(c) Prime individuelle d'objectifs calculée sur la base de plusieurs critères (le résultat courant, le taux de marge, le taux de « couverture transports » et des critères qualitatifs non quantifiés).

(d) L'avantage en nature correspond à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

Rémunérations versées aux membres du Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance ne reçoivent aucune autre rémunération que les seuls jetons de présence à l'exception de Monsieur Patrice Joppé, Président du Conseil de Surveillance et de Monsieur Gérard Besson, représentant permanent de Dumont Investissement.

Monsieur Patrice Joppé, perçoit une rémunération mensuelle de 1 525 €, soit 18 300 € par an, au titre de son mandat de Président du Conseil d'Administration de Dumont Investissement et 3 279 € au titre des jetons de présence versés par les sociétés Dumont Investissement et Christaud.

La rémunération de Monsieur Gérard Besson s'élève globalement à 131 204 € (hors jetons de présence Samse).

Le montant de la partie fixe de son salaire ressort à 73 155 €. La partie variable, qui correspond à l'intéressement calculé sur la base du résultat courant consolidé du Groupe, représente 36 425 €.

L'avantage en nature (voiture de fonction) dont il a bénéficié, représente 1 845 €.

Par ailleurs, au titre de son mandat social, il a perçu la somme de 18 000 €.

Enfin, il a perçu 1 779 € au titre des jetons de présence versés par Dumont Investissement.

Montant des jetons de présence versés en 2007 par Samse (en euros)

		2007	2006
Paul Bériot	(E)	5 798	3 274
Gérard Besson (Dumont Investissement)	(S)	2 510	2 265
Gaston Chappellaz	(E)	6 520	7 011
CRH Europe BV	(E)	3 953	5 021
Jean-Yves Jehl de Menorval	(E)	4 486	5 021
Patrice Joppé	(P)	2 510	2 510
Martine Villarino	(Se)	2 510	-

(E) : Membre extérieur ; (S) : Membre salarié ; (P) : Président ; (Se) : secrétaire

Les jetons de présence sont répartis entre les membres du Conseil de Surveillance de la façon suivante :

- pour 50 % au prorata de la présence effective aux réunions du Conseil de Surveillance.
- pour 50 % uniformément entre les membres du Conseil de Surveillance, sans condition de présence.

Les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance salariés sont réduits de moitié par rapport à ceux versés aux membres du Conseil de Surveillance extérieurs. La secrétaire de séance bénéficie de 50 % des jetons de présence accordés au Président.

Stocks-options

Options de souscription d'actions consenties aux mandataires sociaux

INFORMATION SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS			
Date d'assemblée	Plan n ° 1	Plan n ° 2	Plan n ° 3
Date du conseil d'administration ou du Directoire	Conseil d'administration du 04/02/1998	Directoire du 17/12/2001	Directoire du 10/06/2003
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	50 000	(1) 52 000	(1) 110 000
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux	7 500	(2) 20 000	(3) 2 400
Dont nombre total d'actions pouvant être souscrites par les dix premiers attributaires salariés	10 920	32 000	5 600
Point de départ d'exercice des options	04/02/2003	17/12/2005	10/06/2008
Date d'expiration	04/07/2003	17/12/2006	10/06/2010
Prix de souscription	32,40 €	37,87 €	36,00 €
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2007	44 740 (souscription le 4/07/2003)	50 582 (souscription le 31/01/2006)	0
Options annulées	5 260	1 418	17 880
Options restant à lever	0	0	88 920

(1) Plans 2 et 3, après division du nominal de l'action par 2.

(2) Mandataires sociaux bénéficiaires de 4 000 actions de souscription chacun : François Bériot, Jean-Jacques Chabanis, Philippe Gérard, Olivier Malfait, Bernard Puel.

(3) Mandataires sociaux bénéficiaires d'actions de souscription : Jérôme Thfoin (2 000), Christophe Lyonnet (400).

Options de souscription d'actions consenties au cours de l'exercice aux dix premiers salariés (non mandataires sociaux)

	Nombre d'actions attribuées/souscrites
Options consenties durant l'exercice aux 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	0
Options levées durant l'exercice aux 10 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	0

Actions gratuites

Depuis l'assemblée générale du 14 décembre 2007, le Directoire dispose de la faculté d'attribuer des actions gratuites à certains membres du personnel de la société ou des sociétés qui lui sont liées directement ou indirectement et/ou aux mandataires sociaux du Groupe. Ces attributions d'actions gratuites ont pour but de rémunérer, motiver et fidéliser les salariés.

Dans sa séance du 14 décembre 2007, le Directoire a décidé d'attribuer gratuitement 26 420 actions de la société, soit 0,78 % du capital, au profit des bénéficiaires désignés parmi les membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux du Groupe Samse, selon quatre catégories :

- . les membres du Directoire, bénéficiaires de 500 actions chacun,
 - . les membres du comité de direction et les directeurs de région, bénéficiaires de 240 actions chacun,
 - . les directeurs d'activité et cadres supérieurs du siège social, bénéficiaires de 120 actions chacun,
 - . les directeurs d'agence et autres cadres du siège social, bénéficiaires de 60 actions chacun.
- L'attribution est subordonnée au respect par chaque bénéficiaire des conditions et critères d'attribution déterminés par le Directoire et à l'atteinte par le Groupe Samse d'objectifs de performance au titre des exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009, dont le détail figure dans le rapport du Directoire.

Actions gratuites consenties aux mandataires sociaux Samse

	Nombre d'actions attribuées
Olivier Malfait	500
François Bériot	500
Jean-Jacques Chabanis	500
Philippe Gérard	500
Christophe Lyonnet	500
Bernard Puel	500
Jérôme Thfoin	500
Gérard Besson	500

Actions gratuites consenties aux treize premiers salariés Samse (non mandataires sociaux)

	Nombre d'actions attribuées
Actions attribuées aux 13 salariés dont le nombre d'options est le plus élevé	2 880
Actions levées par les 13 salariés dont le nombre d'options souscrites est le plus élevé	0

Prêts et garanties accordés aux dirigeants

Il n'existe aucun prêt, aucune garantie accordé ou constitué par la société en faveur des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance.

Il n'existe pas d'actif appartenant directement ou indirectement aux dirigeants de la société, exploité dans le cadre du Groupe.

Schémas d'intéressement du personnel

Accord d'intéressement des salariés

Un accord d'intéressement (dans le cadre légal) des salariés aux résultats de la société a été conclu le 23 décembre 1982. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, en date du 30 juin 2006, après modifications.

Calcul

La prime est calculée par agence ou par regroupements d'agences correspondant au même bassin de chalandise, selon les objectifs de rentabilité (résultat opérationnel courant) définis annuellement.

Accord de participation

Un accord de participation des salariés aux fruits de l'expansion est en place depuis le 1^{er} janvier 1968. Il a été renouvelé à plusieurs reprises et la dernière fois, pour une durée de cinq ans, en date du 10 janvier 2007.

Le calcul de la réserve spéciale de participation s'effectue conformément aux dispositions des articles 8 et 9 de l'ordonnance du 21 octobre 1986 et des textes pris ou à prendre pour son application (L 442-2 du code du travail).

Bénéficiaires

Les membres du personnel appelés à bénéficier de droits individuels au titre de la répartition de la réserve spéciale de participation afférente à un exercice, sont les salariés comptant dans l'entreprise trois mois d'ancienneté avant la fin de l'exercice concerné.

Modalités de gestion des droits attribués aux salariés

Les droits des salariés sont attribués soit :

- 1) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Dumont Investissement, société holding. Ces actions proviennent d'un rachat préalable effectué par la société Samse,
- 2) sous la forme d'actions (ou de coupures d'actions) de la société Samse,
- 3) par affectation au PEE «Participation Samse» créé à cet effet,
- 4) par affectation au PEE «Groupe Samse».

Le choix est fait annuellement, après consultation et avis du Comité Central Inter Entreprises.

L'opération d'attribution d'actions a lieu à partir du 1^{er} janvier suivant l'exercice considéré. La valeur retenue pour la distribution d'actions est évaluée à dire d'expert au 31 décembre de l'exercice considéré.

Sommes affectées au personnel au titre de l'intéressement et de la participation pour les cinq dernières années :

Exercice	Participation	Intéressement
2003	600 390 €	1 172 337 €
2004	1 339 433 €	1 877 256 €
2005	1 308 597 €	1 723 909 €
2006	1 650 465 €	2 015 694 €
2007	1 712 110 €	2 245 900 €

2-7 CONTROLE INTERNE

Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société

Le présent rapport est établi en application de l'article L 225-68 du code de commerce afin de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Il présente également les principes et les règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux, conformément à

l'article 62 de la loi sur le développement de la participation et de l'actionnariat salarié codifié au dernier alinéa de l'article L 225-68 du code de commerce.

Le rapport du Président a été élaboré en collaboration avec la direction générale et l'audit interne. Il a été relu par le comité d'audit en présence des commissaires aux comptes.

I - Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'ordre du jour des réunions du Conseil est élaboré par le Président, en concertation avec le secrétaire, en tenant compte des ordres du jour des réunions des comités spécialisés et des propositions des membres du Conseil.

En 2007, le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois, avec un taux d'assiduité de ses membres de 92 %. Au cours de ces réunions, le Conseil de Surveillance a principalement procédé à l'examen des comptes, au contrôle permanent de la gestion du Directoire et à l'appréciation des questions stratégiques, notamment en matière de développement et de croissance externe.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a autorisé :

- les nouvelles conventions réglementées nées au cours de l'exercice (conventions d'assistance, de cession de fonds de commerce) ;
- les nouvelles conventions réglementées de trésorerie ou de bail nées au cours de l'exercice mais déclassées au 31 décembre 2007.

Le Conseil de Surveillance a procédé aux nominations suivantes :

- au 16 janvier 2007, M. Olivier Malfait est nommé Président du Directoire, à la suite de la décision du

même Conseil de mettre fin au mandat de Président du Directoire de M. Jean-Marie Bernard,

- au 16 janvier 2007, M. François Bériot est nommé Directeur Général,
- au 16 mars 2007, M. Christophe Lyonnet est nommé membre du Directoire.

Le Conseil de Surveillance réuni le 21 décembre 2007, a renouvelé le mandat des membres du Directoire venant à expiration le 31 janvier 2008 et ce pour une durée de deux ans. Le Conseil de Surveillance a reconduit M. Olivier Malfait dans ses fonctions de Président du Directoire et M. François Bériot, M. Jean-Jacques Chabanis et M. Bernard Puel dans leurs fonctions de Directeur Général pour une durée de deux ans.

Le Conseil de Surveillance a approuvé au cours de sa séance du 29 juin 2007 son règlement intérieur afin de formaliser les principes du Gouvernement d'entreprise.

Ce règlement régit notamment les relations entre les membres du Conseil de Surveillance et les membres du Directoire de la société. Les membres du Conseil de Surveillance, leur représentant permanent et les membres du Directoire sont individuellement et collectivement liés par le présent règlement et engageront leur responsabilité individuelle en cas de manquement.

Par ailleurs, l'article IV du règlement détaille la Charte du membre du Conseil de Surveillance. Elle stipule notamment qu'en raison de ses missions légales, chaque membre du Conseil de Surveillance, et le cas échéant, son représentant permanent, exerce ses fonctions de bonne foi, avec loyauté, dans le respect des principes de confidentialité et de diligence.

Le règlement intérieur du Conseil de Surveillance est disponible sur www.groupe-samse.fr, rubrique Finances - documents à télécharger.

Afin de suivre les recommandations de l'AFEP/MEDEF sur le « Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées », le Conseil de Surveillance Samse s'est fixé comme objectif de recruter un ou deux membres indépendants d'ici la fin de l'année 2008.

Pour mettre en œuvre les principes du Gouvernement d'entreprise, le Conseil de Surveillance a constitué en son sein trois comités spécialisés : un comité des rémunérations, un comité d'audit et un comité stratégique et d'investissement.

LES COMITES SPECIALISES : COMITE DES REMUNERATIONS, COMITE D'AUDIT ET COMITE STRATEGIQUE ET D'INVESTISSEMENT

Ces comités, dont les membres sont choisis en fonction de leur expérience et désignés par le Conseil de Surveillance, sont présidés par le Président du Conseil de Surveillance, à l'exception du comité d'audit présidé par M. Robert Dutreuil depuis le 17 septembre 2007.

Ils sont amenés à préparer certaines réunions du Conseil de Surveillance en examinant des points spécifiques. Un compte-rendu est rapporté au Conseil lui permettant de disposer de l'information nécessaire à la prise de décision.

LE COMITE DES REMUNERATIONS

Le comité des rémunérations, composé de quatre membres (Mme Marie-Claude Guicherd, M. Paul Bériot, M. Hugues Joppé, M. Patrice Joppé) a pour mission d'apprécier l'ensemble des rémunérations et avantages perçus par les membres du Directoire.

Le comité des rémunérations s'est réuni deux fois au cours de l'année 2007.

Il est prévu sur l'année 2008 d'élargir le rôle du comité des rémunérations notamment dans la recherche de membres indépendants du Conseil de Surveillance.

Lors d'une prochaine séance du Conseil de Surveillance il sera proposé de donner à ce comité le nom de « comité des rémunérations et des nominations ».

LE COMITE D'AUDIT

Le comité d'audit composé de huit membres (Mme Marie-Claude Guicherd, M. Gaston Chappellaz, M. Philippe Dénecé, M. Robert Dutreuil, M. Hugues Joppé, M. Patrice Joppé, M. Olivier Malfait, M. Bernard Puel) a pour principales missions :

- d'analyser les comptes sociaux et consolidés, annuels et semestriels, de la société, préparés par la direction comptabilité et gestion du Groupe en présence des commissaires aux comptes ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur les méthodes adoptées pour l'établissement des comptes, de solliciter l'avis et d'entendre les commissaires aux comptes sur les méthodes et les options retenues ;
- d'examiner et d'émettre un avis sur la pertinence des procédures de contrôle interne, d'entendre les commissaires aux comptes et l'auditeur interne, de prendre connaissance de la synthèse effectuée lors des interventions intérimaires sur les procédures de contrôle interne ;
- d'entendre des membres du comité de direction, ou tout autre responsable, sur les processus clés de l'entreprise afin de juger de la mise en œuvre du contrôle interne dans le Groupe ;
- d'orienter les travaux de l'auditeur interne.

Le comité d'audit s'est réuni trois fois en 2007, avant la tenue des Conseils de Surveillance, avec un taux d'assiduité de ses membres de 91,7 %. Les commissaires aux comptes et l'auditeur interne ont été présents à tous les comités.

Le comité d'audit a principalement suivi au cours de l'année 2007 :

- la mise en place des plans d'action suite à la cartographie des risques ;
- les phases de test du plan de secours informatique du Groupe Samse ;
- l'avancement des travaux de mise en conformité du Groupe avec le « Cadre de référence du Contrôle Interne » publié par l'AMF le 31 octobre 2006.

Au cours du comité d'audit du 17 septembre 2007, a été approuvée à l'unanimité la nomination de M. Robert Dutreuil comme Président du comité d'audit en remplacement de M. Patrice Joppé resté membre du comité.

Le comité d'audit qui s'est réuni le 13 mars 2008 a eu principalement pour ordre du jour l'examen des comptes annuels avant la présentation au Conseil de Surveillance et du projet de rapport du Président du Conseil de Surveillance.

Afin de suivre les recommandations de l'AFEP/MEDEF sur le « Gouvernement d'entreprise des sociétés cotées », MM. Olivier Malfait et Bernard Puel, respectivement Président du Directoire et Directeur Général, démissionneront en 2008 du comité d'audit. Le comité d'audit pourra les entendre à tout moment et notamment lors de l'analyse des comptes sociaux et consolidés.

LE COMITE STRATEGIQUE ET D'INVESTISSEMENT

Le comité stratégique et d'investissement est composé de dix membres (M. François Bériot,

M. Paul Bériot, M. Gaston Chappellaz, M. Philippe Dénecé, M. Patrice Joppé, M. Hugues Joppé, M. Olivier Malfait, M. Bernard Puel, M. Jean de Gregorio et Mme Valérie Chavanne).

La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique à partir de 500 K€.

Le comité stratégique et d'investissement s'est réuni trois fois en 2007. Le taux d'assiduité de ses membres a été de 80 %.

II - Principales procédures de contrôle interne

Le Groupe Samse a engagé au cours de l'année 2007 le déploiement du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs », publié dans le Cadre de référence AMF d'octobre 2006.

Ainsi, bien que la « Position de l'AMF sur le rapport du Groupe de travail sur les aménagements de la réglementation financière pour les valeurs moyennes et petites » du 9 janvier 2008 recommande principalement l'utilisation des deux questionnaires présents dans le Cadre de référence, le Groupe Samse conserve l'approche détaillée engagée au travers du « Guide d'application ».

OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Au sein du Groupe Samse, le contrôle interne contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources en assurant plus particulièrement :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Ceci comme le préconise le Cadre de référence publié par l'AMF en octobre 2006.

Quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, le contrôle interne ne peut cependant donner qu'une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs qu'il vise. Il ne peut notamment pas garantir que les risques qu'il vise à prévenir et à maîtriser soient totalement éliminés.

ENVIRONNEMENT ET PERIMETRE DU CONTROLE INTERNE

Le Groupe est organisé par activité (négoce, bricolage) et par zone géographique. Chaque zone géographique, nommée région, regroupe les points de vente d'une ou plusieurs enseignes de l'activité et correspond à un département géographique. Les directions de région relayent les instructions et politiques définies par les directions fonctionnelles du Groupe.

L'environnement du contrôle interne évolue et se structure afin d'accompagner le développement du Groupe Samse. Le Groupe a ainsi engagé le renforcement de son contrôle interne afin de mieux le structurer et de le faire évoluer vers une prise en compte du risque plus systématique tout en conservant des délégations de pouvoirs qui assurent l'optimisation des opérations.

A la fin de l'année 2007, le Groupe Samse a formalisé et diffusé le Manuel des procédures Négoce qui regroupe les procédures opérationnelles à destination des points de vente de son activité négoce - hors Doras actuellement.

Parallèlement la société Samse, mère du Groupe, a engagé sur 2007 le déploiement du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs ».

Ainsi, l'environnement de contrôle interne vise à la maîtrise de l'ensemble des risques résultant des activités du Groupe dont les risques d'erreurs et de fraudes.

Le dispositif de contrôle interne décrit ci-après est mis en place, progressivement dans les sociétés acquises lorsqu'un dispositif de contrôle interne efficace est déjà en place, ou plus rapidement dans le cas contraire.

LES ACTEURS DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil de Surveillance et les comités spécialisés

Les principes de fonctionnement de la société à Directoire et Conseil de Surveillance, tels qu'ils sont définis par les dispositions légales et statutaires, organisent la séparation des fonctions de direction exercées par le Directoire et celles de surveillance et de contrôle dévolues au Conseil de Surveillance.

Le Directoire et le comité de direction

Le Directoire, composé de sept membres, s'est réuni onze fois en 2007.

Il est en charge de la gestion de la société, il la représente auprès de tout tiers et est compétent pour la détermination de sa stratégie opérationnelle et financière.

Le Directoire est en charge du système de contrôle interne. Il définit les orientations du contrôle interne, supervise la mise en place de l'ensemble des éléments le composant et organise la délégation au sein de chaque direction.

Il est assisté dans la gestion de la société par le comité de direction, qui se réunit une fois par semaine. Le comité de direction est composé de certains membres du Directoire, du directeur juridique et social, du directeur des achats, du directeur des systèmes d'information et du directeur de la logistique. Le directeur du développement a intégré le comité de direction à compter du 1^{er} février 2008.

Le Directoire accorde également les délégations de pouvoirs aux directeurs opérationnels afin d'assurer la réalisation et l'optimisation des opérations du

Groupe. Leur responsabilité est formalisée par une définition claire de leur mission et de leurs objectifs, redéfinis annuellement et exprimés par des engagements budgétaires. Chaque direction opérationnelle est dotée de deux contrôleurs de gestion qui assurent le suivi de l'activité par l'analyse des indicateurs clés, diffusent les procédures en vigueur dans le Groupe et vérifient leurs mises en application.

La direction administrative et financière

La direction administrative et financière assure la responsabilité de la gestion financière du Groupe. Elle met en œuvre les financements nécessaires et assure la gestion de la trésorerie.

La direction administrative et financière a la responsabilité du financement et du contrôle budgétaire des programmes d'investissement du Groupe. Les financements sont mis en place pour l'ensemble de ses filiales. Toutefois, les filiales La Boîte à Outils et Doras peuvent mettre en place des financements propres à leur programme d'investissement, en coordination avec la direction financière du Groupe.

La direction administrative et financière assure également la formalisation et la mise à jour des délégations de signature.

Elle poursuit, depuis 2006, le déploiement du virement commercial qui automatise et sécurise le circuit de règlement des paiements fournisseurs grâce à l'utilisation du protocole ETEBAC 5, en l'élargissant aux flux européens sur 2008.

La direction comptabilité et gestion

La direction comptabilité et gestion assure le suivi régulier des opérations réalisées par le Groupe. Elle a pour mission d'élaborer et de diffuser les procédures comptables applicables au sein du Groupe, de veiller à leur adéquation avec les lois et normes comptables en vigueur. Elle a la responsabilité de l'établissement des comptes sociaux et consolidés. Elle pilote la démarche budgétaire annuelle et le reporting mensuel.

Elle s'appuie sur les services de comptabilité, basés au siège et sur les contrôleurs de gestion présents au siège et dans chaque direction régionale.

Cette organisation permet d'assurer le contrôle interne du Groupe dans un contexte décentralisé.

La direction du contrôle de gestion négocie pilote le déploiement du Manuel des procédures négocie diffusé au mois d'octobre 2007.

Les responsables des comptabilités de la société Samse ont réalisé la revue du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs ». Cette revue a conduit à établir un plan d'action pour 2008 sur les objectifs de contrôle à améliorer pour la société Samse.

La direction juridique et sociale

La direction juridique et sociale est chargée par le Groupe de l'identification, de la réduction des risques assurables et de leur couverture financière. Elle prend en charge le suivi des sinistres assurés. De plus, sur ces domaines, elle exerce une fonction support pour les agences du Groupe.

La direction juridique et sociale est également en charge de la diffusion et du respect des lois et règlements en matière de sécurité des biens et des personnes et en matière environnementale. A ce titre, elle organise la prévention et la formation des personnels du Groupe.

La direction juridique et sociale assure l'application du droit du travail et des conventions collectives au sein du Groupe. Elle a un rôle de conseil auprès des responsables des points de vente.

La direction des systèmes d'information (antérieurement direction de l'organisation et des méthodes)

La direction des systèmes d'information a pour mission de mettre en œuvre un système d'information en adéquation avec les besoins et les moyens du Groupe. Elle est chargée de maintenir et de développer les applications, de superviser la cohérence de l'infrastructure et d'assurer l'exploitation des systèmes et réseaux.

La sécurité des systèmes et du réseau est préservée à l'aide de technologies avancées mises à niveau régulièrement. Les applications importantes bénéficient de mesures de sauvegarde permettant de garantir un rétablissement des données en cas de dysfonctionnement.

Le contrôle interne a été renforcé au sein de cette direction en 2005 avec la création d'un poste de responsable de la sécurité des systèmes d'information. Cette création de poste a pour objectifs de centraliser

cette fonction jusque là répartie sur plusieurs services afin de la rendre plus efficace, de mettre en cohérence la politique de sécurité avec les objectifs et les métiers du Groupe, de rationaliser les investissements et d'organiser la formation des personnels du Groupe à la sécurité informatique.

Au cours du mois de novembre 2007, le responsable de la sécurité des systèmes d'information a piloté le premier exercice de test du plan de secours informatique activé en cas d'incident majeur.

Cet exercice a été reconduit au cours du mois de février 2008, comme prévu dans le contrat, afin de mettre en œuvre les recommandations issues des premiers tests. Le résultat de l'ensemble des tests est satisfaisant. Il sera mené chaque année deux séries de tests afin d'intégrer et de tester les évolutions de notre système d'information.

Par ailleurs, le responsable de la sécurité des systèmes d'information a piloté la rédaction de la Politique Générale de Sécurité de l'Information pour le Groupe Samse. Elle définit les exigences en termes de sécurité de l'information que le Groupe Samse souhaite mettre en place. Les exigences fixées par la PGSI sont formalisées dans un plan d'action. Un reporting du plan d'avancement sera présenté par le responsable de la sécurité du système d'information au comité de direction.

L'audit interne

L'audit interne est une activité indépendante et objective rattachée au comité d'audit.

Le comité d'audit valide le planning annuel de l'auditeur interne. Des missions ponctuelles peuvent également lui être confiées par le comité d'audit, la direction générale ou la direction financière du Groupe.

Les missions de l'auditeur interne visent à assister le Président du Conseil de Surveillance et le Président du Directoire dans l'évaluation et l'amélioration du dispositif de contrôle interne de la société.

L'auditeur interne a contribué sur 2007 à la première revue du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière publiée par les émetteurs », réalisée par un groupe projet composé des responsables des comptabilités de la société Samse. Cette revue a formalisé notre position vis-à-vis des objectifs de contrôle détaillés.

Elle a été l'objet d'une revue contradictoire par les commissaires aux comptes de la société Samse.

L'auditeur interne a mené en 2007 des missions en synergie avec les commissaires aux comptes sur le thème de la fraude. L'objectif est de mettre en place des synergies en termes de contrôle interne.

IDENTIFICATION, EVALUATION ET GESTION DES RISQUES

Le Groupe Samse s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques dans l'optique de recenser, d'analyser et de gérer les risques d'origine interne ou externe qui réduiraient la probabilité pour le Groupe d'atteindre ses objectifs. L'auditeur interne a conduit dans ce cadre depuis 2006, un processus de cartographie des risques, initiée avec l'assistance d'un cabinet conseil spécialisé.

Après avoir cartographié les processus de la société, l'auditeur interne a procédé au recensement des risques lors d'entretiens avec les membres du Directoire mais également avec des directeurs fonctionnels, des directeurs de région et des responsables de points de vente.

Les risques recensés ont ensuite été hiérarchisés par l'évaluation de leur probabilité d'occurrence et leur gravité potentielle. Le traitement statistique de ces données et la détermination du niveau d'appétence aux risques du Groupe ont permis de définir trois niveaux de risque : critique, important et faible.

Sur 2007, les thèmes de risque attribués à un ou plusieurs membres du comité de direction ont fait l'objet d'un suivi organisé.

Il est rendu compte des principaux risques dans la rubrique Facteurs de risques du document de référence, qui figure au chapitre 3 Gestion des risques.

ACTIVITES DE CONTROLE

Les activités de contrôle sont menées à différents niveaux hiérarchiques et fonctionnels du Groupe. Une revue des contrôles est menée sur la base du Manuel des procédures Négoce et du Guide d'application du contrôle interne de l'information comptable et financière afin de les compléter et de les systématiser auprès des opérationnels.

PILOTAGE

La direction générale pilote la surveillance du système de contrôle interne mis en œuvre par le management. Cette surveillance s'appuie notamment sur les incidents constatés et sur les remarques formulées par l'auditeur interne ou par les commissaires aux comptes.

INFORMATION SYNTHETIQUE SUR LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

Dans le cadre de l'organisation formelle de son contrôle interne et du management des risques, la société établit et diffuse des règles internes et des procédures afin d'assurer que les principaux risques soient gérés conformément aux politiques et aux objectifs définis.

Le Groupe Samse a formalisé et diffusé le Manuel des procédures Négoce qui regroupe les procédures opérationnelles à destination des points de vente de son activité négoce – hors Doras actuellement.

Les procédures les plus significatives ont pour objet :

D'assurer la fiabilité des informations financières et comptables

Pour assurer la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables, le Groupe s'appuie d'une part sur un cadre de référence des principes et normes comptables, d'autre part sur un système de reporting des opérations des activités du Groupe. De plus, la qualité et la fiabilité des informations financières et comptables reposent sur un système d'information intégré.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont responsables de la production, de la fiabilité et de l'analyse des informations financières diffusées à l'intérieur et à l'extérieur du Groupe.

La production de cette information repose sur des principes comptables qui répondent aux objectifs majeurs d'exhaustivité et de conformité de l'enregistrement des transactions, de cohérence dans la méthode d'enregistrement et dans l'établissement des états financiers.

La direction administrative et financière et la direction comptabilité et gestion sont notamment en charge :

- de l'établissement et de la diffusion des normes comptables Groupe visant à garantir la permanence

et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions,

- de l'établissement, de la validation et de l'analyse des comptes semestriels et annuels, en social et en consolidé,

- de l'établissement du budget annuel suivant une procédure commune, diffusée à l'ensemble du Groupe,

- de l'établissement du reporting mensuel suivant une procédure et des formats identiques pour l'ensemble du Groupe,

- de la mise en place des contrôles clés assurant la maîtrise de nos processus opérationnels - achat, vente, stock,

- du pilotage et de l'évolution du système d'information financière du Groupe en collaboration avec la direction des systèmes d'information.

Le processus de préparation des états financiers relatifs aux comptes sociaux et consolidés

Les comptes annuels sont établis par la direction comptabilité et gestion. Les comptes sociaux sont arrêtés par le Directoire et examinés par le Conseil de Surveillance, avant approbation par l'assemblée générale.

Des comptes intermédiaires sont établis semestriellement, selon le même processus pour les besoins de la consolidation.

Le service consolidation élabore les états consolidés sur la base des informations transmises par le service comptabilité générale. La remontée des informations est structurée de manière à garantir la permanence et l'homogénéité des méthodes d'enregistrement des transactions selon les principes comptables du Groupe : unicité du référentiel comptable, des méthodes et des règles de consolidation.

Le processus de reporting

Le processus de reporting est organisé autour d'un ensemble d'instruments dont la cohérence est assurée par la direction comptabilité et gestion et par les contrôleurs de gestion du siège et des régions.

Les règles et méthodes du reporting sont diffusées par la direction comptabilité et gestion. La fréquence du reporting est mensuelle et repose sur un système d'information intégré et performant. L'objectif est de fournir aux directions régionales ainsi qu'au Directoire un suivi de la situation économique et financière du

Groupe au regard des objectifs budgétaires et de l'historique. L'analyse de ces données est effectuée mensuellement par le Directoire.

D'assurer la sécurité des personnes et des biens dans le respect des lois et des règlements pour prévenir les accidents

Le Groupe a développé une politique active en terme de sécurité des personnes et des biens sur ses sites. En effet, les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (erp). De plus, les points de vente utilisent des matériels roulants pour le déchargement, le stockage et le chargement et reçoivent des livraisons de fournisseurs aux heures d'ouverture.

Cette politique est mise en œuvre par les services sécurité des deux activités du Groupe, le service moyens matériels d'exploitation et par le service des ressources humaines qui organise les formations.

La mise en œuvre de cette politique est assurée par l'émission de notes clés d'organisation et par la mise à disposition de la documentation nécessaire visant à assurer :

- la conformité aux réglementations,
- la maîtrise des risques industriels,
- la gestion de l'hygiène, de la santé et de l'environnement,
- la formation et l'habilitation du personnel,
- la gestion des procédures d'exploitation et de maintenance.

Cette politique s'appuie sur la responsabilisation des directeurs et des responsables des différentes agences et magasins du Groupe.

Elle est accompagnée par des actions continues de sensibilisation et d'information des équipes à travers des formations spécifiques et par la diffusion de ces informations sur la sécurité, les accréditations et permis nécessaires à la conduite des matériels industriels et sur la maintenance des matériels sur le système Intranet du Groupe.

III - Les évolutions du dispositif de contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne du Groupe est dynamique et fait l'objet des adaptations nécessaires en fonction de l'évolution de la réglementation mais également de la stratégie et du développement du Groupe.

Ainsi le Groupe poursuit la formalisation et la diffusion des procédures et des contrôles clés dans les domaines opérationnels et dans le domaine comptable avec le support du « Guide d'application relatif au contrôle interne de l'information comptable et financière »

IV - La politique de rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont validés par le Conseil de Surveillance sur propositions du comité des rémunérations.

La rémunération des mandataires sociaux se compose comme suit :

1/ d'une rémunération fixe ;

2/ d'une rémunération variable, déterminée principalement par un pourcentage du résultat courant consolidé du Groupe. Les pourcentages sont déterminés individuellement, pour chaque membre du Directoire ;

3/ d'un avantage en nature correspondant à la mise à disposition d'un véhicule de fonction.

A ces rémunérations peut s'ajouter l'attribution de stock-options ou d'actions gratuites.

L'information relative à la rémunération des mandataires sociaux sur une base individuelle est disponible dans le Document de Référence, chapitre 2-6.

Les mandataires sociaux ne bénéficient ni de régime de retraite complémentaire, ni d'indemnité de départ.

Le Président du Conseil de Surveillance.

Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L 225-235 du code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Samse S.A. et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L 225-68 du Code de Commerce, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences

destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil de Surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-68 du Code de Commerce.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

BBM & ASSOCIES, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

3 – GESTION DES RISQUES

Facteurs de risques page 56

Assurances et couvertures des risques page 62

3 – GESTION DES RISQUES

3-1 FACTEURS DE RISQUES

Les risques de marché

Le Groupe est normalement exposé aux risques de taux d'intérêt et de liquidité. La gestion de ces risques est centralisée au niveau de la direction administrative et financière.

Le risque de taux

Le risque de taux est suivi de manière régulière par la direction administrative et financière du Groupe et par

le responsable du service trésorerie, en coordination avec les différentes banques partenaires.

Les emprunts souscrits par le Groupe sont libellés en taux fixe et en taux variable.

Les opérations de couverture de taux à la clôture s'élèvent à 19 697 K€ dont 3 321 K€ à moins d'un an.

Ces opérations sont valorisées et contrôlées tous les trimestres (calcul de la valeur de marché des opérations de couverture en application de la norme « IAS 39 »).

31 décembre 2007	(en K€)	1 an au plus	1an à 5 ans	Au-delà	Total
Passifs financiers dont		49 725	82 679	18 508	150 910
Taux fixe		10 282	36 466	3 832	50 580
Taux variable		39 443	46 213	14 674	100 330
Position nette avant gestion		39 443	46 213	14 674	100 330
Hors bilan (swaps de taux)		3 321	16 376	-	19 697
Position nette après gestion		36 122	29 837	14 674	80 633

Une hausse des taux d'intérêts de 1 % majorerait le coût de l'endettement du Groupe Samse de 361 K€.

Le risque de liquidité

Le groupe Samse est peu exposé au risque de liquidité, il s'assure que ses lignes de crédit permettent de financer les dépenses opérationnelles.

Le Groupe dispose d'un cashpool interne et en fonction des besoins de trésorerie, il peut faire appel à des concours bancaires.

Le montant des découverts autorisés à la clôture s'élève à 80 M€.

Au 31 décembre 2007, 16,2 M€ soit 20,2 % de ces découverts étaient utilisés.

Au 31 décembre 2007, l'endettement financier net du Groupe s'élève à 111 M€.

Le Groupe s'est engagé à respecter les covenants suivants au terme de certains emprunts :

-Endettement net / Fonds propres : inférieur ou égal à un.

-Endettement net / Marge brute d'autofinancement : inférieur ou égal à trois.

Au 31 décembre 2007, ces ratios financiers sont respectés :

-Endettement net / fonds propres = 0,47

-Endettement net / Marge brute d'autofinancement = 2,09

Le risque sur actions

Le Groupe Samse a acquis au cours de l'année 2007 de nouvelles actions propres dans le cadre du renouvellement du programme de rachat d'actions, autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2007. La société est propriétaire, au 31 décembre 2007, de 5 662 actions propres. A cette date, les actions sont valorisées à leur valeur historique, soit 316 K€. La valeur boursière de ces actions était de 543 K€ au 31 décembre 2007.

Les valeurs mobilières du Groupe Samse sont représentées essentiellement par des SICAV monétaires évaluées à leur juste valeur soit 13 999 K€ au 31 décembre 2007.

Le risque de change

Le Groupe est peu exposé au risque de change, ses importations proviennent de la zone Euros ou sont libellées en Euros.

Seulement deux fournisseurs sont payés en Dollars ; ils représentent un montant marginal des achats.

Compte tenu de la conjoncture « Dollar » et du faible montant d'importations, le Groupe n'a pas mis de couvertures de change en place au cours de l'année 2007.

Le Groupe exporte de façon marginale en Suisse et dispose de points de vente frontaliers dans l'Ain et la Haute Savoie.

Aucune couverture Euros / Francs Suisses n'a été mise en place car la majeure partie des clients règle en Euros.

Les risques de concurrence

Les risques liés à la concurrence obligent le Groupe à être très attentif à l'évolution du marché et des acteurs.

Pour l'activité négoce, Point P, Réseau Pro, Big Mat, Gédimat, Promater, Tout Faire constituent les principaux concurrents. Concernant l'activité bricolage, les principaux concurrents sont Leroy Merlin, Castorama, Brico Dépôt.

Dans ce contexte concurrentiel, le Groupe Samse veille à adapter en permanence ses agences et ses magasins :

- refonte des plans de vente et des plans de stock,
- formation des collaborateurs,
- investissement dans les moyens logistiques et les outils marketing,
- amélioration de la qualité de service clients,
- maillage territorial.

Par toutes ces actions, les parts de marché des différentes enseignes du Groupe sont maintenues ou développées.

Les risques juridiques

Les facteurs de dépendance

Le Groupe Samse n'est dépendant à l'égard d'aucun brevet, licence ou contrat d'approvisionnement susceptibles d'avoir une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les litiges

Dans la gestion courante de ses activités, le Groupe Samse est sujet à divers litiges ou contentieux dont la société estime qu'ils n'entraîneront aucun coût significatif ou n'auront aucune incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

De plus, il n'existe aucun litige ou arbitrage, susceptible d'avoir, ou ayant eu dans un passé récent, une incidence notable sur la situation financière, l'activité, le résultat ou le patrimoine du Groupe.

Les risques spécifiques liés aux activités du Groupe

Le risque crédit-clients

L'activité négoce du Groupe Samse est exposée au risque de non-recouvrement de ses créances clients.

Au 31 décembre 2007, les créances clients de l'activité négoce représentent 19,88 % du chiffre d'affaires consolidé de l'activité, soit une diminution de 1,15 point par rapport à 2006. La provision pour dépréciation des comptes clients représente 5,81 % des créances brutes soit une baisse de 0,22 point par rapport à 2006.

La gestion du risque est assurée en interne et décentralisée dans les agences et les régions, à travers les responsables crédit clients. Les responsables crédit clients utilisent des prestations de surveillance financière, d'assurance-crédit (SFAC) et de garanties de paiement, auxquelles ils sont formés de manière régulière au travers de stages menés par la direction juridique et sociale. Le suivi du risque global est assuré par la direction générale en relation avec la comptabilité clients.

La gestion des contentieux, sous la responsabilité de la direction juridique et sociale est assurée en interne et centralisée au siège social au service contentieux composé de trois juristes. Les affaires sont suivies individuellement et les actions en justice sont menées en collaboration avec un cabinet d'avocats.

La gestion du risque clients est assurée par la société Samse pour l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de Doras qui dispose de son propre service, basé à Dijon, assurant ainsi une meilleure proximité clients.

Les risques liés aux actifs d'exploitation

Les tènements immobiliers

Le Groupe Samse détient, en pleine propriété ou via des sociétés civiles immobilières où il est majoritaire, la majorité de ses points de vente.

Certains autres points de vente du Groupe sont exploités soit à travers des baux commerciaux, soit à travers des baux à construction. Ces baux sont suivis par le service juridique immobilier, rattaché au Directeur du développement.

TENEMENTS IMMOBILIERS PROPRIETE DU GROUPE			
Samse	Brezins (bureaux)	St Genis-Pouilly	Lyon
	Grenoble (siège)	St Julien en Genevois	Pusignan
	Bourg d'Oisans	Ville la Grand	St Genis Laval
	La Mure	Aix les Bains	St Quentin Fallavier
	Monestier de Clermont	Albertville	Briançon
	Vif	Bourg St Maurice	Chateaufieux
	La Tour du Pin	La Motte Servolex	Château Arnoux
	Moirans	Moutiers	Barcelonnette
	St Marcellin	St Jean de Maurienne	Digne
	Annecy	St Pierre d'Albigny	Privas
	Annemasse	Corbas	Le Pouzin
	Bellegarde	La Tour de Salvagny	Valence
Doras	Corbigny	St Marcel (sol d'autrui)	Cluny
	Décize	Arbois	Gueugnon
	Montluçon	Besançon	Le Creusot
	Moulins Engilbert	Béthoncourt	Macon
	Cosne s/ Loire	Pontarlier	Montceau les Mines
	Nevers St Eloi	Vesoul	Beaune
	St Satur	Is sur Tille	Lons le Saunier
	Chenove	Ste Colombe s/ Seine	Seurre
	Dijon	Langres	Verdun s/ Doubs
	Dole	Villegusien le Lac	Chalon s/Saône (sol d'autrui)
La Boîte à Outils	Echirolles	Annemasse	Le Pont de Beauvoisin
	Cluses	St Genis Pouilly	L'Isle d'Abeau
	Sallanches	St Julien en Genevois	Briançon
	Annecy		
Christaud	Echirolles	Albertville	St Quentin Fallavier
	Annecy	La Motte Servolex	Moirans
	Aubenas		
Célestin Matériaux	Irigny	Chassieu	Pusignan
Bois Mauris Oddos	Annecy	Argonay	
Matériaux Simc	Cadenet		

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX COMMERCIAUX
(propriétaires extérieurs au groupe SAMSE)

Samse	Crolles St Egrève Lans en Vercors La Frette	Flumet La Motte Servolex Margencel Thonon les Bains	Annonay Montpezat Vallon Pont d'Arc Guillestre
Doras	Neuilly l'Evêque St Usage Baume les Dames Is sur Tille	Faverois Chalindrey Fain les Montbard Crottet	Nuits St Georges Chenove Noidans Les Vesoul Cluny (terrain)
La Boîte à Outils	La Tour du Pin Alès Montélimar	Voglans La Frette Champier	Gap Pontarlier Le Creusot
Matériaux Simc	Manosque Manosque (plate-forme) Mouans La Fare Le Luc Pertuis	Aix en Provence Lamanon Vinson sur Verdon Sarrians Oraison Aubagne	Velaux Sault Gardanne La Farlède Monteux
Christaud	Valence	Clermont-Ferrand	Argonay
Blanc Matériaux	Colmars Les Alpes	La Mure Argens	Annot
Laudis	Avignon	Bagnols sur Cèze	
Expotéo	Gap	Echirolles	
Bois Mauris Oddos	Briançon		
Des Idées	Bassens		
Société des Gravier et Agglomérés de Cluses	Cluses		
Francheville Matériaux	Chaponost		
Mat-Appro	St Etienne de St Geoires		
E-Mat	St Etienne de St Geoires		
Quincaillerie du Pays de Seyne	La Seyne Les Alpes		
Get Electric	Grenoble		
Scierie Jourdan	Vinay		
Les Comptoirs du Bois et Associés	Voiron		
Scierie et Séchoirs du Dauphiné	St Hilaire du Rosier		
Ets Pierre Henry et Fils	St Hilaire du Rosier		
Deguerry Samse	Montréal la Cluse		

TENEMENTS MIXTES (propriété et location)			
Samse	St Martin d'Hères Modane Le Pont de Beauvoisin Meximieux	Gap Veynes Sisteron	Aubenas Joyeuse Ruoms
La Boîte à Outils	St Jean de Moirans St Martin d'Hères St Jean de Maurienne	Bassens Décines	Valence Montceau les Mines
Doras	Nevers Jonction		
Btp Distribution	Fegersheim	Haguenau	
Remat	St Jean de Moirans	St Quentin Fallavier	
Bois Mauris Oddos	Seyssins		

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE BAUX A CONSTRUCTION		
Samse	Vienne	Embrun
La Boîte à Outils	Albertville	Romans
Doras	Nevers Jonction	

TENEMENTS FAISANT L'OBJET DE CREDIT-BAUX			
Samse	Brezins (plate-forme)	Sallanches	Digne
Bourg Matériaux	St Denis les Bourg		

IMMEUBLES DE PLACEMENT			
Samse	Chignin (ancienne agence)		
Doras	Riom Seurre	Chatenay le Royal Langres	Saint Eloi
Célestin Matériaux	Irigny		

Les risques liés à l'immobilier sont assez limités. Seule l'expropriation des terrains et/ ou des constructions peut représenter un véritable risque pour

le parc immobilier du Groupe. A ce jour, un ou deux sites pourraient être concernés mais des solutions amiables sont en cours d'aboutissement.

Les stocks

Les stocks bruts consolidés au 31 décembre 2007 représentent 18,05 % du chiffre d'affaires du Groupe, soit une augmentation de 0,45 point par rapport à 2006. Les stocks font l'objet d'un suivi et d'un contrôle mensuel basé sur des indicateurs mis en place au niveau Groupe. Ces indicateurs sont calculés pour chaque point de vente ainsi que pour la plate-forme logistique.

Les stocks sont constitués de gammes de produits permanents. Le risque d'inventures sur les produits en stock fait l'objet d'une provision représentant 4,67 % de la valeur brute des stocks au 31 décembre 2007, contre 5,1 % en 2006.

Le système d'information

Le Groupe poursuit la sécurisation de son système d'information, identifiée dans la cartographie des risques comme un risque majeur. Les premiers tests du plan de secours informatique ont été menés en novembre 2007 et en février 2008. Le résultat de l'ensemble des tests est satisfaisant. Il sera mené chaque année deux séries de tests afin d'intégrer et de tester les évolutions du système d'information.

Le plan de secours informatique couvre l'ensemble des filiales du Groupe à l'exception de Doras qui dispose de son propre plan de secours informatique et d'Henry qui n'a pas de plan de secours informatique.

Le Groupe a formalisé sa Politique Générale de Sécurité de l'Information. Elle définit les exigences du Groupe en termes de sécurité de l'information. Ces exigences seront mises en place par le Responsable de la sécurité du système d'information au niveau de la tête de Groupe dans un premier temps puis dans l'ensemble des filiales.

Les risques liés à la construction immobilière pour livraison à nous-mêmes

Les risques issus de l'activité de construction immobilière de certaines de nos agences ou magasins sont gérés, de manière centralisée, par le service technique, en liaison avec la direction du développement et la direction générale.

Au sein du service technique, un architecte et deux conducteurs de travaux, gèrent les risques liés à la construction : dépôt des demandes d'autorisations administratives, couverture du risque de construction, réclamations aux sous-traitants intervenant sur les programmes, souscription des polices. Les franchises ou exclusions de garantie sont conformes aux usages.

Les risques liés aux investissements futurs

Le Groupe Samse est exposé aux risques inhérents aux opérations de développement. Tous les projets de croissance externe et interne sont présentés et validés en Directoire et en Conseil de Surveillance. Le Groupe a recours à des conseils extérieurs sur des problématiques particulières, tels que les aspects juridiques et financiers.

Pour améliorer l'analyse des risques liés aux investissements futurs, les projets d'investissement sont soumis à l'approbation du comité stratégique et d'investissement. Le comité étudie tous les projets de croissance externe et les projets de croissance organique à partir de 500 K€. La direction du développement et les responsables opérationnels présentent les projets sur la base d'une étude de marché et d'une analyse de rentabilité. La mission du comité stratégique et d'investissement est d'étudier et de valider les projets d'investissement liés à la croissance de la société, notamment en fonction du critère de retour sur investissement.

Les risques liés à la sécurité des personnes et des biens

Les points de vente du Groupe sont soumis à la législation des établissements recevant du public (ERP).

Afin de répondre aux obligations réglementaires qui en découlent et pour assurer la sécurité de ses employés et des clients sur les sites, le Groupe Samse a mis en place, depuis cinq ans, trois responsables de la sécurité, soit un pour le négoce et deux pour le bricolage.

Ces trois responsables ont pris en charge la réalisation et la mise en place de la documentation obligatoire pour chaque unité de travail : dossier d'évaluation des risques, protocole de sécurité pour les opérations de chargement et de déchargement, protocole de sécurité pour l'enlèvement des bennes à déchets. Ils ont également réalisé la formation incendie, mis en place et organisé le suivi des formations d'habilitation de conduite et de manutention des matériels industriels.

Pour l'activité négoce, les référents sécurité en place dans les régions sont nommés animateurs sécurité. Leur mission sera la mise en place d'un système de management en sécurité. L'animateur sécurité accompagnera et conseillera les chefs d'agence et les directeurs de région sur la réglementation ERP et sur la prévention des risques professionnels. Les animateurs sécurité établiront un reporting par région à destination du responsable de la sécurité négoce et de la direction générale. Cette organisation sera par la suite déployée dans les filiales.

D'autre part, les règles de sécurité, spécifiques à la plate-forme logistique, sont centralisées par le responsable sécurité de l'activité négoce en liaison avec le référent sécurité du site.

Concernant le siège social du Groupe, des formations incendie et secouriste du travail sont organisées régulièrement.

S'agissant d'un travail de proximité, Doras gère de manière autonome la sécurité des personnes et des biens sur ses sites, en utilisant l'expertise du Groupe Samse.

Enfin, le Groupe est doté de comités d'Hygiène, Sécurité et Conditions de travail qui participent à l'amélioration de la gestion de ces risques.

Les risques industriels et environnementaux

Le Groupe Samse présente essentiellement un risque de type environnemental lié au stockage de certaines matières dangereuses sur sa plate-forme logistique. Le site est soumis à la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Le respect de cette réglementation est assuré par un référent sécurité sur le site avec l'appui de l'expertise du responsable sécurité de l'activité négoce. De plus, la plate-forme a obtenu la certification APSAD suite au sprinklage du site.

Par ailleurs, les agences, les magasins et les centres administratifs du Groupe sont soumis à la réglementation du traitement des déchets inscrite dans la loi du 15 juillet 1975. Afin de mieux répondre à ces obligations et d'aller vers une valorisation des déchets, la négociation d'un contrat cadre est en cours de réflexion. En interne, un support pédagogique, destiné aux chefs de parc présente les obligations légales auxquelles les sites sont soumis et les outils qui sont mis à leur disposition pour y répondre. Ces processus sont coordonnés et animés par les responsables sécurité des deux activités du Groupe et leurs relais sur le terrain.

Les sociétés du Groupe Samse n'ont fait l'objet d'aucune condamnation et n'ont eu à verser aucune indemnité au titre des réglementations liées à l'environnement au cours de l'exercice écoulé. Elles n'ont eu aucune provision à constituer au titre des risques liés à l'environnement.

3-2 ASSURANCES ET COUVERTURES DES RISQUES

La stratégie de couverture des risques du Groupe

La politique en matière de stratégie de couverture des risques est centralisée au niveau du Groupe et sous la responsabilité de la direction juridique et sociale.

Au cours de l'exercice 2007, Doras a poursuivi sa politique de couverture et les contrats en cours.

La direction juridique et sociale a pour mission de détecter, d'analyser, de couvrir et d'intervenir en amont de tous les risques identifiés. Son expertise a permis la mise en place d'une stratégie de couverture répartie entre prévention, auto-assurance et assurance des risques identifiés.

La stratégie de couverture des risques du Groupe est basée d'une part sur une politique active de prévention quant à la sécurité des biens et des

personnes et d'autre part sur un arbitrage entre politique d'assurance pour les risques importants et d'auto-assurance pour les risques de fréquence.

La stratégie de gestion des éventuels sinistres du Groupe Samse est basée sur la gestion directe de ceux-ci, en partenariat avec la compagnie d'assurance via des courtiers. Cette politique permet de réagir au mieux dès la gestation d'un éventuel sinistre et donc soit de le régler immédiatement, soit de le gérer dans l'optimisation active du risque potentiel. Les procédures sont également gérées directement, en partenariat avec les compagnies. Cette politique assure au Groupe sa performance dans les résultats de la gestion des divers sinistres.

Le Groupe Samse n'a pas de compagnie d'assurance ou de réassurance « captive ».

La politique de prévention

La politique de prévention est un élément important de la stratégie de couverture des risques dans le domaine de la sécurité des personnes et des biens.

Cette politique de prévention est mise en œuvre au travers de la formation des personnels. Les programmes de formation sont établis en fonction des obligations légales liées à la conduite de matériels industriels et des besoins recensés par les responsables sécurité au travers d'audits sur le terrain ou suite à des accidents du travail. Ainsi le Groupe a mis en place des formations concernant les gestes et les postures de travail ou le magasinage en sécurité.

La politique d'assurance et d'auto-assurance

En 2007, les politiques antérieures ont été reconduites.

Les risques identifiés par la direction juridique sont assurés par sept polices conclues avec des compagnies d'assurances, dont la notoriété est reconnue, pour la partie Samse-La Boîte à Outils (Samse, Christaud, Célestin Matériaux, Laudis, Bois Mauris Oddos, Remat, Dumont Investissement, Société des Gravieres et Agglomérés de Cluses, Francheville Matériaux, Expotéo, La Boîte à Outils, Bjd, Des Idées, Entrepôt du Bricolage Froment, Bricolage Bois Du Verne, Ts Habitat).

Doras et Henry restent indépendants dans leur gestion des risques.

Le Groupe utilise l'expertise de cabinets de courtage spécialisés. Cette pratique permet d'obtenir un bon rapport qualité/prix et d'assurer les grands risques avec une limitation contractuelle d'indemnité calculée en fonction du sinistre maximum possible.

La politique d'assurance de Samse-La Boîte à Outils est d'assurer l'ensemble des risques de gravité, c'est-à-dire ceux qui peuvent mettre en péril un établissement et de s'auto-assurer pour les risques de fréquence pour les montants inférieurs à la franchise.

Cette politique permet d'une part de ne pas surcharger le coût d'une police par des sinistres de fréquence de faible montant et d'autre part de responsabiliser les utilisateurs dans leurs pratiques en s'appuyant sur la politique de prévention et sur l'affectation réelle du coût des sinistres dans les résultats des agences.

Doras et Henry ont choisi des politiques d'assurance plus larges avec de faibles franchises.

Le cumul des primes d'assurance est de 2 847,70 K€ soit 0,317 % du chiffre d'affaires consolidé (amélioration d'environ 0,07 point par rapport à 2006).

Couverture des dommages matériels et pertes d'exploitation

Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

Le contrat d'assurance souscrit auprès des AGF, selon le principe de garantie « tous risques sauf », couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, de dégâts des eaux, électriques, de vol ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

En 2007, tous les sites de La Boîte à Outils, les têtes de région Samse et la plate-forme de Brezins étaient assurés en pertes d'exploitation.

Cette assurance a été souscrite pour la première fois pour les têtes des régions négoce, considérant que les petites agences satellites qui leur sont rattachées peuvent facilement être substituées en cas de sinistre (livraisons depuis les autres agences), ce qui n'est pas le cas pour les grosses agences en tête de région.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance dans les limites usuelles.

Un partenariat fructueux est mis en place avec la compagnie, dont l'expertise est sollicitée dès la conception de nouveaux bâtiments permettant ainsi une optimisation des risques et des investissements de prévention.

La couverture maximale par sinistre est de 30 M€ pour la plate-forme de Brezins, sans hausse de prime. Elle est de 19,5 M€ pour les autres établissements.

La franchise, de 15 K€ pour les sinistres de fréquence (dégâts des eaux, risques électriques, vol, ...), rend le Groupe auto-assureur de près de 90 % d'entre eux.

La franchise est de 75 K€ pour l'incendie et de cinq jours pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement. Les capitaux assurés au titre de ce contrat représentent un montant de 260 M€ en 2007 (246 M€ en 2006).

Il convient d'indiquer qu'un sinistre majeur est survenu en fin décembre (environ 7 M€ de sinistre).

Le magasin La Boîte à Outils de Gap a intégralement brûlé. La reconstruction est en cours. Le magasin neuf rouvrira ses portes en fin d'année 2008.

Ce sinistre a permis d'éprouver la solidité de la couverture mise en place et la qualité du partenariat développé tant avec les AGF qu'avec le courtier Gras Savoye, qui oeuvrent aux côtés du Groupe pour surmonter toutes les difficultés liées à cette reconstruction.

La compagnie AGF a confirmé qu'elle maintenait ses garanties.

Le Groupe Doras

Le contrat d'assurance a été renégocié en 2007 auprès de la compagnie AGF, par l'intermédiaire du courtier Verspieren, et couvre pour l'essentiel les risques d'incendie, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives aux sinistres garantis.

Les critères de souscription tiennent compte de l'offre du marché de l'assurance.

L'ensemble des agences est assuré en pertes d'exploitation (marge brute assurée de 44,5 M€). La LCI globale est de 19 999 900 €, par sinistre et/ou événement. La franchise est de 7 K€ et de trois jours ouvrés pour la perte d'exploitation.

Un recensement de la valeur des actifs et des marges brutes générées par l'exploitation de ces actifs est réalisé annuellement. Les capitaux assurés sont de 110 M€ en 2007 (pour 106 M€ en 2006).

Couverture du risque de responsabilité civile

Le contrat de responsabilité civile souscrit comprend deux volets : la responsabilité civile chef d'entreprise et la responsabilité civile produit.

La responsabilité civile chef d'entreprise couvre les dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers du fait de l'activité du Groupe.

La responsabilité civile produit couvre les obligations de garanties énoncées dans le code civil et se rapportant aux activités du Groupe (1792 garantie annale, biennale et décennale du bâtiment - 1641 garantie des vices cachés - 1386 responsabilité des produits défectueux).

Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

La couverture maximale est de 6,5 M€ par sinistre. Les principales sous-limites concernent les dommages matériels et immatériels consécutifs et la responsabilité après livraison.

Ces litiges sont gérés d'une manière très intégrée par le Groupe. La direction juridique et sociale prend en charge la gestion des litiges et garde la maîtrise de toutes les procédures éventuellement engagées en partenariat étroit avec la compagnie.

Le montant du risque est déterminé et provisionné suivant des règles Groupe dans les comptes sociaux des différentes entités concernées. La politique menée induit une excellente maîtrise de ce risque et une sinistralité quasi inexistante.

Placée auprès de la mutuelle du bâtiment Camacte depuis 2005, via le courtier Gras Savoye, cette police a capitalisé pour faire face à un éventuel sinistre majeur ou sériel.

Il convient de noter que Samse importe pour le Groupe, via sa plate-forme centrale de Brezins, de plus en plus de produits (Chine...). Agissant en qualité d'importateur, Samse supporte, pour l'ensemble du Groupe qu'elle approvisionne, la charge de la surprime d'assurance.

Le Groupe Doras

Le risque de responsabilité civile (responsabilité civile d'exploitation et décennale produit), fait l'objet d'une couverture d'assurance souscrite auprès de la compagnie L'auxiliaire, via le courtier DFD.

La couverture maximale est de 2 287 K€ pour les dommages corporels et 1 525 K€ pour la RC produits.

Couverture des risques liés au parc automobile et camions

Le Groupe Samse-La Boîte à Outils

1360 voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de la Macifilia, via le courtier Opera. Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

Le Groupe Doras

468 voitures, poids lourds et engins de manutention sont assurés dans une police flotte unique, souscrite auprès de la Macifilia, via le courtier DFD.

Cette police est gérée à l'équilibre sinistres/primes.

Couverture des autres domaines

En complément des couvertures ci-dessus, le Groupe souscrit aux assurances obligatoires comme celles concernant les déplacements professionnels des salariés du Groupe avec leur véhicule privé, ainsi qu'auprès de la SFAC pour les risques clients.

Les dirigeants du Groupe Samse bénéficient des garanties du programme d'assurance des mandataires sociaux.

4 – INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

Données sociales page 67

Données environnementales page 68

4 – INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

4-1 DONNEES SOCIALES

Les collaborateurs

La répartition des effectifs sur les trois dernières années figure dans le tableau ci-dessous :

Effectif total	Au 31/12/2007			Au 31/12/2006			Au 31/12/2005		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Samse	1 058	364	1 422	1 070	357	1 427	1 051	337	1 388
Doras	487	200	687	473	191	664	525	202	727
Autres stés négoce	225	49	274	185	40	225	163	37	200
Bricolage	799	467	1 266	770	444	1 214	720	401	1 121
Total	2 569	1 080	3 649	2 498	1 032	3 530	2 459	977	3 436

Politique de ressources humaines

Le Groupe maintient une politique de ressources humaines concertée avec les instances représentatives du personnel.

Les embauches en CDI sont privilégiées. Les CDD ne concernent que les remplacements ou des surcroûts temporaires d'activité (importants en zone de montagne l'été).

Tous les recrutements sont effectués en interne, le personnel étant considéré comme la ressource la plus stratégique du Groupe.

Des stages de connaissance de l'entreprise sont organisés afin de faire découvrir le Groupe aux nouveaux entrants ainsi qu'un nouveau module de formation initiale de base.

La promotion interne est encouragée et organisée. Tous les postes vacants sont publiés sur intranet.

Les recrutements externes sont décentralisés en agence pour l'ensemble des personnels logistiques (chauffeurs et magasiniers) et administratifs.

L'âge moyen et l'ancienneté moyenne restent stables. Certains métiers (chauffeurs, magasiniers, vendeurs) et certaines régions (Haute-Savoie, Rhône, Isère) conservent un turn-over significatif.

Représentation du personnel

Le Groupe insiste sur la nécessité d'avoir des représentants du personnel dans chaque établissement.

Le négoce est décentralisé en comités d'établissements départementaux, dirigés par le directeur de région. Les comités d'établissements élisent leurs représentants au comité central inter entreprises (Unité Economique et Sociale (UES) négoce). Trois délégués syndicaux FO ont été désignés dans trois comités d'établissements. Deux délégués syndicaux (CGT-FO et CFE-CGC) sont désignés au niveau de l'UES Samse.

Une UES a été constituée afin de regrouper l'ensemble des agences et sociétés Doras et a permis la représentation du personnel sur un schéma calqué sur Samse.

Quatre délégués syndicaux ont été désignés (CGT, CGT-FO, CFDT, CFE-CGC).

Le bricolage regroupe en un seul comité d'établissement les représentants de l'ensemble des magasins. Trois délégués syndicaux (CFDT, CGT, CFTC) sont désignés.

Une politique de concertation, de transparence, d'écoute et de dialogue tant avec les comités d'établissements qu'avec les délégués syndicaux permet au Groupe d'avoir un climat social sain.

Organisation

Les établissements du Groupe sont organisés, en fonction des 35 heures, pour permettre le meilleur service à la clientèle.

La saisonnalité des ventes en négoce (de 1 à 1,5 en plaine, mais de 1 à 6 en montagne) crée des contraintes organisationnelles réelles, dont la gestion constitue un vrai savoir-faire du Groupe.

Chaque agence, chaque magasin, constitue un établissement autonome doté de ressources propres. Mais chacun travaille également en réseau avec les établissements proches, permettant ainsi, outre un parfait maillage du territoire, une optimisation des moyens.

Hygiène et sécurité

Le Groupe continue son effort :

- en investissant dans des équipements modernes et adaptés et dans la formation,
- en soutenant les équipes de terrain par deux spécialistes (un pour le négoce et un pour le bricolage).

Des coordinateurs régionaux vont être mis en place, en 2008.

Une réelle politique de prévention est mise en place dans chacun des établissements.

Il convient de rappeler que ces établissements sont destinés à recevoir des publics très variés, représentant autant de risques qu'il faut maîtriser :

- clients professionnels, comme particuliers,
- fournisseurs,
- transporteurs,
- personnels.

Malgré cela, un incendie a détruit, fin décembre, le magasin de La Boîte à Outils de Gap, sans incidence sociale.

Tous les établissements sont aujourd'hui dotés d'un plan de circulation et de prévention. Les documents uniques de sécurité sont en place partout, ainsi que des CHSCT dans les établissements ayant atteint les 50 collaborateurs.

L'intégralité des personnels caristes, chauffeurs, grutiers, conducteurs de nacelles élévatrices, a été formée ces dernières années et les renouvellements sont effectués.

Malgré cette politique, le secteur du magasinage reste notre risque le plus sérieux.

Fumer est strictement interdit à l'intérieur des locaux, sauf dans des pièces adaptées et désignées. Des points sécurisés sont également conçus pour les stockages extérieurs.

4-2 DONNEES ENVIRONNEMENTALES

Le Groupe Samse n'engendre pas de risque particulier inhérent à son activité. Toutefois, le Groupe est soucieux du respect de l'environnement et a décidé de poursuivre un certain nombre d'actions.

Architecture et Environnement

La construction de chaque nouveau point de vente fait l'objet d'une intégration architecturale du bâtiment dans le paysage. Un architecte, intégré au sein du Groupe, prend soin de la qualité architecturale en relation avec les différents services de la mairie concernée.

Les programmes de rénovation et de modernisation des sites les plus anciens sont réalisés avec la même approche.

Les services techniques du Groupe assurent la construction, la maintenance et la sécurité des constructions. Un soin tout particulier est ainsi apporté à la résolution des ponts thermiques, à l'augmentation des isolations et à la qualité constructive en général : la notion de coût global de la construction, intégrant les frais de fonctionnement et d'entretien, est une donnée primordiale de l'acte de construire.

L'ensemble des surfaces enrobées des projets neufs est réalisé dans le respect de la réglementation sur les rejets d'eaux pluviales, en partenariat avec des bureaux d'étude. La mise aux normes du parc immobilier se fait également au fur et à mesure des rénovations des bâtiments.

Gestion des déchets et recyclage

Les agences du Groupe intègrent une démarche consistant à améliorer le tri des emballages et déchets. Les sites les plus importants sont équipés d'un compacteur pour valoriser et recycler proprement les cartons et plastiques. Des bennes, séparées si la taille du site le permet, facilitent la gestion des déchets.

L'informatique, développée au sein du Groupe et en partenariat avec Get Electric, bureau d'étude et installateur électrique intégré au Groupe, gèrent la plupart des déchets suivant les filières de recyclage respectueuses de l'environnement. La gestion de la destruction des onduleurs, tubes fluorescents, entre autres, se fait suivant un processus de destruction et de traçabilité respectant les normes en vigueur. Les batteries sont récupérées dans les agences du Groupe et détruites selon les règles en vigueur.

Des initiatives de recyclage des consommations papier ont été mises en place au siège social et dans les agences du Groupe.

Un contrat de suivi de destruction des pneus a été signé avec Euromaster afin d'en garantir un recyclage écologique.

Les transports

Le Groupe a mis en oeuvre des actions afin de réduire l'impact environnemental lié aux transports. La mise en place en interne d'un « Réseau Grand Lyon » et l'investissement dans le suivi et la gestion satellite de ses camions a permis l'optimisation des transports par une réduction importante des kilomètres parcourus.

Les huiles minérales sont progressivement remplacées par des huiles biologiques dans les camions et les chariots élévateurs. Actuellement 13 % du parc est équipé.

Le renouvellement de 20 % du parc par le remplacement des véhicules aux normes «euro 3» par des véhicules aux normes «euro 4» qui réduisent l'émission de gaz polluant de 60 %, confirme la volonté du Groupe de participer à un effort de propreté dans ses prestations.

A travers son Plan de Déplacement Entreprise, le Groupe tend à optimiser les déplacements de ses employés en privilégiant les modes de transport alternatifs à la voiture individuelle : encouragement

à l'utilisation des transports publics, incitation au covoiturage, aménagement des horaires de travail...

L'énergie

Que ce soit dans les agences Samse, les magasins La boîte à Outils ou les bureaux, les consommations d'énergie restent relativement faibles, comparées à celles d'autres activités de négoce.

Les nouveaux magasins et agences sont conçus dans un objectif de faible consommation et d'adéquation entre les besoins et la technique.

Les menuiseries aluminium mises en oeuvre sont à rupture de pont thermique. En partenariat avec les entreprises qui suivent le Groupe dans la construction des agences et des magasins, une veille technologique est assurée en permanence. Il est mis régulièrement en oeuvre des systèmes de free-cooling, permettant de récupérer l'air frais la nuit pour rafraîchir le volume intérieur. La première des installations de rafraîchissement d'air par solution adiabatique, augmentation de l'hygrométrie du magasin, a été mise en oeuvre en 2007.

Pour les systèmes de chauffage, l'énergie gaz est principalement utilisée et une réflexion est en cours sur la mise en oeuvre également de panneaux solaires, de panneaux photovoltaïques.

Ces mesures, accompagnées par un soin particulier à la construction et plus spécifiquement aux ponts thermiques ainsi qu'à l'isolation générale du bâtiment, permettent de rendre les bâtiments économes et efficaces.

Un soin tout aussi particulier est apporté aux bâtiments de stockage où les surfaces translucides sont augmentées afin de réduire les consommations électriques liées à l'éclairage.

Les produits

Le Groupe Samse est sensible à la qualité et à la sécurité des produits qu'il distribue.

Il référence par préférence les matériaux qui ne nuisent pas à la qualité de l'environnement.

Les produits référencés sont sélectionnés par des commissions constituées de spécialistes : le choix des produits se fait sur des critères de qualité/prix, mais également sur les performances réelles des produits, et notamment en matière de respect de l'environnement et de réduction des nuisances : les labels FSC et PEFC sont privilégiés pour l'achat de bois et les offres produits en isolation naturelle sont développées.

En effet, l'éco-construction devient une préoccupation croissante dans les activités du Groupe. C'est ainsi qu'a été développé Moboa, l'offre construction bois du Groupe, qui vise à promouvoir un mode de construction respectueux de l'environnement.

Ce souci de qualité se retrouve également dans la distribution des produits : le Groupe a débuté une démarche de suppression des sacs plastiques dans l'ensemble de ses points de vente en faveur de sacs en plastique recyclé. Le changement a été mis en œuvre en 2008.

Dématérialisation des factures

Un système d'Echange de Données Informatisé (EDI) se met en place dans l'optique du « zéro papier ». De plus par ce système les transactions seront plus fiables et plus rapides.

Biennale de l'Habitat Durable

Le Groupe Samse concrétisera son engagement croissant dans le développement durable en étant partenaire de la 2^{ème} Biennale de l'Habitat Durable à Grenoble du 22 mai au 19 juin 2008. Cette manifestation a pour objectif de promouvoir l'habitat durable auprès des acteurs de la construction et du grand public.

Si l'engagement du Groupe Samse dans le développement durable n'en est encore qu'à ses débuts, il est le fruit d'une démarche sincère et profonde. Une démarche qui se construit dans la durée, un engagement durable.

5 – INFORMATIONS JURIDIQUES

Renseignements à caractère général concernant la société page 72

Renseignements à caractère général concernant le capital page 75

5 – INFORMATIONS JURIDIQUES

5-1 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA SOCIETE

Dénomination sociale et siège social

SAMSE
2 Rue Raymond Pitet
38 100 Grenoble.

Forme, nationalité et législation

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, régie par la législation française.

Constitution et durée

La société a été constituée le 14 février 1920 et prolongée le 14 février 2000, pour une durée de 99 années, soit jusqu'au 14 février 2099.

Objet social (statuts, article 3)

La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'achat, la fabrication et la vente de tous matériaux et de tous objets en général, utilisés dans la construction et dans toutes entreprises de travaux publics et privés,
- L'achat et la vente de tous combustibles solides, liquides ou gazeux, de carburants et huiles de graissage et de tous appareils nécessaires à leur utilisation,
- Le traitement et la transformation de ces matériaux pour les adapter à tous emplois dans la construction et l'entreprise,
- L'aménagement et l'exploitation de tous gisements, mines, minières et carrières, en vue de la réalisation des opérations prévues aux deux paragraphes qui précèdent,
- Accessoirement et pour l'utilisation des produits à fournir par la société, toutes entreprises de travaux publics et privés,
- Toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières ayant trait à l'objet ci-dessus défini, lequel objet n'a d'ailleurs pas un caractère limitatif,

- La réalisation des opérations mentionnées sous le présent article, par tous moyens et sous toutes formes, notamment sous forme d'apport par tous particuliers ou sociétés à la présente société, ou d'apport par celle-ci à toutes sociétés à constituer ou constituées, en tous pays, moyennant attribution, en représentation de la valeur des biens apportés, soit d'actions ou d'espèces, soit de redevances fixes ou proportionnelles, ou moyennant une part dans les bénéfices ou tous autres avantages,
- La participation directe ou indirecte, avec tous particuliers ou sociétés, en tous pays, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet social,
- La constitution en tous pays de toutes sociétés ayant un objet relatif à celui de la présente société ou pouvant contribuer au développement de cet objet, ainsi que la souscription en espèces aux actions de toutes sociétés créées ou à créer, en tous pays, ayant un but analogue,
- La location de camions sans chauffeur.

Registre du commerce et des sociétés

RCS GRENOBLE sous le numéro 056 502 248

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices (statuts article 48)

Sur le bénéfice de chaque exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, sont tout d'abord prélevées les sommes à porter en réserve en application de la loi.

Ainsi, il est prélevé cinq pour cent pour constituer le fond de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ledit fond atteint le dixième du capital social ; il reprend son cours lorsque, pour

une cause quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de cette fraction.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserve en application de la loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale prélève, ensuite, les sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Il sera prélevé la somme nécessaire pour servir à toutes les actions sans distinction, l'intérêt au taux de six pour cent par an, de leur montant nominal libéré et non amorti ; cet intérêt ne sera pas cumulatif.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre toutes les actions proportionnellement à leur montant libéré et non amorti.

Cependant, hors le cas de réduction de capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer.

L'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves facultatives soit pour fournir ou compléter un dividende, soit à titre de distribution exceptionnelle ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont distribués par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'assemblée générale, inscrites à un compte spécial pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

Assemblées générales

Modes de convocation des assemblées générales : (statuts art 37) Elles sont convoquées soit par le Directoire ou, à défaut, par le Conseil de Surveillance ou par les commissaires aux comptes, soit par un mandataire désigné par le Président du tribunal de commerce statuant en référé à la demande d'un ou plusieurs actionnaires réunissant le dixième au moins du capital.

La convocation des assemblées est faite par une insertion dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du lieu du siège social et en outre, si la société est réputée faire appel public à l'épargne, par une insertion dans le BALO, après envoi préalable de la copie de l'avis de réunion à l'AMF, dans le délai légal.

Les actionnaires titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont, en outre, convoqués à toute assemblée, par lettre ordinaire ou, sur leur demande et à leurs frais, par lettre recommandée.

La convocation proprement dite doit, le cas échéant, être précédée d'un avis préliminaire de réunion, dans les conditions énoncées par l'article 130 du décret du 23 mars 1967.

Lorsqu'une assemblée n'a pu régulièrement délibérer, faute de réunir le quorum requis, la deuxième assemblée et, le cas échéant, la deuxième assemblée prorogée, sont convoquées dans les mêmes formes que la première et l'avis de convocation rappelle la date de la première et reproduit son ordre du jour.

Conditions d'admission : (statuts article 39) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions s'il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire, sur simple justification de son identité et seulement s'il est propriétaire d'au moins dix actions s'il s'agit d'une assemblée générale ordinaire, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom depuis cinq jours au moins avant la date de la réunion.

Toutefois, les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à dix (10) peuvent se grouper pour atteindre le minimum prévu aux statuts et se faire représenter par l'un d'eux ou le conjoint de l'un d'eux conformément aux dispositions de l'article L 225-112 du code de commerce.

S'il possède des actions au porteur, il doit, cinq jours au moins avant la date de la réunion, déposer au siège social le récépissé constatant son inscription dans une banque, un établissement financier ou chez un agent de change. Ce délai peut être réduit par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Conditions d'exercice du droit de vote : (statuts articles 41-15-13) Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Si des actions sont soumises à usufruit ou appartiennent indivisément à plusieurs personnes, le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées générales ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées générales extraordinaires.

Cependant, les actionnaires peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux assemblées générales. En ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée adressée au

siège social, la société étant tenue de respecter cette convention pour toute assemblée générale qui se réunirait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi de la lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi de la date d'expédition.

Si des actions font l'objet d'un gage, le droit de vote est exercé par le titulaire des titres. A cet effet, le créancier gagiste doit remettre au débiteur le certificat d'immobilisation des actions délivré par le teneur du compte.

Le vote s'exprime à main levée, ou par appel nominal, ou au scrutin secret, selon ce qu'en décide le bureau de l'assemblée ou les actionnaires. Les actionnaires peuvent aussi voter par correspondance.

Conditions d'acquisition de droits de vote multiples : (statuts article 15) Un vote double est conféré aux actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

5-2 RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL

Conditions

Les modifications du capital et des droits respectifs des actions sont effectuées conformément aux prescriptions légales.

Montant du capital et droits de vote

Le capital social au 31 décembre 2007 est de 3 372 696 €, divisé en 3 372 696 actions de 1 € de nominal chacune, totalement libérées. Le nombre de droits de vote attachés aux 3 372 696 actions composant le capital social au 31 décembre 2007 est de 5 799 724.

Capital potentiel

Les options de souscription d'actions en cours au 31 décembre 2007 représentent 88 920 actions. Les attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre du plan qui a été autorisé lors de l'assemblée générale tenue le 14 décembre 2007, représentent 26 420 actions.

Sur la base du capital social de la société au 31 décembre 2007, la dilution potentielle maximale en cas d'émission de la totalité des actions résultant des options de souscription et de l'attribution d'actions gratuites serait de 3,31 %.

Evolution du capital depuis le 31 décembre 1998

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions		Augmentation de capital	Capital après opération
		Emises	Total		
07.12.1999	Augmentation de capital à la suite de la fusion absorption de la société Mateco	197	336 219	9 850 F	16 810 950 F
07.12.1999	Conversion du capital en € avec incorporation d'une somme prélevée sur le poste « autres réserves » pour arrondir la valeur nominale des actions à 8 €	---	336 219	832 666,52 F	2 689 752 €
06.06.2001	Division par 4 du nominal des actions et échange des actions de 8 € contre de nouvelles actions de 2 € de nominal	1 344 876 de 2 € de nominal	1 344 876	---	2 689 752 €
06.09.2001	Augmentation de capital en faveur des salariés adhérents du PEE Participation Samse	10 501	1 355 377	21 002 €	2 710 754 €
08.09.2003	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions « Eureka » de 1998	44 740	1 400 117	89 480 €	2 800 234 €
16.12.2003	Augmentation de capital réservée à CRH Europe BV	161 000	1 561 117	322 000 €	3 122 234 €
23.12.2004	Augmentation de capital à la suite de la fusion absorption de la société Sam	648	1 561 765	1 296 €	3 123 530 €
13.02.2006	Augmentation de capital dans le cadre du plan d'options de souscription d'actions de 2001	25 291	1 587 056	50 582 €	3 174 112 €
19.05.2006	Division du nominal de l'action par 2	1 587 056	3 174 112	---	3 174 112 €
28.07.2006	Augmentation de capital par apport de 2 247 actions de la société Ets Pierre Henry et Fils	198 584	3 372 696	198 584 €	3 372 696 €

Evolution de la détention du capital au cours des trois derniers exercices

	2007		2006		2005	
	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote	% du capital	% droits de vote
<u>Nominatifs :</u>						
- Dumont Investissement	51,15	57,76	51,12	58,04	51,20	58,11
- CRH Europe BV	18,56	21,58	18,56	21,73	19,72	23,31
- Banque de Vizille	2,90	2,99	2,90	2,88	3,08	3,09
- Redwood Developpement	2,95	1,71	2,95	1,72	-	-
- Divers	5,26	4,90	3,91	3,68	2,64	1,76
Sous-total :	80,82	88,94	79,44	88,05	76,64	86,27
<u>Porteurs :</u>						
- Dumont Investissement	0,25	0,15	-	-	-	-
- Iraty	3,10	1,80	3,10	1,82	3,30	1,95
- Fcp Centifolia	2,87	1,68	2,95	1,73	2,77	1,64
- Stock Picking France	1,78	1,03	1,94	1,13	2,06	1,22
- Exane	-	-	-	-	1,07	0,63
- Divers	11,18	6,40	12,57	7,27	14,16	8,29
Sous-total :	19,18	11,06	20,56	11,95	23,36	13,73
TOTAL	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

Détention du capital social et droits de vote au 31 décembre 2007

	Actions détenues	% du capital	Droits de vote	% Droits de vote
<u>Nominatifs :</u>				
- Dumont Investissement	1 725 130	51,15	3 349 968	57,76
- CRH Europe Bv	626 000	18,56	1 252 000	21,58
- Banque de Vizille	97 850	2,90	173 132	2,99
- Redwood Developpement	99 292	2,95	99 292	1,71
- Divers	177 427	5,26	283 997	4,90
Sous-total :	2 725 699	80,82	5 158 389	88,94
<u>Porteurs :</u>				
- Dumont Investissement	8 400	0,25	8 400	0,15
- Iraty	104 640	3,10	104 640	1,80
- Fcp Centifolia	96 879	2,87	96 879	1,68
- Stock Picking France	60 000	1,78	60 000	1,03
- Divers	377 078	11,18	371 416*	6,40
Sous-total :	646 997	19,18	641 335	11,06
TOTAL	3 372 696	100,00	5 799 724	100,00

* 5 662 actions auto-détenues par Samse n'ont pas droit de vote.

L'enquête TPI du 31 décembre 2007 a permis de recenser 844 actionnaires. Le nombre total des droits de vote existant est de 5 799 724.

Au cours de l'exercice 2007, aucun actionnaire n'a déclaré avoir franchi un seuil statutaire de 1 % du capital ou des droits de vote.

En revanche, le 18 janvier 2008, DNCA Finance a déclaré avoir franchi à la hausse, par suite

d'acquisitions en bourse, le seuil des 3 % du capital et des 2 % des droits de vote de la société Samse.

La société Dumont Investissement est la société Holding créée à l'occasion du R.E.S. (Rachat de l'Entreprise par les Salariés) en 1988.

Les principaux actionnaires sont les suivants :

- Salariés + FCP	849 815 actions soit 50,30 %
- Famille Joppé	366 195 actions soit 21,70 %
- Sté René de Veyle	133 129 actions soit 7,90 %
- Famille Doras	100 057 actions soit 5,90 %
- Sté Redwood Développement	97 094 actions soit 5,80 %
- Famille Bériot	89 939 actions soit 5,30 %
- Divers	52 060 actions soit 3,10 %

Actionnariat salarié

Samse développe l'actionnariat salarié depuis de nombreuses années.

34 611 actions Samse, détenues par les salariés ou anciens salariés et acquises au titre de la participation des salariés antérieurement au 31 décembre 1987, représentent environ 1,03 % des 3 372 696 actions composant le capital social au 31 décembre 2007 (les salariés sont principalement actionnaires de la société holding Dumont Investissement).

Le Fonds Commun de Placement (FCP) créé dans le cadre de la participation attribuée au titre de l'exercice 2000 (participation exceptionnellement versée en actions Samse) détient 7 570 actions Samse, représentant 0,22 % du capital.

Autorisations financières

Conformément à l'article L 225-100 du code de commerce, le tableau ci-après récapitule les délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale au Directoire.

Assemblée générale	Résolution	Nature	Durée de l'autorisation et expiration	Plafond du montant nominal maximum
28/05/2003	5 ^{ème}	Options de souscription d'actions en faveur des salariés ou mandataires sociaux de la société ou des sociétés qui lui sont liées	38 mois 10 juin 2010	3,26 % du capital
14/05/2007	8 ^{ème}	Achat par la société de ses propres actions	18 mois 14 novembre 2008	2 % du capital
14/12/2007	1 ^{ère}	Attribution d'actions gratuites	38 mois 14 février 2011	0,90 % du capital

Au jour de l'établissement du présent document de référence, le Directoire a fait usage de la seule délégation portant sur l'achat par la société de ses

propres actions et dont il est fait état dans le rapport du Directoire établi conformément à l'article L 225-209 du code de commerce.

Titres existants donnant accès au capital

Options de souscription d'actions

L'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 28 mai 2003, par le vote de sa cinquième résolution, a délégué au Directoire, pour

une durée de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-177 et suivants du code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de consentir aux membres du personnel salarié ainsi qu'aux dirigeants et mandataires sociaux, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la société, le nombre total des options ainsi attribuées ouvertes et non encore levées ne pouvant donner lieu à souscrire à un nombre

d'actions supérieur aux limites légales et au plafond global de 110 000 actions.

A la date d'établissement du présent document de référence, le Directoire n'a pas fait usage de la délégation décrite ci-dessus et aucune option de souscription d'actions n'a été levée.

Attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 14 décembre 2007, par le vote de sa première résolution, a délégué au Directoire, pour une période de 38 mois, dans le cadre des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de procéder au profit des mandataires sociaux et de certains membres du personnel salarié, à des attributions d'actions gratuites, d'actions existantes ou à émettre, dans la limite de 0,90 % du capital social.

A la date d'établissement du présent document de référence, le Directoire n'a pas fait usage de la délégation décrite ci-dessus et aucune action gratuite n'a été consentie.

Opérations d'achats par la société de ses propres titres de capital

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2007, par le vote de sa huitième résolution, a délégué au Directoire, dans le cadre des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, les pouvoirs nécessaires aux fins de faire racheter en

bourse ou de gré à gré, par la société, ses propres actions dans la limite de 2 % des actions représentatives de son capital social. Cette délégation a été consentie pour une durée de 18 mois.

Cette résolution a mis fin à la précédente délégation consentie par l'assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2006 dans les mêmes conditions.

Il vous est rendu compte de l'usage qu'il a été fait de cette délégation dans le rapport du Directoire établi conformément à l'article L 225-209 du code de commerce, présenté au chapitre 9 Assemblée générale mixte du 23 mai 2008, paragraphe 9-3 .

Nantissement sur les actions de la société et sur celles détenues par Samse

Aucun titre Samse n'est nanti.

Samse n'a consenti aucun nantissement sur les titres de ses filiales.

Titres non représentatifs de capital

Samse n'a émis ni part de fondateurs ni certificat de droits de vote.

Pacte d'actionnaires

Il n'existe aucun pacte entre actionnaires, aucune convention entre actionnaires.

6 – RAPPORT DE GESTION

Faits marquants de l'exercice 2007	page 80
Panorama financier	page 81
Politique de financement	page 86
Normes IAS/IFRS	page 86
Evènements intervenus depuis la clôture de l'exercice	page 86
Facteurs de risques	page 86
Mandats et fonctions des mandataires sociaux	page 86
Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	page 86
Perspectives d'avenir	page 86
Frais de recherche et de développement	page 87
Dépenses non déductibles fiscalement	page 87
Observations du comité d'entreprise	page 87

6 – RAPPORT DE GESTION

6-1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2007

Croissance externe

Acquisitions, créations

. Février 2007, Samse a créé Expotéo dont elle détient 100 % du capital, société de négoce de carrelage, sanitaire et parquets

. Avril 2007, Doras acquiert 100 % de la SCI Louis Pergaud

. Juin 2007, Quincaillerie du Pays de Seyne, négoce généraliste, est rachetée à 100 % par Samse

. Décembre 2007, prise de participation de Samse dans la SCI La Règle à hauteur de 100 %

. Décembre 2007, reprise des Transports Schwartz par BTP Distribution à 75 %

Ces sociétés sont consolidées par intégration globale.

. Septembre 2007, création de la SCI Les Bambous qui rentre dans le périmètre du Groupe en intégration proportionnelle, à hauteur de 50 % détenus par Samse.

. Mars 2007, mise en équivalence de Rg Bricolage acquise par La Boîte à Outils à hauteur de 39,98 %.

Modifications significatives du périmètre

En bricolage

. Avril 2007 : prise de participation complémentaire de La Boîte à Outils, dans Ts Habitat, la quote-part de capital détenu passant de 49 % à 66,66 %

. Mai 2007 : la quote-part détenue par Samse dans La Boîte à Outils de 91,52 % est passée à 91,55 %

. Juillet 2007 : acquisition par La Boîte à Outils des titres de Bjd portant la détention de 69,99 % à 100 %

. Juillet 2007 : la quote-part détenue dans la SCI Le Mas du Plan par La Boîte à Outils passe de 50 % à 100 %.

En négoce

. Juin 2007 : prise de participation complémentaire dans Remat portant la quote-part de Samse dans le capital de 94,85 % à 97,03 %.

. Juillet 2007 : prise de participation complémentaire de Samse dans Get Electric portant la quote-part du capital de 49,40 % à 71,40 %.

Cessions

. Janvier 2007 : SCI Perce Neige (bricolage) et Maliflor II (négoce)

. Juillet 2007 : CBA Provence

Réorganisation du périmètre

Dans le cadre de la restructuration interne, deux opérations ont été réalisées :

. Juillet 2007 : Transmission Universelle de Patrimoine de Weldis à La Boîte à Outils

. Novembre 2007 : Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés Labouret et Les Cygnes à SCInv.

Événement majeur

Fin décembre 2007, un incendie a totalement détruit le magasin de La Boîte à Outils, à Gap. Ce sinistre n'a pas eu d'incidence significative sur le résultat 2007. Le magasin sera reconstruit au cours de l'exercice 2008, pour une réouverture prévue en décembre. L'arrêt d'activité de ce magasin aura un impact négatif sur la progression de l'activité bricolage en 2008 (estimation - 4,68 %), mais sera sans conséquence significative sur le résultat, compte tenu des remboursements d'assurance (reconstruction et pertes d'exploitation).

6-2 PANORAMA FINANCIER

Activité du Groupe

EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros)	2007	2006	2005	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	927,6	848,9	779,5	9,27	19,00
Résultat d'exploitation	50,6	40,4	33,8	25,32	49,83
Résultat opérationnel courant	51,6	40,4	33,9	27,51	51,76
Résultat opérationnel	53,1	43,6	39,1	21,97	36,01
Résultat financier	- 5,4	- 4,0	- 3,6	36,30	52,29
Impôt sur le résultat	17,2	14,3	12,5	20,05	37,58
Résultat net des sociétés intégrées	32,5	27,0	24,5	20,71	33,06
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	2,1	1,7	1,5	19,38	39,81
Résultat net consolidé (part du Groupe)	28,9	23,4	22,1	23,28	30,79

1 - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Samse a progressé de 9,27 % au cours de l'exercice 2007 et a atteint 927,6 M€. Les deux métiers sont en progression, avec 9,92 % de hausse pour l'activité

négoce (81 % du chiffre d'affaires consolidé) et 6,58 % pour l'activité bricolage (19 % du chiffre d'affaires consolidé).

Répartition du chiffre d'affaires par activité

(en millions d'euros)	2007	2006	2005	% sur 1 an	% sur 2 ans
Négoce	751,5	683,6	627,1	9,92	19,83
Bricolage	176,1	165,3	152,4	6,58	15,61
Total Groupe	927,6	848,9	779,5	9,27	19,00

2 - Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe s'élève à 50,6 M€ (+ 25,32 % par rapport à l'exercice précédent). Cette croissance s'explique notamment par les modifications du périmètre de consolidation du Groupe qui prend en compte la création et l'acquisition de nouvelles sociétés.

A périmètre comparable, le résultat d'exploitation progresse de 15,1 % par rapport à l'année dernière. Cette progression est le résultat du bon niveau d'activité sur un marché qui reste porteur et d'une bonne gestion des charges de structure.

3 - Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe correspond au résultat opérationnel courant majoré des plus et

moins values de cessions d'actifs immobiliers qui représentent 1,54 M€. Pour l'exercice 2007, le résultat opérationnel du Groupe s'élève à 53,1 M€ en progression de 21,97 % et représente 5,73 % du chiffre d'affaires.

4 - Résultat financier

Le résultat financier se compose d'une part du coût de l'endettement financier net et d'autre part des autres produits et charges financières. Il ressort en 2007 à - 5,4 M€ (soit une augmentation de 36,30 % par rapport à l'exercice précédent). Cette progression est principalement due au coût de l'endettement financier lié à l'entrée dans le périmètre de nouvelles sociétés et à l'augmentation des taux d'intérêt.

5 - Impôt sur le résultat

La charge d'impôt représente un montant de 17,2 M€ contre 14,3 M€ l'année précédente. Le taux d'impôt facial du Groupe (après retraitement des charges qui ne supportent pas d'impôt) ressort à 35,02 %. La différence entre le taux de l'impôt effectif du Groupe de 34,43 % et 35,02 % s'explique par l'existence dans le résultat de charges définitivement non déductibles.

6 - Résultat des sociétés intégrées

Le résultat net des sociétés intégrées progresse de 20,71 %. Ceci traduit la performance réalisée par le Groupe dans ses opérations de croissance externes et internes.

7 - Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part dans le résultat des entreprises associées progresse de 0,33 M€, soit une augmentation de 19,38 % résultant pour partie de l'entrée dans le périmètre de la société Rg Bricolage représentant un résultat de 0,18 M€.

8 - Résultat net consolidé part du Groupe

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 28,9 M€ contre 23,4 M€ l'année dernière soit une amélioration de 23,28 %.

Flux financiers

Sur l'exercice 2007, les flux financiers ont principalement été impactés par les diverses prises de participation du Groupe. Les tableaux ci-dessous

présentent l'évolution de l'endettement net et le ratio d'endettement financier sur les trois derniers exercices.

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Dettes financières non courantes	101,5	127,7	111,0
Dettes financières courantes	33,2	23,7	24,9
Trésorerie nette	- 23,4	- 57,8	- 56,0
Endettement net	111,3	93,6	80,0

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Capitaux propres	234,4	204,7	163,6
Endettement financier net	111,3	93,6	80,0
Ratio d'endettement net	47,47 %	45,73 %	48,92 %

Flux d'investissement

(en K€)	2007	2006	2005
Investissements réalisés par Samse			
Investissements opérationnels			
Immobilisations incorporelles	326	645	833
Terrains et constructions	8 726	9 964	11 685
Matériels et outillages	1 973	3 246	1 078
Installations et agencements mobiliers	1 165	957	1 161
Matériels de transport	1 696	1 738	2 224
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 026	774	798
Total	14 912	17 324	17 779
Investissements financiers			
Blanc Matériaux	-	-	222
Bourg Matériaux	-	250	-
Didier	-	-	12
E-Mat	-	37	-
Ets Pierre Henry et Fils	-	15 541	-
Expotéo	500	-	-
Get-Electric	43	29	30
La Boîte à Outils	455	446	445
La Règle	214	-	-
Mat-Appro	-	-	30
Quincaillerie du Pays de Seyne	1 477	-	-
Remat	84	133	-
Sté des Gravières et Agglomérés de Cluses	-	2 300	-
Total	2 773	18 736	739
Investissements Samse société mère	17 685	36 060	18 518

Investissements réalisés par les filiales

Blanc Matériaux	100	156	-
Bois Mauris Oddos	1 273	389	695
Bourg Matériaux	120	-	-
Branly	-	1 153	-
Btp Distribution	327	342	-
Célestin Matériaux	1 085	63	203
Christaud	283	775	155
Comptoir Froment	-	102	-
Des Idées	-	-	1 214
Doras	8 344	6 573	6 704
Expotéo	865	-	-
Groupe Henry	301	502	-
La Boîte à Outils	5 652	4 031	7 302
Perce Neige	-	-	2 707
Remat	56	103	559
Weldis	-	1 457	-
Autres	543	421	237
Investissements filiales	18 949	16 067	19 776
Investissements Groupe	36 634	52 127	38 294

Le Groupe auto-finance ses investissements ou recourt à des emprunts bancaires.

Activité de Samse

EXTRAIT DU COMPTE DE RESULTAT (DONNEES SOCIALES)

(en millions d'euros)	2007	2006	2005	% sur 1 an	% sur 2 ans
Chiffre d'affaires	461,7	434,4	398,6	6,30	15,85
Résultat d'exploitation	22,7	20,2	18,5	11,94	22,60
Résultat financier	4,2	2,2	1,5	92,58	171,30
Résultat exceptionnel	2,0	0,8	0,9	NC	NC
Impôt sur le résultat	7,5	6,3	5,9	18,98	27,67
Résultat net	19,7	15,2	13,7	29,11	43,45

Le chiffre d'affaires réalisé par Samse sur l'exercice 2007 s'élève à 461,7 M€ contre 434,4 M€ en 2006, ce qui représente une progression de 6,30 %.

Le résultat d'exploitation augmente, passant de 20,2 M€ à 22,7 M€, soit une progression de 11,94 % : les produits d'exploitation se situent à 470,1 M€ et les charges à 447,5 M€.

Le résultat financier, constitué principalement de dividendes en provenance des filiales, a presque doublé puisque de 2,2 M€, il passe à 4,2 M€.

Le résultat exceptionnel qui était de 0,8 M€ ressort à 2,0 M€

Après une participation des salariés de 1,7 M€ et un impôt sur les bénéfices de 7,5 M€, le résultat net s'établit à 19 665 792,92 €, en progression de 29,11 % par rapport au résultat 2006.

Activité et résultats des principales filiales opérationnelles

Activité

Sociétés en K€	Chiffre d'affaires		Résultat d'exploitation		Résultat financier	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Blanc Matériaux	4 932	4 578	360	488	- 11	5
Bois Mauris Oddos	26 503	29 371	1 822	1 194	165	84
Bourg Matériaux (1)	6 655	-	- 351	-	- 33	-
Brico Alès	2 394	2 199	- 69	- 212	- 34	- 20
Bricolage Bois du Verne	4 164	3 266	6	- 523	- 99	- 51
Btp Distribution	19 207	15 148	962	759	- 118	- 89
Célestin Matériaux	12 764	13 228	1 157	1 188	11	6
Christaud	20 631	18 018	2 055	1 507	368	306
Des Idées	1 072	962	- 45	- 107	- 42	- 34
Entrepôt du Bricolage Froment	11 157	9 430	462	226	- 13	- 28
Ets Pierre Henry et Fils (2)	45 567	10 922	4 614	1 298	- 410	23
Expotéo (3)	1 864	-	- 242	-	- 18	-
La Boîte à Outils	165 865	161 530	7 674	7 273	- 2 063	- 571
Les Comptoirs du Bois et Associés	5 235	4 923	275	321	35	30
Quincaillerie du Pays de Seyne (4)	3 207	-	22	-	0,2	-
Remat	8 199	8 209	559	521	144	99
SCInv (Groupe Doras)	198 389	189 159	9 808	7 849	- 1 552	- 1251
Sté des Gravieres & Agglomérés de Cluses	5 530	4 847	349	221	9	5
Ts Habitat	5 772	5 076	187	- 360	- 179	- 125

(1) Exercice de 17 mois - (2) Exercice de 5 mois sur 2006 - (3) Premier exercice - (4) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2007

Résultats

Sociétés en K€	Résultat net		Variation %
	2007	2006	
Blanc Matériaux	247	312	- 20,83
Bois Mauris Oddos	1348	1 694	-20,43
Bourg Matériaux (1)	- 393	-	-
Brico Alès	- 355	- 236	NC
Bricolage Bois du Verne	- 127	- 546	NC
Btp Distribution	601	475	+ 26,53
Célestin Matériaux	732	756	- 3,17
Christaud	1 660	1 252	+ 32,59
Des Idées	- 100	- 157	NC
Entrepôt du Bricolage Froment	336	176	+ 90,91
Ets Pierre Henry et Fils (2)	3 100	897	NC
Expotéo (3)	- 273	-	-
La Boîte à Outils	2 870	4 553	- 36,96
Les Comptoirs du Bois et Associés	206	232	- 11,21
Quincaillerie du Pays de Seyne (4)	38	-	-
Remat	466	394	+ 18,27
SCInv (Groupe Doras)	6 170	5 441	+ 13,40
Sté des Gravieres et Agglomérés de Cluses	226	129	+ 75,19
Ts Habitat	- 150	- 493	NC

(1) Exercice de 17 mois - (2) Exercice de 5 mois sur 2006 - (3) Premier exercice - (4) Entrée dans le périmètre du Groupe en 2007

Les flux entre les sociétés du Groupe sont mentionnés dans le rapport spécial des commissaires aux comptes au titre des conventions réglementées, figurant au chapitre 9 Assemblée générale mixte du 23 mai 2008.

6-3 POLITIQUE DE FINANCEMENT

Le financement est réalisé dans le cadre d'une politique Groupe dont la mise en œuvre est coordonnée conjointement par la direction générale et la direction financière.

Le Groupe dispose de lignes de crédits confirmés supérieures à leur utilisation.

La plupart des emprunts sont contractés par Samse et La Boîte à Outils qui prêtent aux différentes entreprises du Groupe.

Un système de « cashpooling » interne permet d'optimiser l'utilisation des lignes de crédits court terme.

Le Groupe a lancé sur le troisième trimestre 2007, un refinancement de la dette à taux variable avec deux objectifs, diminution de la marge bancaire sur taux variable et rééquilibrage taux fixe/variable.

6-4 NORMES IAS/IFRS

En application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Samse ont été établis, à compter de l'exercice 2005, conformément aux normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004. La date du 1^{er} janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

6-5 EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

En date du 2 janvier 2008, Samse a pris une participation minoritaire de 34 % dans la société FDE (Fabrications Distributions Etudes), holding du Groupe M+ Matériaux.

Ce rapprochement permet au Groupe Samse d'étendre significativement son maillage géographique au Sud de la France et contribue au développement du Groupe M+ Matériaux par la mise en œuvre de synergies en matière d'organisation et de savoir-faire. Le Groupe M+ Matériaux, implanté dans les régions Languedoc Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur

et Midi Pyrénées, compte 285 collaborateurs et réalise sur 2007 un chiffre d'affaires de 75 M€.

Ce Groupe sera consolidé par mise en équivalence à compter du 2 janvier 2008.

6-6 FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques sont décrits au chapitre 3 Gestion des risques, du présent document de référence.

6-7 MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les mandats et fonctions des mandataires sociaux figurent au chapitre 2 Gouvernement d'entreprise paragraphes 2.1,2.2 et 2.3.

6-8 REMUNERATIONS ET AVANTAGES DES MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux sont détaillés au chapitre 2 Gouvernement d'entreprise, paragraphe 2.6.

6-9 PERSPECTIVES D'AVENIR

Le développement du Groupe se poursuivra en 2008 par une croissance ciblée dans ses différents métiers et passera par des créations et rénovations d'agences, des achats ou nouvelles prises de participation.

Pour le premier trimestre 2008, le chiffre d'affaires s'élève à 206,9 M€, soit une augmentation de 3,53 % par rapport à l'an dernier.

Le chiffre d'affaires de l'activité négoce atteint 171,3 M€, soit une progression de 6,21 % (4,93 % à périmètre comparable).

Le chiffre d'affaires de l'activité bricolage atteint 35,7 M€, soit un recul de 7,47 %. Cette baisse provient principalement de l'arrêt de l'activité du magasin de Gap, entièrement détruit par un incendie en décembre 2007. Retraité de l'incidence du magasin de Gap, la baisse est de 2,53 %. Ce magasin est en cours de reconstruction, pour une

réouverture en décembre 2008. L'arrêt de l'activité sera sans impact sur le résultat de l'année 2008, compte tenu des remboursements d'assurance (reconstruction et pertes d'exploitation).

6-10 FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Compte tenu de son domaine d'activité, notre société n'a pas de frais liés à la recherche et au développement.

6-11 DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des

impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1 710 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges, s'élève à 587 €.

6-12 OBSERVATIONS DU COMITE D'ENTREPRISE

Conformément à l'article L 432-4 du code de travail, tous les documents ont été soumis aux membres du comité d'entreprise qui n'ont formulé aucune observation

.

7 – ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Comptes page 90

Annexe page 96

Rapport des commissaires aux comptes page 140

TABLE DES MATIERES

	pages
BILAN CONSOLIDE	90
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	91
ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES	93
TABEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	94
TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	95
 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	96
 Note 01 - PRINCIPES COMPTABLES	96
Note 02 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE	107
Note 03 - TRANSITION AUX NORMES IFRS	109
Note 04 - ECARTS D'ACQUISITION	110
Note 05 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	112
Note 06 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	113
Note 07 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE	116
Note 08 - TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES	118
Note 09 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS IMMOBILISES	119
Note 10 - STOCKS DE MARCHANDISES	120
Note 11 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	120
Note 12 - AUTRES CREANCES	121
Note 13 - DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	121
Note 14 - CAPITAUX PROPRES	122
Note 15 - PROVISIONS	125
Note 16 - IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES	126
Note 17 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	127
Note 18 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	131
Note 19 - AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	131
Note 20 - CHIFFRE D'AFFAIRES	131
Note 21 - AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE	131
Note 22 - CHARGES DE PERSONNEL	132
Note 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COURANTE	133
Note 24 - DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION	133
Note 25 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	133
Note 26 - PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE	133
Note 27 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	133
Note 28 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	133
Note 29 - FORMATION DU RESULTAT FINANCIER	134
Note 30 - QUOTE PART DE RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE	134
Note 31 - RESULTAT PAR ACTION	134
Note 32 - ENGAGEMENTS	135
Note 33 - INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES	136
Note 34 - INSTRUMENTS FINANCIERS	137
Note 35 - INFORMATIONS PAR NATURE D'ACTIVITE	138
Note 36 - INFORMATIONS PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	138
Note 37 - FORMATION DU RESULTAT CONSOLIDE	139
Note 38 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	139

BILAN CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

AU 31 DECEMBRE

		2007	2006	2005
		VALEUR NETTE	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
notes				
ACTIF NON COURANT		246 237	234 127	204 354
Ecarts d'acquisition	note 04	32 403	31 294	14 177
Autres immobilisations incorporelles	note 05	1 973	2 454	2 894
Immobilisations corporelles	note 06	184 664	180 767	169 150
Titres mis en équivalence	note 07	10 908	9 098	7 661
Titres de sociétés non consolidées	note 08	11 759	9 324	8 420
Autres actifs immobilisés financiers	note 09	4 313	769	805
Impôts différés	note 16	217	421	1 247
ACTIF COURANT		399 157	387 073	329 746
Stocks de marchandises	note 10	159 600	141 993	114 099
Clients et comptes rattachés	note 11	146 930	137 007	112 445
Autres créances	note 12	53 014	45 612	40 808
Disponibilités et équivalents de trésorerie	note 13	39 613	62 461	62 394
TOTAL DE L'ACTIF		645 394	621 200	534 100

AU 31 DECEMBRE

		2007	2006	2005
notes				
CAPITAUX PROPRES ET INTERETS MINORITAIRES		234 470	204 726	163 645
Capitaux propres - part du Groupe	note 14	208 451	182 064	144 145
Intérêts minoritaires	note 14	26 019	22 662	19 500
DETTES NON COURANTES		120 715	146 493	127 742
Provisions	note 15	11 872	11 803	10 127
Impôts différés	note 16	7 343	6 985	6 526
Dettes à long terme	note 17	101 500	127 705	111 089
DETTES COURANTES		290 209	269 981	242 713
Fournisseurs et comptes rattachés	note 18	181 033	185 042	160 363
Autres dettes	note 19	59 766	56 545	50 989
Dettes à court terme	note 17	49 410	28 394	31 361
TOTAL DU PASSIF		645 394	621 200	534 100

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

AU 31 DECEMBRE

		2007	2006	2005
	notes			
Chiffre d'affaires	note 20	927 592	848 889	779 468
Autres produits de l'activité ordinaire	note 21	22 332	21 644	19 609
PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE		949 924	870 533	799 077
Achats consommés		647 243	595 028	551 979
Charges de personnel	note 22	126 626	117 134	109 785
Charges externes		74 079	68 867	58 306
Impôts et taxes		13 504	12 125	11 943
Dotations aux amortissements		22 133	21 079	19 742
Dotations aux provisions et dépréciations		15 730	15 915	13 544
CHARGES D'EXPLOITATION		899 315	830 148	765 299
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 609	40 385	33 778
Taux de marge de l'exploitation courante		5,46	4,76	4,33
Autres produits et charges de l'exploitation courante	note 23	955	55	199
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		51 564	40 440	33 977
Taux de marge opérationnel courant		5,56	4,76	4,36
Dépréciation des écarts d'acquisition	note 24	31	-54	63
Autres produits et charges opérationnels	note 25	1 540	3 177	5 152
RESULTAT OPERATIONNEL		53 135	43 563	39 066
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	note 26	2 259	1 579	855
Coût de l'endettement financier brut	note 27	7 423	6 111	5 332
Coût de l'endettement financier net		5 164	4 532	4 477
Autres produits et charges financiers	note 28	-265	549	912
RESULTAT FINANCIER		-5 429	-3 983	-3 565
Charges d'impôt		17 216	14 341	12 513
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	note 30	2 051	1 718	1 467
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		32 541	26 957	24 455
	part du Groupe	28 854	23 405	22 061
	Intérêts minoritaires	3 687	3 552	2 394
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		3 367 034	3 286 324	3 119 610
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution		3 422 606	3 337 853	3 162 934
Résultat par action	note 31	8,57	7,12	7,07
Résultat dilué par action		8,43	7,01	6,91

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en milliers d'euros)

En % du Chiffre d'Affaires et en % de variation an / an - 1

AU 31 DECEMBRE

	2007	% SUR C.A	2006	% SUR C.A	% de variation 2007 / 2006			
Chiffre d'affaires	927 592		848 889		9,27			
Autres produits de l'activité ordinaire	22 332		21 644		3,18			
PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE	949 924		870 533		9,12			
Achats consommés	647 243	69,78	595 028	70,09	8,78			
Charges de personnel	126 626	13,65	117 134	13,80	8,10			
Charges externes	74 079	7,99	68 867	8,11	7,57			
Impôts et taxes	13 504	1,46	12 125	1,43	11,37			
Dotations aux amortissements	22 133	2,39	21 079	2,48	5,00			
Dotations aux provisions et dépréciations	15 730	1,70	15 915	1,87	-1,16			
CHARGES D'EXPLOITATION	899 315	96,95	830 148	97,79	8,33			
RESULTAT D'EXPLOITATION	50 609	5,46	40 385	4,76	25,32			
Taux de marge de l'exploitation courante	5,46		4,76					
Autres produits et charges de l'exploitation courante	955	0,10	55	0,01				
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	51 564	5,56	40 440	4,76	27,51			
Taux de marge opérationnel courant	5,56		4,76					
2007								
% C.A	% ROC							
18,99	12,43	Bricolage		6 408	3,64	6 363	3,85	0,71
59,62	69,67	Négoce	SAMSE	35 925	6,50	26 558	5,37	35,27
21,39	17,90	Négoce	DORAS	9 231	4,65	7 519	3,97	22,77
Dépréciation des écarts d'acquisition	31	0,00	-54	-0,01				
Autres produits et charges opérationnels	1 540	0,17	3 177	0,37				
RESULTAT OPERATIONNEL	53 135	5,73	43 563	5,13	21,97			
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 259	0,24	1 579	0,19	43,07			
Coût de l'endettement financier brut	7 423	0,80	6 111	0,72	21,47			
Coût de l'endettement financier net	5 164	0,56	4 532	0,53	13,95			
Autres produits et charges financiers	-265	-0,03	549	0,06	-148,27			
RESULTAT FINANCIER	-5 429	-0,59	-3 983	-0,47	36,30			
Charges d'impôt	17 216	1,86	14 341	1,69	20,05			
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 051	0,22	1 718	0,20	19,38			
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	32 541	3,51	26 957	3,18	20,71			
Part du Groupe	28 854	3,11	23 405	2,76	23,28			
Intérêts minoritaires	3 687	0,40	3 552	0,42	3,80			

ETAT CONSOLIDE DES PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISES

(en milliers d'euros)

	2007	2006	2005
Ajustement de juste valeur des titres	2 430	957	3 533
Impôt sur les éléments constatés directement en capitaux propres	41	75	
Produits nets constatés directement en capitaux propres			
Pertes nettes constatées directement en capitaux propres			
Résultat de la période	32 541	26 957	24 455
Total des profits ou pertes enregistrés au titre de la période	34 930	27 839	27 988
Part du Groupe	31 242	24 286	25 591
Part des minoritaires	3 688	3 553	2 397

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros.)

AU 31 DECEMBRE

	2007	2006	2005
Résultat net des sociétés consolidées	32 541	26 957	24 455
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence (note 30)	-2 051	-1 718	-1 467
Amortissements et provisions	22 816	23 366	20 414
Variation des impôts différés	-137	-1 285	-1 506
Résultat sur cessions d'actifs	-1 637	-3 451	-4 682
Charges liées au stock options	1 181	1 321	842
Marge brute d'autofinancement	52 713	45 190	38 056
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	467	384	330
Variation du besoin en fonds de roulement	-32 719	11 169	12 565
Flux de trésorerie généré par l'activité	20 461	56 743	50 951
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-34 767	-33 315	-32 909
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	7 303	7 541	8 504
Acquisitions d'immobilisations financières	-2 614	-240	-283
Diminution d'immobilisations financières	50		387
Incidence des variations de périmètre	-2 092	-25 961	-689
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-32 120	-51 975	-24 990
Dividendes versés aux actionnaires de la Société Mère	-6 038	-4 685	-3 904
Dividendes sur actions auto-détenues	0	7	
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-401	-285	-349
Augmentation de capital en numéraire	0	1 916	
Emission d'emprunts	25 561	30 153	50 933
Remboursements d'emprunts	-41 803	-30 018	-27 592
Autocontrôle	-32		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-22 713	-2 912	19 088
Augmentation ou diminution de la trésorerie	-34 373	1 856	45 049
Disponibilités et équivalents de trésorerie à l'ouverture	57 833	55 977	10 928
Disponibilités et équivalents de trésorerie à la clôture	23 460	57 833	55 977

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers d'euros.)

	Capital	Primes	Ecarts de réévaluation	Réserves consolidées	Eléments constatés directement en capitaux propres	Résultat de l'exercice	Capitaux propres du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Situation à la clôture du 31.12.2004	3 123	22 554	241	80 479		15 606	122 003	17 776	139 779
Inscription en réserves du résultat 2004				15 606		-15 606			
Résultat consolidé de l'exercice 2005						22 061	22 061	2 394	24 455
Distributions effectuées				-3 904			-3 904	-274	-4 178
Régularisation des minoritaires				80			80	-80	
Retraitement d'homogénéité sur immobilisations - IAS 16 -				-420			-420	-348	-768
Retraitement des stocks options				842			842		842
Ajustement de juste valeur des titres					3 530		3 530	3	3 533
Retraitement IS différé sur titres MEQ				-47			-47		-47
Variation du % d'intérêts								29	29
Situation à la clôture du 31.12.2005	3 123	22 554	241	92 636	3 530	22 061	144 145	19 500	163 645
Inscription en réserves du résultat 2005				22 061		-22 061	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2006						23 405	23 405	3 552	26 957
Augmentation de capital	250	17 020					17 270		17 270
Distributions effectuées				-4 701			-4 701	-288	-4 989
Retraitement des stocks options				1 308			1 308	13	1 321
Impact des actions auto-détenues				-132			-132		-132
Ajustement de juste valeur des titres					956		956	1	957
Retraitement d'homogénéité sur immobilisations - IAS 16 -				53			53	43	96
Rachat minoritaires HENRY							0	-270	-270
Variation du % d'intérêts								108	108
Impact reprise incidence variation stock				-245			-245		-245
Autres mouvements				5			5	3	8
Situation à la clôture du 31.12.2006	3 373	39 574	241	110 985	4 486	23 405	182 064	22 662	204 726
Inscription en réserves du résultat 2006				23 405		-23 405	0		
Résultat consolidé de l'exercice 2007						28 854	28 854	3 687	32 541
Distributions effectuées				-6 038			-6 038	-401	-6 439
Retraitement des stocks options				1 181			1 181	6	1 187
Impact des actions auto-détenues				-32			-32		-32
Ajustement de juste valeur des titres					2 429		2 429	1	2 430
Variation du % d'intérêts								64	64
Autres mouvements				-7			-7		-7
Situation à la clôture du 31.12.2007	3 373	39 574	241	129 494	6 915	28 854	208 451	26 019	234 470

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

Notes aux états financiers consolidés

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE pour l'exercice clos le 31 décembre 2007 ont été arrêtés par le Directoire du 13 mars 2008, examinés par le Conseil de Surveillance du 14 mars 2008 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 23 mai 2008.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Destruction totale, suite à un incendie dans la nuit du 28 au 29 décembre 2007, du magasin de bricolage de Gap. La VNC de l'ensemble des immobilisations du site (347 K€) ainsi que le stock de marchandises détruit (1 224 K€) et la franchise d'assurance (75 K€) ont été comptabilisés en charges exceptionnelles. Il n'y a pas eu d'incidence sur le résultat du fait de la comptabilisation d'un produit relatif à l'indemnité d'assurance à recevoir de même montant, soit 1 646 K€.

Note 1 - PRINCIPES COMPTABLES

APPLICATION DES NORMES, REGLEMENTS ET INTERPRETATIONS DES NORMES

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE sont établis en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'adopté par l'Union Européenne et publié au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2007.

Le référentiel IFRS comprend les Normes IFRS, les Normes IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) telles que publiées par l'IASB au 31 décembre 2007.

Les états financiers consolidés du Groupe SAMSE ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, importance relative et regroupement.

Les nouveaux textes publiés en 2007 et appliqués dans les états financiers consolidés 2007 du Groupe sont repris ci-après.

Les normes et les interprétations publiées en 2007 et non applicables de manière obligatoire en 2007 sont indiquées ci-après.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS APPLICABLES EN 2007

Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent, à l'exception des points suivants :

Le Groupe a appliqué pour la première fois en 2007 l'amendement à la Norme IAS 1 - Amendement - Présentation des Etats Financiers et la Norme IFRS 7 - Instruments Financiers : Informations à fournir.

Le Groupe a également procédé à l'étude des interprétations IFRIC 7 - Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, Information Financière dans les économies hyper inflationnistes, sans impact dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2007.

L'application IFRIC 8 - Champ d'application IFRS 2 Paiement fondé sur des actions, IFRIC 9 - Réévaluation des dérivés incorporés, IFRIC 10 - Information financière intermédiaire et pertes de valeur n'ont pas eu d'incidence sur les comptes du Groupe au 31 décembre 2007.

La Norme IFRS 8 - Informations Sectorielles n'ayant été adoptée que le 22 novembre 2007 par l'Union Européenne, elle n'a pas été appliquée par anticipation par le Groupe. L'incidence attendue de l'application de cette Norme n'est qu'une modification de la présentation de l'information sectorielle.

L'application IFRIC 11, Actions Propres et Transactions Intra Groupe n'a pas d'impact dans les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2007.

IFRIC 12 - Accords de concessions de Services - n'est pas applicable aux activités du Groupe.

NOUVELLES NORMES ET INTERPRETATIONS D'APPLICATION ULTERIEURE

La mise à jour d'IAS 23 - Coûts d'emprunt - sera applicable à partir de l'exercice 2009. Elle requiert la capitalisation, dans le coût historique, des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, la construction et la production d'un actif. Il ne sera plus possible de prendre immédiatement ces coûts en charges.

IFRS 8 - Informations sectorielles (mentionnées ci-dessus) - sera applicable à partir de l'exercice 2009. Cette norme requiert que l'information par secteurs d'activités soit présentée sur la même base que celle utilisée par la Direction Générale pour les suivis internes de gestion.

IFRIC 14 - (IAS 19), sera applicable à partir de l'exercice 2008, et explique comment l'actif ou le passif lié aux pensions peut être affecté par des exigences statutaires ou contractuelles de financement minimum.

BASES D'EVALUATION

Les états financiers sont préparés selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments dérivés et des actifs financiers disponibles à la vente qui ont été évalués à leur Juste Valeur.

Les passifs financiers sont évalués selon le principe du coût amorti. Les valeurs comptables des actifs et passifs couverts et de leurs instruments de couverture sont évalués à leur Juste Valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

La préparation des états financiers implique que la Direction Générale du Groupe procède à des estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et passifs du bilan consolidé, sur les charges et produits du compte de résultat ou sur les engagements de l'exercice.

Les hypothèses retenues concernent notamment :

- L'évaluation des engagements de retraite
- L'estimation des provisions pour risques et charges dont principalement les provisions pour garanties données aux clients
- L'évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles et corporelles
- La valeur de réalisation des stocks et des créances
- L'évaluation des paiements fondés sur des actions

PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Périmètre

Les états financiers consolidés du GROUPE SAMSE comprennent les comptes de la société SAMSE (maison mère) et de toutes ses filiales détenues majoritairement directement ou indirectement, les filiales détenues conjointement ainsi que les sociétés sous influence notable.

Le périmètre de consolidation du GROUPE ainsi que son évolution au cours de l'année 2007 est présenté en note 02.

Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe a le contrôle exclusif ou majoritaire, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Le contrôle étant présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote, a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise ou le pouvoir de nommer (ou de révoquer) la majorité des membres du conseil d'administration (ou de l'organe de direction équivalent) ou de réunir la majorité des droits de vote aux réunions de cet organe, lorsque le contrôle est exercé par le conseil d'administration.

Lorsque le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière, les sociétés concernées font l'objet d'une mise en équivalence. L'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus ou en fonction du pouvoir de décision détenu.

En cas de contrôle conjoint, les sociétés dans lesquelles est détenue une participation, font l'objet d'une intégration proportionnelle.

Le Groupe n'a pas retenu l'option de la norme IAS 31 qui conduit à comptabiliser les sociétés détenues conjointement selon la méthode de la mise en équivalence, et a maintenu la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les titres de sociétés non significatives ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable sont classés en tant qu'actifs financiers disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains et pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en capitaux propres.

Engagements de rachat de minoritaires

Lorsqu'il existe des options croisées d'achat et de vente contractées avec un minoritaire sur des titres d'une société du Groupe, ces options sont considérées en substance comme des contrats fermes d'achats/ventes avec différé de paiement.

Cette position conduit à reconnaître dans les comptes une dette sur investissement correspondant à la valeur actualisée du prix d'exercice estimé de l'option de vente en contrepartie d'une diminution des intérêts minoritaires et de la constatation d'un écart d'acquisition.

Transactions internes

Les soldes et les transactions intra-Groupe ainsi que les profits latents résultant de transactions intra-Groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. Les pertes latentes résultant de transactions intra-Groupe ne sont éliminées que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation. Les profits latents résultant de transactions avec des entreprises mises en équivalence sont éliminés au prorata de l'intérêt du Groupe dans ces entreprises et enregistrés en déduction de l'investissement. Les pertes latentes ne sont éliminées au prorata de l'intérêt du Groupe que dans la mesure où il n'existe pas d'indication d'une éventuelle dépréciation.

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des actifs nets acquis.

Les transactions avec des minoritaires sont traitées de la même manière que des transactions avec des tiers externes au Groupe.

Si les capitaux propres de fin de période d'une société consolidée sont négatifs, la part des intérêts minoritaires dans ces capitaux propres est prise en charge par le Groupe, sauf si les tiers ont une obligation expresse de combler leur quote-part de pertes. Si ces sociétés redeviennent bénéficiaires, la part du Groupe dans leur résultat est prise en compte par l'actionnaire majoritaire à hauteur des pertes comptabilisées antérieurement.

Écarts d'acquisition

Lors d'une acquisition, les actifs et passifs sont comptabilisés à leur juste valeur dans un délai d'affectation de douze mois et rétroactivement à la date d'acquisition. Tout surplus du coût d'acquisition, y compris les frais directement attribuables par rapport à la quote-part de l'acquéreur dans les justes valeurs des actifs et passifs identifiables acquis est comptabilisé en écart d'acquisition. Toute différence négative entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets identifiables acquis est directement affectée en résultat au cours de l'exercice d'acquisition.

Après la comptabilisation initiale, l'écart d'acquisition positif n'étant pas amorti mais soumis à un test de dépréciation, il est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. (cf méthode concernant les dépréciations). Ces tests sont réalisés annuellement ou dès lors que des événements ou des circonstances indiquent qu'ils ont pu se déprécier.

De tels événements ou circonstances existent lorsque des modifications significatives interviennent remettant en cause de manière durable la substance de l'investissement initial.

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Pour des raisons essentiellement historique, le Groupe a maintenu dans le poste écarts d'acquisitions la ventilation entre écarts d'acquisition proprement dît et les fonds commerciaux constitués principalement par des écarts de première consolidation.

Impôts

La rubrique " charges d'impôts " sur le compte de résultat consolidé correspond à l'impôt exigible de chaque filiale consolidée, corrigé des impositions différées. Les impôts différés sont comptabilisés dans les capitaux propres lorsqu'ils proviennent d'éléments imputés en capitaux. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs (analyse bilantielle).

Les actifs et passifs d'impôt différé doivent être évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif et passif d'impôt différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles respectivement déductibles et imposables.

L'activation des impôts différés liés à des déficits fiscaux ou moins values reportables est limitée à ceux dont la récupération est fortement probable, compte tenu de perspectives bénéficiaires. Les déficits fiscaux suivent le régime fiscal des sociétés françaises et sont donc indéfiniment reportables.

Les actifs et passifs sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et que les autorités fiscales locales l'autorisent.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou leur coût de production pour le Groupe. Ce coût comprend tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'utilisation de ces incorporels ou à leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Il est diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant.

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les marques et les logiciels acquis.

Les marques déposées ou acquises ont une durée d'utilité indéfinie car elles n'ont pas vocation à être cédées ou remplacées par une autre marque du Groupe. A ce titre, elles ne sont pas amorties.

Les logiciels créés en interne sont amortis sur leur durée d'utilité estimée. Les logiciels acquis sont amortis sur trois années.

Le mode d'amortissement et les durées d'utilité sont révisées au moins à la clôture de chaque exercice. Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'acquisition inclut tous les coûts directement attribuables à sa création ou son acquisition et au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue par la direction.

Les intérêts des emprunts relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles sont comptabilisés en charges. Ils ne sont pas immobilisés dans le coût de l'actif.

Les subventions d'investissements sont comptabilisées au passif du bilan, en tant que " produits différés " et réparties systématiquement, au compte de résultat, sur les exercices nécessaires à les rattacher aux coûts qu'elles sont supposées compenser.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction des composants identifiés et de leurs durées d'utilité effectives.

(1) Constructions et aménagements selon les différents composants retenus	8 - 30 ans
Matériels et outillages industriels	5 - 8 ans
Matériels de transport	5 - 8 ans
Agencements et aménagements mobiliers	6 - 10 ans
Matériel de bureau	3 - 6 ans
Matériel informatique	3 ans
Mobilier de bureau	10 ans

(1) Les différents composants retenus sont les suivants :

Structure plateforme et bâtiment	30 ans
Toiture	20 ans
Second œuvre	10 ans
Chauffage / Climatisation / Electricité	10 ans
Enrobés et clôture	8 ans

Le Groupe a retenu la valeur résiduelle pour deux catégories d'immobilisations corporelles : les matériels de manutention et les matériels de transport. Ces actifs sont destinés à être remplacés au terme de leur durée d'utilité, mais conservent une valeur de marché.

Le mode d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues au moins à chaque fin de période annuelle.

Le cas échéant, l'incidence des modifications de celle-ci est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable .

Les gains et pertes de cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le prix de cession à la valeur nette comptable.

Ils sont enregistrés au compte de résultat sur la ligne autres produits et charges de l'exploitation courante en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions de matériels de l'exploitation courante ; sur la ligne autres produits et charges opérationnels en ce qui concerne les gains ou pertes des cessions d'ensemble immobilier.

Dépréciation des actifs immobilisés hors financiers

Le Groupe réalise régulièrement des tests de dépréciation sur la valeur des actifs suivants : écarts d'acquisition, autres immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Le déclenchement d'un test de dépréciation est réalisé généralement lorsqu'un indice de perte de valeur est mis en évidence notamment par une perte d'exploitation non conjoncturelle.

- A -

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le test de dépréciation est effectué une fois par an ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'il se peut qu'il se soit déprécié.

Pour réaliser le test, l'écart d'acquisition est affecté à une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) ou à un groupement d'UGT.

Le groupe répartit ses activités en 2 segments de reporting (bricolage et négoce), chaque segment regroupe plusieurs UGT.

L'UGT correspond au site physique d'un magasin ou d'une agence ou d'un ensemble de magasins ou agences si ces derniers se situent sur la même zone géographique, ne présentant pas de risque de compensation de perte de valeur.

La méthode consiste à comparer la valeur nette comptable de l'unité ou du groupe d'UGT à laquelle l'écart d'acquisition est affecté, avec sa valeur recouvrable qui correspond au montant le plus élevé entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs et de la rentabilité attendue de l'actif attaché à l'unité ou groupe d'unités.

L'utilisation des projections actualisées des flux de trésorerie futurs est privilégiée pour déterminer la valeur recouvrable, si la valeur de marché n'est pas corroborée par des transactions récentes similaires.

Les flux de trésorerie futurs sont déterminés hors frais financiers à partir des projections sur une durée de 7 ans et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital du groupe, s'élevant à 8% pour 2007 ajusté d'une prime de risque en fonction de l'activité. Ces taux d'actualisation sont des taux après impôts appliqués à des flux de trésorerie après impôts.

Leur utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôts à des flux de trésorerie non fiscalisés. Les hypothèses retenues en terme de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles (de l'ordre de 1 % en général sauf cas spécifique).

Les dépréciations constatées sur les écarts d'acquisition revêtent un caractère irréversible et ne font donc pas l'objet d'une reprise de provision en résultat. Elles figurent sous la rubrique dépréciation des écarts d'acquisition du compte de résultat opérationnel.

- B -

Dépréciations des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles

Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service et pour les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Le Groupe comptabilise une perte de valeur lorsque la valeur nette comptable des actifs excède leur valeur recouvrable.

Les pertes et reprises de perte de valeur sont comptabilisées en dotations exceptionnelles et viennent affecter le résultat opérationnel courant.

Pour les immobilisations corporelles, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique respectivement à la clôture de chaque exercice et à tout moment au cours d'une période annuelle lorsqu'il existe une indication interne ou externe de perte de valeur.

Contrats de location-financement et locations simples

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles pour la valeur déterminée au contrat. La dette correspondante, nette des intérêts financiers est inscrite au passif.

Les immobilisations ainsi constatées sont amorties sur la plus courte période entre la durée d'utilité (selon les mêmes critères retenus par le Groupe pour ses propres immobilisations) et la durée des contrats.

Les paiements effectués au regard des contrats de locations simples sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5, Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées, les actifs non courants destinés à être vendus sont les actifs qui seront réalisés au travers de leur cession et non de leur utilisation. Lors de leur classification, les actifs non courants destinés à être vendus sont évalués au plus bas de leur valeur nette comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de cession, une perte de valeur étant constatée le cas échéant.

Aucun amortissement n'est ensuite pratiqué.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur prix de revient réel ou de leur valeur nette de réalisation. Le prix de revient inclut les coûts d'acquisition et les autres coûts encourus pour amener le stock dans l'endroit et l'état où il se trouve.

Le prix de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente.

Créances et dettes d'exploitation

Les créances clients, les dettes fournisseurs et les autres créances et dettes sont comptabilisées à la valeur nominale compte tenu des échéances de paiement inférieures à trois mois.

Les créances clients font l'objet de dépréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

Païement en actions

Les plans d'options de souscription d'actions sont valorisés selon le modèle de la valeur intrinsèque et sont enregistrés en charge de personnel au compte de résultat sur les périodes d'acquisition des droits relatifs à ces plans.

La valeur intrinsèque retenue est calculée selon le cours de bourse de l'action au 31 décembre de chaque année.

Instruments financiers

a) Actifs financiers

La désignation et le classement des actifs financiers sont réalisés lors de la comptabilisation initiale et sont revus à chaque date de clôture.

Lors de la comptabilisation initiale, le Groupe comptabilise les actifs financiers à la date à laquelle le Groupe devient partie prenante dans les dispositions contractuelles de tels actifs financiers. Les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts directs de transactions lorsque ces actifs ne sont pas classés en tant qu'actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

À chaque clôture, le Groupe évalue s'il y a une indication objective de dépréciation. Par exemple, une baisse prolongée ou significative de la juste valeur en dessous du coût d'un actif financier est considérée comme un indicateur objectif de dépréciation.

Le Groupe gère plusieurs catégories d'instruments financiers, et leurs classements dépendent de la finalité de chaque acquisition.

Ces catégories sont détaillées comme suit :

- 1) Placements détenus jusqu'à leur échéance : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que le Groupe a la ferme intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Ils sont valorisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

- 2) Prêts et créances : il s'agit d'actifs financiers, autres que les instruments financiers non dérivés, à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Valorisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, ils sont dépréciés en cas de pertes de valeur en contrepartie du compte de résultat.

Cette catégorie inclut les créances d'exploitation, les dépôts et cautionnements ainsi que les prêts.

Les créances clients, ayant une échéance de moins de 12 mois à la date d'arrêté des comptes, sont présentés en actifs courants sous la rubrique clients et comptes rattachés.

Les créances sur participations, prêts et dépôts et cautionnements ayant une échéance de plus de 12 mois à la date d'arrêté des comptes sont présentés en actifs non courants sous la rubrique autres actifs immobilisés.

- 3) Actifs financiers en juste valeur par résultat : il s'agit d'actifs financiers dont le Groupe a, dès l'origine, une intention de revente à court terme.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique " autres produits et charges financières " dans la période au cours desquelles elles interviennent.

Cette catégorie regroupe les instruments dérivés de taux que le Groupe SAMSE utilise dans le but de couvrir les risques liés aux variations des taux d'intérêts qui peuvent intervenir dans le cadre des opérations courantes.

- 4) Actifs financiers disponibles à la vente : il s'agit des actifs financiers, autres que les instruments financiers dérivés, n'appartenant pas aux autres catégories.

Cette catégorie inclut les participations dans des sociétés cotées ou non, autres que les participations dans les sociétés mises en équivalence et les joint-ventures, que la direction a l'intention de conserver à long terme.

Ces participations sont classées en actifs financiers sous la rubrique autres actifs financiers immobilisés.

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres dans la période au cours de laquelle elles interviennent, à l'exception des pertes de valeur relatives aux instruments de dettes.

Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, les ajustements cumulés de variations de juste valeur comptabilisés en capitaux propres sont transférés au compte de résultat. En cas d'appréciation ultérieure de la valeur d'action classée en actifs disponibles à la vente, les pertes de valeur comptabilisées en résultat ne sont pas reprises en compte de résultat. En revanche, toute appréciation ultérieure de la valeur d'instruments de dettes classés parmi les actifs disponibles à la vente est comptabilisée en résultat.

Lorsque le Groupe est en droit de recevoir un paiement, les produits d'intérêts ou les dividendes liés aux instruments de capitaux propres sont enregistrés dans le compte de résultat à la rubrique " produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ".

b) Opérations de couverture

Les critères de comptabilité de couverture n'étant pas appliqué par le Groupe, les instruments financiers dérivés ne sont pas désignés comme instruments de couverture. Par conséquent, ils ne sont pas comptabilisés selon les principes de la comptabilité de couverture énoncés par IAS 39.

c) Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières sont évalués initialement à la juste valeur de la contrepartie reçue, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à l'opération. Par la suite, ils sont évalués à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, la différence entre le coût et la valeur de remboursement étant comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée de l'emprunt.

Les dettes financières à long terme comprennent la part des emprunts auprès des établissements de crédit et autres dettes financières diverses dont le terme est supérieur à un an.

Les dettes financières à court terme comprennent la part à court terme des emprunts auprès des établissements de crédit, des autres dettes financières ainsi que les concours bancaires et autres dettes à court terme.

d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur un marché actif est déterminée par référence au cours de bourse à la date de clôture dans le cas d'instruments financiers cotés.

L'évaluation de la juste valeur des autres instruments financiers, actifs ou passifs, qui ne sont pas cotés sur un marché actif, est fondée sur différentes méthodes d'évaluation et hypothèses déterminées par le Groupe en fonction des conditions de marché existant à la date de clôture.

L'utilisation d'hypothèses peut amener la direction du Groupe à procéder à certaines estimations qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur les montants évalués et présentés des actifs et passifs financiers. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

e) Décomptabilisation

Le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie de ces actifs ont pris fin ou ont été transférés et lorsque le Groupe a transféré la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété des actifs. Par ailleurs, si le Groupe ne transfère ni ne conserve la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété, les actifs financiers sont décomptabilisés dès lors que le contrôle n'est pas conservé.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque les obligations contractuelles sont levées, annulées ou éteintes.

f) Équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués par les valeurs mobilières de placement qui, à l'origine, ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, par les comptes bancaires et les soldes de caisse.

Actions propres

Les actions conservées sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. En cas de cession de ces titres totalement ou partiellement, le résultat de cession est imputé directement dans les capitaux propres, et ne contribue donc pas au résultat.

Provisions

Une provision pour risques ou charges est constituée lorsqu'il existe une obligation à l'égard d'un tiers identifié dont le montant peut être estimé de manière fiable et qu'il est probable que cela se traduira par une sortie de ressources.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont constatées pour leur montant actualisé, c'est à dire la valeur actuelle des dépenses attendues jugées nécessaires pour régler les obligations correspondantes.

L'augmentation des provisions enregistrée pour refléter les effets de l'écoulement du temps est comptabilisée en produits financiers ou charges financières.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES :

Au sein du Groupe, les engagements de retraites regroupent les indemnités de fin de carrière du personnel en activité. Ils sont évalués selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode tient compte d'hypothèses d'espérance de vie, du taux de rotation du personnel, de l'évolution des salaires. Une actualisation des sommes à verser et un coefficient d'actualisation financière des paiements futurs sont appliqués. Les engagements sont intégralement provisionnés.

Les écarts actuariels sont comptabilisés directement dans le compte de résultat.

CARTES DE FIDELITE :

Dans les magasins de bricolage, une provision pour garantie donnée au client est calculée sur la base de points acquis lors de ses achats successifs.

Dès que les points acquis sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes, et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois.

Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau (cf note 15.4.), et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

LITIGES :

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêt des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de nature diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et les autres produits de l'activité sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Ils sont évalués net des retours, remises et avantages commerciaux consentis dès lors que les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des produits ont été transférés à l'acheteur ou que le service a été rendu.

Le chiffre d'affaires comprend la vente de marchandises et diverses prestations liées à la vente.

Les autres produits de l'activité comprennent notamment les reprises de provisions de l'exploitation ; ainsi que divers produits qualifiés d'autres produits de l'activité pour les besoins du reporting de gestion.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation concourent à la détermination du résultat d'exploitation.

Cette notion de résultat d'exploitation est conservée, car toujours utilisée en gestion par le Groupe pour mesurer la performance de l'activité.

Les autres charges ou produits opérationnels dont notamment les éléments de cessions d'actifs qui entrent dans le cycle de l'exploitation courante à proprement parler concourent quant à eux à la détermination du résultat opérationnel courant.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel comprend l'ensemble des produits et charges autres que financier, la dépréciation éventuelle des écarts d'acquisition et les éléments de cession d'éléments d'actifs immobilier.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels prennent en compte les plus et moins values liées à la cession d'ensemble immobilier et tout élément significatif et non récurrent qui fausserait la lecture du résultat opérationnel courant.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les produits de trésorerie et équivalents de trésorerie, le coût de l'endettement financier brut ainsi que divers charges et produits.

Les escomptes de règlements obtenus des fournisseurs ne figurent plus en résultat financier; ils concourent dorénavant à la détermination du coût d'achat net des marchandises.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net (part du Groupe) par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions conservées par le Groupe.

Le résultat dilué par action est calculé sur la même base de résultat net en prenant en compte dans le nombre moyen d'actions en circulation la conversion de l'ensemble des instruments dilutifs (plan d'options sur actions).

La méthode utilisée est celle du rachat d'actions au prix de marché.

Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits et services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

Le premier et le deuxième niveau de l'information sectorielle du Groupe sont respectivement le « secteur d'activité » et le « secteur géographique ».

L'activité du Groupe s'articule autour de deux pôles, le négoce de matériaux de construction et le bricolage sur un même secteur géographique.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles.

Ils comprennent les écarts d'acquisition attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières, et des impôts différés passifs.

Estimations

Lors de la préparation et de la présentation des états financiers, la direction du Groupe est amenée à exercer fréquemment son jugement afin d'évaluer ou d'estimer certains postes des états financiers. La probabilité de réalisation d'événements futurs est aussi appréciée. Ces estimations et hypothèses portent essentiellement sur les évaluations des écarts d'acquisition et des autres actifs incorporels, les provisions, les engagements de retraite, les impôts différés, les dépréciations d'actifs et la valorisation des paiements en actions.

Ces évaluations ou estimations sont revues à chaque clôture et confrontées aux réalisations afin d'ajuster les hypothèses.

Les estimations utilisées par le Groupe sur ces différents thèmes sont détaillées dans les notes spécifiques se rapportant à chaque problématique.

Note 02 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION ET EVOLUTION AU COURS DE L'ANNEE

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

SAMSE

- A - INTEGRATION GLOBALE

		Sociétés détenues		2007		2006		Secteur	Evènements de l'année
		directement	indirectement	%		%		d'Activité	
		ou conjointement		de contrôle	d'intérêts	de contrôle	d'intérêts		
LA BOITE A OUTILS		x		91,55	91,46	91,52	91,36	bricolage	
RENE DE VEYLE		x		99,93	99,93	99,93	99,93	négoce	
CHRISTAUD		x		90,62	90,62	90,62	90,62	négoce	
REMAT		x		97,03	97,03	94,85	94,85	négoce	
TC-HP			x	99,93	91,39	99,93	91,29	bricolage	
BOIS MAURIS ODDOS		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
LOG-EAU			x	99,80	90,44	99,80	90,44	négoce	
CELESTIN MATERIAUX			x	96,79	87,71	96,79	87,71	négoce	
BLANC MATERIAUX		x		77,50	77,50	77,50	77,50	négoce	
BJD			x	100,00	91,46	69,99	63,94	bricolage	
LAUDIS			x	55,00	49,84	55,00	49,84	négoce	
BTP DISTRIBUTION		x	x	54,68	54,67	54,68	54,67	négoce	
GROUPE SC INV	(1)	x		55,00	55,00	55,00	55,00	négoce	
DES IDEES			x	97,33	89,01	97,33	88,92	bricolage	
SGAC		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
BRICOLAGE BOIS DU VERNE			x	60,00	54,87	60,00	54,81	bricolage	
E MAT		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
HENRY		x		74,90	74,90	74,90	74,90	négoce	
LES COMPTOIRS DU BOIS ASSOCIES			x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
CBA PROVENCE						100,00	74,90	négoce	Sortie du périmètre
SCIERIE ET SECHOIRS DU DAUPHINE			x	100,00	74,90	99,49	74,52	négoce	
DAUPHINE TRANSPORT ET AFFRETEMENT			x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SCIERIE JOURDAN			x	100,00	74,90	100,00	74,90	négoce	
SAONE		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
LE BOURG		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
VALMAR		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
PORTE DE SAVOIE		x		100,00	97,14	100,00	97,10	négoce	
VIEUX PORT		x		100,00	99,99	100,00	99,99	négoce	
CHASSIEU		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
CHARPIEU		x		100,00	99,93	100,00	99,93	négoce	
DUNOYER DUMONT		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
ROUSSILLON			x	100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
PERCE NEIGE						63,00	57,55	bricolage	Sortie du périmètre
LE MAS		x		100,00	100,00	100,00	100,00	négoce	
MALIFLOR II						100,00	100,00	négoce	Sortie du périmètre
BRANLY			x	60,00	60,00	60,00	60,00	négoce	
WELDIS						100,00	91,36	bricolage	Société absorbée
GETELECTRIC		x		71,40	71,40			négoce	Passage de la MEQ à l'IG
LA REGLE		x		100,00	100,00			négoce	Entrée dans le périmètre
QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE		x		100,00	100,00			négoce	Entrée dans le périmètre
EXPOTEO		x		100,00	100,00			négoce	Entrée dans le périmètre
TRANSPORTS SCHWARTZ			x	75,00	41,00			négoce	Entrée dans le périmètre
TS HABITAT			x	66,66	60,96			bricolage	Passage de l'1% à l'IG
LE MAS DU PLAN			x	100,00	91,46			bricolage	Passage de l'1% à l'IG

- B - INTEGRATION PROPORTIONNELLE

BOURG MATERIAUX	x		50,00	50,00	50,00	50,00	négoce	
MAT APPRO	x		50,00	50,00	50,00	50,00	négoce	
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT		x	50,00	45,73	50,00	45,68	bricolage	
COMPTOIR FROMENT		x	49,00	44,81	49,00	44,76	bricolage	
LE MAS DU PLAN		x			50,00	45,68	bricolage	
TS HABITAT					49,00	44,76	bricolage	
BRICO ALES		x	48,72	44,56	48,96	44,73	bricolage	
LES BAMBOUS	x		50,00	50,00			négoce	Entrée dans le périmètre

- C - MISE EN EQUIVALENCE

MATERIAUX SIMC	x		44,99	44,99	44,99	44,99	négoce	
DEGUERRY SAMSE	x		35,07	35,07	35,07	35,07	négoce	
FRANCHEVILLE MATERIAUX		x	35,15	35,13	35,15	35,13	négoce	
LE CARREAU		x	19,33	17,68	19,33	17,66	bricolage	
ENTREPOT FROMENT		x	40,00	36,58	40,00	36,54	bricolage	
GETELECTRIC	x				49,40	49,40	négoce	
CARREFOUR DE CHESNES		x	39,76	38,58	39,76	37,71	négoce	
CHABER		x	40,00	36,58	40,00	36,54	bricolage	
RG BRICOLAGE		x	39,98	36,56			bricolage	Entrée dans le périmètre

(1) Le périmètre du GROUPE SC INV au 31 décembre 2007 est le suivant :

	2007		2006		Secteur d'Activité	Evènements de l'année
	% de contrôle	d'intérêts	% de contrôle	d'intérêts		
- A - INTEGRATION GLOBALE						
DORAS	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES CYGNES			100,00	55,00	négoce	Société absorbée
LABOURET			100,00	55,00	négoce	Société absorbée
BELPARMAT	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES MERAUDES	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LES MINES	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LA BOUDEAUDE	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
IMMODOR	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
JURADOR	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
SABATIER	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES ESSARDS	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES ABATTOIRS	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
TETE AU LOUP	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LA JONCTION	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
MONBOUTOT LA TOUR	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
DES CHENES	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LE PETIT FORT	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
SAINT GEORGES	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
GUILLEMIER	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LE PETIT BOUREY	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LE VERNET	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
POUSSON COSNE	100,00	55,00	100,00	55,00	négoce	
LOUIS PERGAUD	100,00	55,00			négoce	Entrée dans le périmètre
- B - MISE EN EQUIVALENCE						
DIJON BETON	23,28	12,80	23,28	12,80	négoce	
BLAMAT	34,00	18,70	34,00	18,70	négoce	
ESPACE +	20,00	11,00	20,00	11,00	négoce	

EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE L'ANNEE

Acquisitions et Créations				
	Date	Activité	Méthode de consolidation retenue	% de détention
1° Acquisitions par SAMSE (Société mère)				
Création de la société EXPOTEO	02/2007	négoce	Intégration globale	100,00%
Acquisition de la société QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	06/2007	négoce	Intégration globale	100,00%
Création de la SCI LES BAMBOUS	09/2007	négoce	Intégration proportionnelle	50,00%
Acquisition de la SCI LA REGLE	12/2007	négoce	Intégration globale	100,00%
1° Acquisitions par la SAS BTP DISTRIBUTION				
Acquisition de la société TRANSPORTS SCHWARTZ	12/2007	négoce	Intégration globale	75,00%
3° Acquisitions par la SAS LA BOITE A OUTILS				
Acquisition de la société RG BRICOLAGE	03/2007	bricolage	Mise en équivalence	39,98%
4° Acquisitions par la SAS DORAS				
Acquisition de la SCI LOUIS PERGAUD	04/2007	négoce	Intégration globale	100,00%
Modifications significatives du périmètre				
	Date	Activité	Informations générales	
Prise de participation complémentaire dans TS HABITAT	04/2007	bricolage	La quote part de capital détenu passe de 49,00% à 66,66%	
Prise de participation complémentaire dans LA BOITE A OUTILS	05/2007	bricolage	La quote part de capital détenu passe de 91,52% à 91,55%	
Prise de participation complémentaire dans REMAT	06/2007	négoce	La quote part de capital détenu passe de 94,85% à 97,03%	
Prise de participation complémentaire dans BJD	07/2007	bricolage	La quote part de capital détenu passe de 69,99% à 100,00%	
Prise de participation complémentaire dans MAS DU PLAN	07/2007	bricolage	La quote part de capital détenu passe de 50,00% à 100,00%	
Prise de participation complémentaire dans GET ELECTRIC	07/2007	négoce	La quote part de capital détenu passe de 49,40% à 71,40%	

Cessions

	Date	Activité	Informations générales
SAS CBA PROVENCE	07/2007	négoce	Opération réalisée avec un tiers extérieur au Groupe
SCI MALIFLOR II	01/2007	négoce	Opération réalisée avec un tiers extérieur au Groupe
SCI PERCE NEIGE	01/2007	bricolage	Opération réalisée avec un tiers extérieur au Groupe

Opérations de restructuration interne

Transmission Universelle de Patrimoine de la société WELDIS à la société LA BOITE A OUTILS le 01/07/2007
Transmission Universelle de Patrimoine de la société civile LES CYGNES à la SAS SC INV le 30/11/2007
Transmission Universelle de Patrimoine de la société civile LABOURET à la SAS SC INV le 30/11/2007

ENTREES DANS LE PERIMETRE DE CONSOLIDATION PAR ACQUISITION DE TITRES - Données en milliers d'euros -

Sociétés	Montant de l'acquisition	Nombre de titres acquis	Secteur d'activité	Zone géographique	Méthode de consolidation retenue	Année 2007		Pourcentage détenu	
						Chiffre d'Affaires Données consolidées retraitées	Résultat net	contrôle	intérêts
RG BRICOLAGE	400	333	bricolage	France	MEQ	6 033	180	39,98%	36,56%
QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	1 477	500	négoce	France	IG	1 950	78	100,00%	100,00%
LA REGLE	214	100	négoce	France	IG	pas d'activité en 2007	-38	100,00%	100,00%
TRANSPORTS SCHWARTZ	249	375	négoce	France	IG	activité non consolidée en 2007		75,00%	41,00%
LOUIS PERGAUD	907	100	négoce	France	IG	39	6	100,00%	100,00%

Toutes les sociétés du Groupe SAMSE clôturent leur exercice social de 12 mois le 31 décembre de chaque année

Les comptes consolidés du Groupe SAMSE, établis au 31 décembre 2007, regroupent les comptes des sociétés mentionnées ci-dessus et peuvent se résumer ainsi :

	Au 31 décembre 2007		Au 31 décembre 2006	
	France	Etranger (1)	France	Etranger (1)
Nombre de sociétés				
Société mère et sociétés consolidées par intégration globale	61	1	59	1
Sociétés consolidées par intégration proportionnelle	6		7	
Sociétés consolidées par mise en équivalence	11		11	
sous - total	78	1	77	1
TOTAL	79		78	

- (1) Société belge (BELPARMAT) détenue par la SAS DORAS
Société sans activité commerciale, non significative au niveau du Groupe SAMSE.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DES COMPTES

Prise de participation minoritaire de 33,99% dans la SA FDE (Holding du Groupe M+) le 02 janvier 2008.
Le Groupe M+, négoce de matériaux de construction représente un Chiffre d'Affaires de 75 Millions d'euros réalisé dans les régions Languedoc Roussillon, Provence Alpes Côte d'Azur et Midi Pyrénées.
Ce Groupe sera consolidé par Mise en équivalence à compter du 02 janvier 2008.

Note 03 - TRANSITION AUX NORMES IFRS

En application du règlement européen n°1606/2002 d u 19 juillet 2002, le Groupe SAMSE a établi ses états financiers consolidés à compter de l'exercice 2005 conformément aux normes comptables internationales applicables au 31 décembre 2005, avec un comparatif au titre de l'exercice 2004.
La date du 1er janvier 2004 ayant été retenue comme date de transition, les retraitements liés aux normes IFRS ont été effectués comme si elles avaient toujours été appliquées.

Note 04 - ECARTS D'ACQUISITION

04.1. EVOLUTION DES ECARTS D'ACQUISITION

(en milliers d'euros)		Ecart d'acquisition
Valeur brute		
à l'ouverture de l'exercice		38 871
Augmentations/Acquisitions		478
Diminutions/Sorties		59
Mouvements de périmètre	Entrées	1 319
Mouvements de périmètre	Sorties	635
à la clôture de l'exercice		39 974
Amortissements/Dépréciations		
à l'ouverture de l'exercice		7 577
Dépréciation / pertes de valeur		
Mouvements de périmètre	Sorties	6
Autres		
à la clôture de l'exercice		7 571
Valeur nette		
à l'ouverture de l'exercice		31 294
à la clôture de l'exercice		32 403

Les écarts d'acquisition prennent en compte l'ensemble des fonds commerciaux d'origine, réévalués ou issus des écarts d'évaluation.

04.2. DETAIL DES ECARTS D'ACQUISITION A L'OUVERTURE ET A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (hors ensemble des fonds commerciaux)

		Valeurs nettes			Dépréciations des écarts d'acquisition		
		à l'ouverture	Mouvements	à la clôture	à l'ouverture	Mouvements	à la clôture
BOIS MAURIS ODDOS		125		125			
SAMSE BMD	Société absorbée par SAMSE en 2004	88		88			
REMAT		135	2	137			
ROCH MATERIAUX	Société absorbée par SAMSE en 2002	167		167			
SAM	Société absorbée par BENET en 2003	86		86			
BENET	Société absorbée par SAMSE en 2004	1 599		1 599			
SAMSE LECHENNE	Société absorbée par SAMSE en 2002	176		176			
DORAS		6 940		6 940			
LE MAS		19		19			
BRANLY		5		5			
LMC CHRISTAUD	Société absorbée par CHRISTAUD en 2002	10		10			
LOG-EAU		91		91			
TC-HP		237		237			
ENTREPÔT DU BRICOLAGE FROMENT		176		176			
MAS DU PLAN		8		8			
MALIFLOR		52	-52				
LA BOITE A OUTILS		459	228	687			
BLANC MATERIAUX		13		13			
BLANC MATERIAUX	rachat de minoritaires	16		16			
DES IDEES		32		32			
SGAC		996		996			
WELDIS	Société absorbée par LA BOITE A OUTILS en 2007	555		555			
TS HABITAT		662	221	883			
BJD		0		0	63		63
COMPTOIR FROMENT		0		0	54		54
BRICO ALES		132		132			
BRICOLAGE BOIS DU VERNE		314		314			
HENRY		7 587	-342	7 245			
HENRY	rachat de minoritaires	6 348	-286	6 062			
QPS			904	904			
TRANSPORTS SCHWARTZ			145	145			
Total		27 028	820	27 848	117		117

Les écarts d'acquisition concernant les sociétés consolidées par mise en équivalence sont classés dans le poste du bilan " Titres mis en équivalence ".

Au 31 décembre 2007, l'écart d'acquisition de la société RG BRICOLAGE a été reclassé en titres mis en équivalence pour 338 milliers d'euros.

Les écarts d'acquisition au 31 décembre 2007 se répartissent par secteur d'activité sur un même secteur géographique comme suit :

négoce	24 824
bricolage	3 024

Les écarts d'acquisition sont affectés par unités ou groupe d'unités génératrices de trésorerie.

04.3. DETERMINATION DES ECARTS D'ACQUISITION DES SOCIETES ENTREES DANS LE PERIMETRE

	RG BRICOLAGE	QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	TRANSPORTS SCHWARTZ	LA REGLE	LOUIS PERGAUD
Prix des titres	400	1 476	249	214	907
% acquis	39,98%	100,00%	75,00%	100,00%	100,00%
Situation nette sociale	572	572	138	-115	
Situation nette retraitée consolidée	156	572	138	214	907
Quote part de situation nette retraitée acquise	62	572	104	214	907
ECART D'ACQUISITION	338	904	145	-	-
Fonds commerciaux à l'origine		27			
ECART D'ACQUISITION GLOBAL	338	931	145	-	-

04.4. DETERMINATION DES AUTRES ECARTS D'ACQUISITION LIES AUX MODIFICATIONS DE PERIMETRE

	BJD	LE MAS DU PLAN	TS HABITAT	LA BOITE A OUTILS
Prix des titres	70	80	208	455
Quote part de situation nette retraitée acquise	70	80	-13	227
NOUVEL ECART D'ACQUISITION	-	-	221	228

04.5. DETAIL DES ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTES ANTERIEUREMENT

	Valeur brute	Valeur nette
FONDS COMMERCIAUX	4 837	1 001

Les fonds commerciaux, issus d'écarts de première consolidation ont été regroupés avec les écarts d'acquisition.

Note 05 - AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)		Marques	Logiciels, progiciels	Autres	Total
Valeur brute					
à l'ouverture de l'exercice		399	6 862	87	7 348
Augmentations/Acquisitions			885	34	919
Diminutions/Sorties		55	34		89
Mouvements de périmètre	Entrées			17	17
Mouvements de périmètre	Sorties		6		6
Virements			391	5	396
à la clôture de l'exercice		344	8 098	143	8 585
Amortissements / Dépréciations					
à l'ouverture de l'exercice			4 807	87	4 894
Amortissements			1 520	1	1 521
Dépréciation / perte de valeur				2	2
Reprise de dépréciation / perte de valeur					
Reprise d'amortissements / cessions			13		13
Mouvements de périmètre	Entrées			17	17
Mouvements de périmètre	Sorties		7		7
Virements			194	4	198
à la clôture de l'exercice			6 501	111	6 612
Valeur nette					
à l'ouverture de l'exercice		399	2 055	0	2 454
à la clôture de l'exercice		344	1 597	32	1 973

Les marques figurant en autres immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité indéfinie et à ce titre, elles ne sont pas amorties.

Ces marques n'ont pas vocation à être cédées.

Les tests de dépréciation ont conduit à déprécier un montant de 2 K€ au titre des immobilisations incorporelles concernant un magasin de bricolage.

Note 06 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)		Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice		67 969	137 013	23 897	76 642	9 951	315 472
Augmentations/Acquisitions		5 888	9 395	3 814	6 421	5 508	31 026
Diminutions/Sorties		1 616	5 039	2 605	8 312	64	17 636
Mouvements de périmètre	Entrées	492	1 806	129	655		3 082
Mouvements de périmètre	Sorties	1 199	1 852	15	21	50	3 137
Virements		1 500	2 960	2 013	271	-6 943	-199
à la clôture de l'exercice		73 034	144 283	27 233	75 656	8 402	328 608
Amortissements / Dépréciations							
à l'ouverture de l'exercice		13 750	55 761	15 143	50 051		134 705
Amortissements		1 925	8 113	2 433	8 178		20 649
Dépréciation / perte de valeur			8		685		693
Reprise de dépréciation / perte de valeur							
Reprise d'amortissements / cessions		450	2 455	1 884	7 818		12 607
Mouvements de périmètre	Entrées		164	50	312		526
Mouvements de périmètre	Sorties	6		4	12		22
Virements		-15	92		-77		0
à la clôture de l'exercice		15 204	61 683	15 738	51 319		143 944
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice		54 219	81 252	8 754	26 591	9 951	180 767
à la clôture de l'exercice		57 830	82 600	11 495	24 337	8 402	184 664

Les tests de dépréciation d'actif ont mis en évidence un indice de perte de valeur sur un magasin de bricolage pour lequel l'ensemble des immobilisations corporelles du site ont été dépréciées au 31 décembre 2007.

La valeur nette comptable des actifs considérés excédant leur valeur recouvrable, le Groupe a constaté une perte de valeur de 693 milliers d'euros.

Ce montant est venu affecté le résultat opérationnel courant.

06.1. ECARTS DE PREMIERE CONSOLIDATION AFFECTE

Les valeurs du bilan comprennent les écarts de première consolidation affectés selon détail ci-dessous :

	Valeur brute AU 01/01/07	Entrées dans le périmètre	Sorties du périmètre	Valeur brute AU 31/12/07	Valeur nette AU 31/12/07
Terrains	7 286	589		7 875	7 875
Constructions	11 009	1 596		12 605	10 687
Total	18 295	2 185	0	20 480	18 562

06.2.a CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (CREDIT BAIL IMMOBILIER)

		Terrains	Constructions	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice		1 423	15 443	16 866
Augmentations/Acquisitions				
Diminutions/Sorties				
Mouvements de périmètre	Entrées	90	482	572
à la clôture de l'exercice		1 513	15 925	17 438
Amortissements				
à l'ouverture de l'exercice			3 249	3 249
Amortissements				
Mouvements de périmètre	Entrées		815	815
			125	125
à la clôture de l'exercice			4 189	4 189
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice		1 423	12 194	13 617
à la clôture de l'exercice		1 513	11 736	13 249

06.2.b CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT (CREDIT BAIL MOBILIER)

		Installations techniques	Autres immos corporelles	Total
Valeur brute				
à l'ouverture de l'exercice		141	546	687
Mouvements de périmètre				
	Sorties	15	21	36
à la clôture de l'exercice		126	525	651
Amortissements				
à l'ouverture de l'exercice		44	192	236
Mouvements de périmètre				
	Sorties	4	14	18
Amortissements		16	88	104
à la clôture de l'exercice		56	266	322
Valeur nette				
à l'ouverture de l'exercice		97	354	451
à la clôture de l'exercice		70	259	329

06.3.a INFORMATION SUR LA DETTE DE CREDIT BAIL IMMOBILIER

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	10 447
--	--------

Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :

Moins d'1 an	1 513
De deux à cinq ans	6 051
Plus de cinq ans	2 883

Total	10 447
--------------	---------------

06.3.b INFORMATION SUR LA DETTE DE CREDIT BAIL MOBILIER

Valeur résiduelle de la dette à la clôture de l'exercice	163
--	-----

Echéancier de la dette résiduelle à la clôture de l'exercice :

Moins d'1 an	108
De deux à trois ans	55

Total	163
--------------	------------

06.4. CONTRATS DE LOCATION

. Contrats de location simple

Ces contrats ne font pas l'objet de retraitement dans les comptes consolidés.

Ces contrats concernent d'une part, les locations immobilières du Groupe.

Les dispositions générales de ces contrats sont les suivantes :

durée de location pour trois ans renouvelables, et loyer indexé annuellement sur l'indice insee du coût de la construction.

et d'autre part, les locations de véhicules dont la durée de location est de trois ou quatre ans.

Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges sur la durée du contrat de location .

. Contrats de location financement

Les contrats concernés sont des contrats de locations immobilières (terrains et constructions)

dont la durée de location est de douze ans sans valeur

de rachat à la fin du contrat ; ainsi que des contrats de locations de matériels et véhicules

qui répondent à au moins un critère définis par la Norme IAS 17.

Note 07 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE

07.1. VALEUR DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE

à l'ouverture de l'exercice		9 098
Augmentations		1 371
Diminutions		10
Mouvements de périmètre	Entrées	580
Mouvements de périmètre	Sorties	131
à la clôture de l'exercice		10 908

07.2. DETAIL DES TITRES MIS EN EQUIVALENCE (1)

	AU 31/12/2006	AU 31/12/2007
MATERIAUX SIMC	5 383	6 173
DEGUERRY SAMSE	434	526
LE CARREAU	66	66
FRANCHEVILLE MATERIAUX	178	197
ENTREPÔT FROMENT	67	89
CARREFOUR DE CHESNES	538	538
GETELECTRIC	131	
CHABER	-14	-24
BLAMAT	46	46
DIJON BETON	2 266	2 714
ESPACE PLUS	3	3
RG BRICOLAGE		580
Total	9 098	10 908

(1) dont écarts d'acquisition affectés

07.3. INFORMATIONS GENERALES SUR LES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

(en milliers d'euros)	% de détention (% de contrôle)	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Dividendes reçus ou quote part de résultat bénéficiaire	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
MATERIAUX SIMC	44,99	13 450	2 447	299	106 046	négoce	413
DEGUERRY SAMSE	35,07	1 410	360	30	6 872	négoce	18
LE CARREAU	19,33	34	44	9	44	bricolage	-
FRANCHEVILLE MATERIAUX	35,15	310	73		5 650	négoce	11
CARREFOUR DE CHESNES	39,76	507	79	32	124	négoce	-
ENTREPÔT FROMENT	40,00	1 674	23		362	bricolage	-
RG BRICOLAGE	39,98	607	416		6 033	bricolage	39
CHABER	40,00	-60	1		275	bricolage	-
BLAMAT	34,00	140	7		1 118	négoce	4
DIJON BETON	23,28	7 449	1 897	93	36 178	négoce	108
ESPACE PLUS	20,00		états financiers non disponibles			négoce	-

07.4. ECARTS D'ACQUISITIONS DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	AU 31/12/2006	AU 31/12/2007
FRANCHEVILLE MATERIAUX	25	25
CARREFOUR DE CHESNES	314	314
RG BRICOLAGE		338
Total	339	677

Note 08 - TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

08.1. INFORMATIONS GENERALES SUR LES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

(en milliers d'euros)	% de détention	Capitaux propres avant résultat	Résultat de l'exercice	Valeur comptable brute des titres détenus	Dépréciation des titres	Valeur nette comptable des titres détenus	Dividendes reçus	Chiffre d'affaires	Secteur d'Activité	Effectif moyen
DUMONT INVESTISSEMENT	6,74	27 591	3 017	4 675		4 675	218	2 390	négoce	9
DIDIER	2,00	2 095	445	24		24	4	14 924	négoce	48
MCD	16,67	50	1 427	8		8	310	11 099	négoce	7
MCDI	16,67	73	-71	7		7		706	négoce	-
ORNANS MATERIAUX	40,00	états financiers non disponibles		117		117			négoce	
DIVERS				8		8			négoce	-
Total				4 839		4 839				

08.2. JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES A LA VENTE

En fin d'exercice, les titres Dumont investissement ont été appréciés à leur juste valeur pour un montant de 11 595 milliers d'euros et le gain de l'année a été comptabilisé dans les capitaux propres pour un montant de 2 430 milliers d'euros.

Valeur d'origine des titres	Ajustement juste valeur des titres constatée antérieurement	Ajustement juste valeur des titres pour l'exercice	Juste valeur des titres
4 675	4 490	2 430	11 595

La société DUMONT INVESTISSEMENT a pour unique et exclusif objet, la détention d'une participation dans la société SAMSE.

S'agissant d'une valorisation établie dans le cadre de la valorisation d'un fonds commun de placement au profit des salariés du Groupe SAMSE, et dans un souci de garantie des fonds placés, l'évaluation repose sur une analyse patrimoniale. Cette évaluation consiste à ajouter aux capitaux propres de la société, la plus value théorique dégagée entre la valeur comptable des actions SAMSE détenues à l'actif du bilan et leur valorisation calculée selon différents critères dont notamment l'application d'un coefficient de pondération sur le cours de bourse de l'action SAMSE.

08.3. EVOLUTION DES TITRES DE SOCIETES NON CONSOLIDES

Valeur brute	
à l'ouverture de l'exercice	9 324
Augmentations/Acquisitions	5
Diminutions/Sorties	0
Mouvements de périmètre	0
Ajustement de juste valeur des titres par capitaux propres	2 430
à la clôture de l'exercice	11 759
Dépréciations	
à l'ouverture de l'exercice	0
Dotations	
Reprises	0
à la clôture de l'exercice	0
Valeur nette	
à l'ouverture de l'exercice	9 324
à la clôture de l'exercice	11 759

Note 09 - AUTRES ACTIFS FINANCIERS IMMOBILISES

(en milliers d'euros)	Créances sur participation (1)	Autres actifs financiers	Total
Valeur brute			
à l'ouverture de l'exercice	262	512	774
Augmentations/Acquisitions	2 536	71	2 607
Diminutions/Sorties	50		50
Mouvements de périmètre	944	43	987
à la clôture de l'exercice	3 692	626	4 318
Dépréciations			
à l'ouverture de l'exercice		5	5
Dotations			
Reprises			
à la clôture de l'exercice		5	5
Valeur nette			
à l'ouverture de l'exercice	262	507	769
à la clôture de l'exercice	3 692	621	4 313

(1) détail des créances sur participations :

Dumont investissement	2536
Francheville matériaux	205
RG Bricolage	944
Chaber	1
Pbi	6
Total	3692

09.01. ANALYSE PAR NATURE D'INSTRUMENTS FINANCIERS

	Valeur nette		
	2007	2006	2005
Actifs financiers disponibles à la vente :			
Titres de participation non consolidés	11 759	9 324	8 420
Prêts, créances et dettes émis par l'entreprise :			
Créances sur participation	4 313	769	805
Total	16 072	10 093	9 225

Note 10 - STOCKS DE MARCHANDISES

(en milliers d'euros)	2007			2006			2005		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Marchandises négoce	128 387	6 735	121 652	111 546	6 488	105 058	89 726	7 407	82 319
Marchandises bricolage	39 036	1 088	37 948	38 084	1 149	36 935	32 661	881	31 780
Total	167 423	7 823	159 600	149 630	7 637	141 993	122 387	8 288	114 099

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

Une provision pour dépréciation, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 11 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

(en milliers d'euros)	2007			2006			2005		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Clients et comptes rattachés négoce	149 396	8 686	140 710	143 793	8 673	135 120	119 944	8 885	111 059
Clients et comptes rattachés bricolage	6 414	194	6 220	2 088	201	1 887	1 527	141	1 386
Total	155 810	8 880	146 930	145 881	8 874	137 007	121 471	9 026	112 445

La provision pour dépréciation des comptes clients a fait l'objet pour chaque société du Groupe, d'une appréciation au cas par cas en fonction des risques encourus.

11.1. BALANCE AGEES DES CREANCES CLIENTS

	2007	2006	2005
Non échues	54 368	52 581	51 470
Retard n'excédant pas un mois	4 519	3 151	3 631
Retard compris entre un et deux mois	4 741	4 878	4 059
Retard compris entre trois et cinq mois	4 452	3 696	2 853
Au-delà	13 116	11 018	12 687
Total	81 196	75 324	74 700

Les créances clients résultent des ventes réalisées et réparties sur l'ensemble géographique que constitue le Groupe.

Il n'existe pas de concentration majeure du risque de non recouvrement.

Le Groupe applique cependant une politique de prévention du risque client par un recours à l'assurance crédit et autres formes de garantie.

En règle générale, le Groupe est amené à constater une dépréciation financière pour les retards compris entre trois et cinq mois et au-delà.

Le tableau suivant, indique le % de provision constaté sur les retards de paiements considérés :

	2007	2006	2005
Créances clients impayées hors taxes	14 689	12 303	12 993
Provision constatée	8 880	8 874	9 026
% de créances impayées couvertes par provision	60,45	72,13	69,47

11.2. PROVISIONS POUR DEPRECIATION

	2007	2006	2005
Provisions pour dépréciation en début d'exercice	8 874	9 026	9 418
Dotations de l'exercice aux provisions	3 740	3 314	3 205
Reprises de provisions pour dépréciation :	3 734	3 466	3 597
utilisées	2 615	2 384	2 483
non utilisées	1 119	1 082	1 114
Provisions pour dépréciation en fin d'exercice	8 880	8 874	9 026

Note 12 - AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2007			2006			2005		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Autres créances négoce	43 988	114	43 874	31 075	84	30 991	29 243	10	29 233
Autres créances bricolage	7 992	23	7 969	13 559	23	13 536	10 518		10 518
Charges constatées d'avance négoce	706		706	744		744	792		792
Charges constatées d'avance bricolage	465		465	341		341	265		265
Total	53 151	137	53 014	45 719	107	45 612	40 818	10	40 808

Note 13 - DISPONIBILITES ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	AU 31/12/2007	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005
Valeurs mobilières de placement négoce	13 065	25 137	30 950
Valeurs mobilières de placement bricolage	934	7 199	7 832
Disponibilités négoce	22 944	26 101	21 173
Disponibilités bricolage	2 670	4 024	2 439
Total	39 613	62 461	62 394

13.1. TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE

	2007	2006	2005
Valeurs mobilières de placement	13 999	32 336	38 782
Disponibilités	25 614	30 125	23 612
Concours bancaires courants	-16 153	-4 628	-6 417
Total	23 460	57 833	55 977

Note 14 - CAPITAUX PROPRES

14.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 372 696 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
	3 372 696	5 662	3 367 034

EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES

	Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions émises	total	augmentation de capital	montant du capital social
Au 31 décembre 2004	2	648	1 561 765	1	3 123
Au 31 décembre 2005	2		1 561 765		3 123
Au 31 décembre 2006 (1)	1	249 166	3 372 696		3 373
Au 31 décembre 2007	1		3 372 696		3 373

(1) division du nominal par deux le 19 mai 2006

14.2. INTERETS MINORITAIRES

	2007	2006	2005
La part hors Groupe dans les réserves représente un montant de :	22 332	19 110	17 103
La part hors Groupe dans le résultat représente un montant de :	3 687	3 552	2 394
Total	26 019	22 662	19 497

14.3. GESTION DU CAPITAL

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capitaux propres assez solide pour préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et faire face au développement futur de l'activité.

Le Groupe porte une attention particulière au rendement des capitaux propres et au niveau des dividendes versés.

Le Groupe a mis en place un contrat de liquidité en juin 2006 afin d'assurer l'animation du marché.

Dans le cadre d'un programme de rachat approuvé par l'assemblée générale, le Groupe Samse est autorisé à procéder à l'achat des actions de la société avec pour objectif unique de régulariser le cours de bourse de l'action de la société. Les achats et ventes d'actions effectués en vertu de cette autorisation seront exécutés dans les conditions suivantes :

- Le nombre de titres pouvant être acquis ne pourra pas être supérieur à 2% du capital de la société,
- Le prix maximal d'achat est fixé à 150 €.

14.4. OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS PAR CERTAINS SALARIES

Société Mère : stock option

La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée générale des actionnaires le 28 mai 2003.

Le prix d'exercice de ces options a été fixé avec décote de 5% par rapport au cours de bourse de la période. Selon le plan mis en place, les actions ne peuvent être souscrites ou cédées avant le délai fiscal d'indisponibilité de quatre ans et les options ne peuvent être exercées au-delà d'un délai de huit ans à compter de leur attribution.

Le stock option en cours est le suivant :

Date de l'assemblée ayant autorisé l'option	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 31.12.07	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €
28 mai 2003	10 juin 2003	110 000	10/06/2008	36,00	88 920	88 920

En application des normes IFRS applicables aux règles de reconnaissance et d'évaluation des transactions relatives à des rémunérations en actions ou liées aux actions, les plans octroyés après le 7 novembre 2002 ont fait l'objet d'une valorisation au bilan du Groupe à compter du 1er janvier 2004 selon le modèle de la valeur intrinsèque.

Cela a conduit à l'enregistrement en 2007 d'une charge de personnel complémentaire de 1 124 milliers d'euros.

Filiales : stock option

Christaud - La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée générale des actionnaires le 08 novembre 2005.
Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 48,72 €.
Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 08 novembre 2005. Les options offertes pourront être exercées à compter du 4 ème anniversaire du plan, soit à compter du 08 novembre 2009 jusqu'au 08 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 31.12.07	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €
6 600	08/11/2009	48,72	6 600	6 600

Célestin - La société a octroyé à certains de ses salariés ou mandataires sociaux, des options de souscription d'actions en vertu d'une autorisation reçue de l'assemblée générale des actionnaires le 08 novembre 2005.
Le prix de souscription, fixé après expertise au 30 juin 2005, ressort à 42,68 €.
Les bénéficiaires disposeront pour l'exercice de ces options d'une période de 5 ans à compter du 08 novembre 2005..Les options offertes pourront être exercées à compter du 4 ème anniversaire du plan, soit à compter du 08 novembre 2009 jusqu'au 08 novembre 2010.

nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	nombre d'options restantes au 31.12.07	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €
3 000	08/11/2009	42,68	3 000	3 000

Cela a conduit à l'enregistrement en 2007 d'une charge de personnel complémentaire pour ces deux sociétés de :

Christaud -	55 milliers d'euros
Célestin -	8 milliers d'euros

14.5. ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Société Mère : attribution gratuite

La société a décidé d'attribuer gratuitement, dans le cadre de l'autorisation conférée au Directoire par l'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2007, un total de 26 420 actions ordinaires. Les actions attribuées gratuitement à l'issue de la période d'acquisition seront des actions nouvelles et résulteront donc d'une augmentation de capital de la société par incorporation de réserves, primes d'émission ou bénéfices.

Période d'acquisition : L'attribution des actions à chaque bénéficiaire ne sera définitive qu'au terme d'une période "d'acquisition" d'une durée de 28 mois à compter de la décision d'attribution, soit le 14 avril 2010.

Objectif de performances : Il sera procédé à l'attribution d'un total de 13 210 actions gratuites dès lors que le résultat opérationnel courant du
- A - Groupe SAMSE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sera supérieur ou égal à un pourcentage du Chiffre d'Affaires du Groupe SAMSE au titre dudit exercice, tels que ces montants figureront dans les comptes consolidés du Groupe SAMSE, lequel pourcentage sera déterminé par le Directoire au plus tard le 31 mars 2008 et porté à la connaissance des bénéficiaires dans les meilleurs délais.

Objectif de performances : Il sera procédé à l'attribution d'un total de 13 210 actions gratuites dès lors que le résultat opérationnel courant
- B - du Groupe SAMSE au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sera supérieur ou égal à un pourcentage du Chiffre d'Affaires du Groupe SAMSE au titre dudit exercice, tels que ces montants figureront dans les comptes consolidés du Groupe SAMSE, lequel pourcentage sera déterminé par le Directoire au plus tard le 31 mars 2009 et porté à la connaissance des bénéficiaires dans les meilleurs délais.

Pendant la période d'acquisition, les bénéficiaires ne seront pas propriétaires des actions attribuées gratuitement. Par conséquent, ils ne pourront pas exercer le droit de vote afférent aux dites actions lors des assemblées générales de la société.

A l'issue de la période d'acquisition, soit le 14 avril 2010, la société, sous réserve du respect par chaque bénéficiaire des conditions et critères d'attribution et de l'atteinte par le Groupe SAMSE des objectifs de performance, émettra au profit de chaque bénéficiaire le nombre d'actions lui ayant été attribuées par le Directoire.

Au 31 décembre 2007, les conditions de performance n'ayant pas été définie, l'impact de cette attribution dans les charges de personnel n'a pas pu être estimée.

14.6. TITRES D'AUTOCONTRÔLE

	2007	2006	2005
Nombre :	5 662	5 626	3 920
Montant :	316	283	151
Valeur liquidative :	543	460	262

Ces titres figurent pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres.
Ils sont affectés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés.
Ces actions auto-détenues n'ont pas droit de vote.

14.7. RESERVES ET RESULTATS NETS CONSOLIDES - PART DU GROUPE -

	2007	2006	2005
Réserves	179 597	158 659	122 084
Résultat	28 854	23 405	22 061
Total	208 451	182 064	144 145

14.8.a REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE (en %)

		2007		2006		2005	
		% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote	% du capital détenu	% en droits de vote
Nominatifs	Dumont investissement	51,15	57,76	51,12	58,04	51,20	58,11
	CRH Europe BV	18,56	21,58	18,56	21,73	19,72	23,31
	Banque de Vizille	2,90	2,99	2,90	2,88	3,08	3,09
	Redwood Développement	2,95	1,71	2,95	1,72		
	Divers	5,26	4,90	3,91	3,68	2,64	1,76
	sous total	80,82	88,94	79,44	88,05	76,64	86,27
Porteurs	Dumont investissement	0,22	0,13				
	Iraty	3,10	1,80	3,10	1,82	3,30	1,95
	FCP Centifolia	2,87	1,68	2,95	1,73	2,77	1,64
	Stock Picking France	1,78	1,03	1,94	1,13	2,06	1,22
	Exane					1,07	0,63
	Divers	11,21	6,42	12,57	7,27	14,16	8,29
	sous total	19,18	11,06	20,56	11,95	23,36	13,73
Total		100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00

14.8.b REPARTITION DU CAPITAL ET DROITS DE VOTE (en montant)

		2007		2006		2005	
		Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote	Actions détenues	Droits de vote
Nominatifs	Dumont investissement	1 725 130	3 349 968	1 724 130	3 344 968	812 419	1 560 347
	CRH Europe BV	626 000	1 252 000	626 000	1 252 000	313 000	626 000
	Banque de Vizille	97 850	173 132	97 850	166 080	48 925	83 040
	Redwood Développement	99 292	99 292	99 292	99 292		
	Divers	177 427	283 997	131 845	212 145	42 054	47 202
	sous total	2 725 699	5 158 389	2 679 117	5 074 485	1 216 398	2 316 589
Porteurs	Dumont investissement	7 400	7 400				
	Iraty	104 640	104 640	104 640	104 640	52 320	52 320
	FCP Centifolia	96 879	96 879	99 600	99 600	44 000	44 000
	Stock Picking France	60 000	60 000	65 376	65 376	32 688	32 688
	Exane	378 078	372 416			17 000	17 000
	Divers			423 963	419 201	224 650	222 690
	sous total	646 997	641 335	693 579	688 817	370 658	368 698
Total		3 372 696	5 799 724	3 372 696	5 763 302	1 587 056	2 685 287

Note 15 - PROVISIONS

15.1. DETAIL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	AU 31/12/2007	AU 31/12/2006	AU 31/12/2005
Provisions pour litiges	917	1 606	675
Provisions cartes de fidélité	3 024	3 391	2 622
Autres provisions pour risques et charges	1 099	979	798
Provisions pour retraites et autres obligations	6 784	5 765	5 920
Provisions pour impôts	48	61	112
Total	11 872	11 802	10 127

Les provisions pour litiges ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus. Ces provisions concernent essentiellement des litiges matériels nés dans l'année.

Les autres provisions pour risques et charges ont été constituées en fonction des risques connus à la date d'arrêté des comptes ou des charges futures estimées. Elles sont de nature diverses ; on retrouve notamment des provisions liées à des affaires prud'homales, des frais et honoraires sur opérations immobilières en cours.

15.2. EVOLUTIONS DES PROVISIONS

à l'ouverture de l'exercice	11 802
Dotations	5 169
Reprises utilisation	4 953
Reprises non utilisées	260
Variation de périmètre Entrées	114
à la clôture de l'exercice	11 872

15.3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET MEDAILLES DU TRAVAIL

A - ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Il n'existe pas, pour le Groupe, de régime de retraite à prestations définies autre que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges de l'exercice.

Cette provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques	cadres	non cadres
	taux constant	
augmentation annuelle des salaires.	3%	3%
Paramètres sociaux	départ du salarié sauf dérogation individuelle à 65 ans pour les cadres et non cadres. le taux de rotation retenu est de 8% dégressif pour les non cadres, et de valeur très faible pour les cadres. Le taux de charges sociales retenu est de 42% pour l'ensemble des catégories.	
Paramètres techniques	la table de mortalité retenue est la table réglementaire TV88/90. la méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetés.	

B - MEDAILLES DU TRAVAIL

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail	
pour l'attribution de la médaille du travail :	20,30,35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.
Paramètres	détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90 détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :
	15 ans : 0,70
	20 ans : 0,70
	30 ans : 0,50
	35 ans : 0,20
	40 ans : 0,10

15.4. PROVISIONS CARTES DE FIDELITE

La carte fidélité est un outil de fidélisation de la clientèle mis en place dans les magasins de bricolage. Au fur et à mesure de leurs achats, les clients obtiennent des points qu'ils peuvent par la suite convertir en bon d'achat.

Règle d'obtention des points : 1 point par tranche de cinq euros d'achat

Validité : date d'émission jusqu'au 31.12 N+2

Règle de conversion des points en bon d'achat : La valeur des points évolue suivant les niveaux suivants :

Niveau 0 : de 0 à 199 points, le point n'a pas de valeur

Niveau 1 : de 200 à 499 points, la valeur du point est de 0,15€

Niveau 2 : de 500 à 999 points, la valeur du point est de 0,20€

Niveau 3 : + de 1000 points, la valeur du point est de 0,30€

La conversion s'effectue en un seul bon d'achat.

Appréciation de la valeur des points non encore convertis : Une provision pour garantie donnée aux clients est calculée sur la base des points acquis sur les cartes. Dès que les points sont convertis en bons d'achat, ces derniers sont immédiatement comptabilisés en réduction des ventes et cette écriture est annulée si les bons d'achats ne sont pas utilisés dans les six mois. Le calcul de la provision tient compte d'un taux de déperdition des points, de mutation de points de niveau à niveau et de transformation sur des bases statistiques des trois dernières années.

Note 16 - IMPOTS SUR LES RESULTATS ET IMPOTS DIFFERES

16.1. IMPOTS

	2007	2006	2005
Impôts sur résultats fiscaux	17 353	13 876	13 848
Impôts différés	-137	465	-1 335
Total	17 216	14 341	12 513

16.2. PRINCIPAUX ELEMENTS A L'ORIGINE DES IMPOTS DIFFERES

	2007	2006	2005
Congés payés	49	39	-72
Participation des salariés	46	37	45
Provisions pour indemnités de fin de carrière	161	110	158
Amortissements dérogatoires, amortissements et provisions à caractère fiscal	32	-719	437
Organic et taxes sur les grandes surfaces	19	-6	39
Activation des déficits	139	1 278	728
retraitements des IS différés	116	546	
Total	562	1 285	1 335
Variation des impôts différés actif	204	826	350
Variation des impôts différés passif	358	459	985
Total	562	1 285	1 335

16.3. PREUVE D'IMPOT

	2007	2006	2005
Résultat net des sociétés intégrées (hors quote part de résultat - sociétés MEQ -)	30 490	25 239	22 988
Impôt exigible	17 353	13 876	13 848
Impôt différé	-137	465	-1 335
Stock option	1 187	1 321	842
Désactualisation dette	268		
Impact sortie du périmètre - société SCM -			77
Régularisation variation taux IS différé			-28
RESULTAT AVANT IMPOT	49 161	40 901	36 392
Impact des différences permanentes	291	304	286
Impact sortie Goodwill	342	280	
Déficits non activés	1 165	665	
Déficits activés	0	-300	
Impact des dividendes	-206	177	155
Reprise provision stock	0	-187	
Dépréciation de Goodwill	0	54	
titres mis en équivalence	45	109	
Juste valeur des titres	123	224	
Plus value exonérée	-138		
BASE FISCALE	50 783	42 227	36 833
Taux de l'impôt	33,33	33,33	33,83
Cotisations Sociales	290	271	
IMPOT THEORIQUE	17 216	14 346	12 461
Impact de retraitements fiscaux			28
CHARGE REELLE D'IMPOT	17 216	14 341	12 513
Taux réel de l'impôt	33,90	33,96	33,97

Note 17 - PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

17.01. DETAIL DES DETTES FINANCIERES

	Valeur bilan au 31/12/2007			Valeur bilan au 31/12/2006			Valeur bilan au 31/12/2005		
	non courants	courants	total	non courants	courants	total	non courants	courants	total
Autres emprunts obligataires	905		905	1 292		1 292	3 213		3 213
Locations financement	8 989	1 621	10 610	9 992	1 496	11 488	11 682	1 496	13 178
Emprunts	74 177	20 102	94 279	103 988	20 462	124 450	81 235	17 372	98 607
Autres financement	17 429	11 534	28 963	12 433	1 808	14 241	14 959	6 076	21 035
Total des passifs financiers (hors concours bancaires courants)	101 500	33 257	134 757	127 705	23 766	151 471	111 089	24 944	136 033
Concours bancaires courants		16 153	16 153		4 628	4 628		6 417	6 417
Total des passifs financiers (avec concours bancaires courants)	101 500	49 410	150 910	127 705	28 394	156 099	111 089	31 361	142 450

17.02. ECHEANCES DES DETTES COURANTES ET NON COURANTES

	AU 31/12/2007 ECHEANCES			AU 31/12/2006 ECHEANCES			AU 31/12/2005 ECHEANCES		
	A 1 AN AU +	A + D'1 AN ET 5 ANS AU +	A + DE 5 ANS	A 1 AN AU +	A + D'1 AN ET 5 ANS AU +	A + DE 5 ANS	A 1 AN AU +	A + D'1 AN ET 5 ANS AU +	A + DE 5 ANS
Autres emprunts obligataires			905		1 292			1 503	1 710
Emprunts et dettes financières	49 725	81 774	18 506	39 484	92 353	22 970	29 009	67 501	42 727
Fournisseurs et comptes rattachés	181 033			185 042			160 363		
Autres dettes	59 766			56 545			50 989		
Total	290 524	81 774	19 411	281 071	93 645	22 970	240 361	69 004	44 437

17.03. RISQUE DE CREDIT, DE LIQUIDITE ET DE MARCHE

Cf Chapitre 3 - GESTION DES RISQUES du document de référence 2007.

17.04. CARACTERISTIQUES DES AUTRES FINANCEMENT A COURT TERME ET DECOUVERTS BANCAIRES

Les autres financement à court terme s'élèvent à 16 153 milliers d'euros et sont représentés par des découverts bancaires ou par des spots.

17.05. AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES

Emprunt émis par la SA DORAS et souscrit par les fonds commun de placement :

203	échéance	1/1/2015
702	échéance	1/2/2017

17.06. VALORISATION DES SWAPS

La valorisation des SWAPS à la valeur de marché au 31 décembre 2007 a conduit le Groupe à comptabiliser un produit financier de 76 milliers d'euros.

Le tableau, page suivante, récapitule par SWAP, l'ensemble des opérations.

17.07. RACHAT DE MINORITAIRES

Au 31 décembre 2007, les engagements de rachat de minoritaires comptabilisés dans les dettes financières représentent un montant de 9 369 milliers d'euros dont 9 220 milliers d'euros concernant la société PIERRE HENRY ET FILS.

17.08. ENCOURS DES DETTES ET DES ACTIFS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2007

	A 1 an au +	1 an à 5 ans	Au delà	Total
Passifs financiers	49 725	82 679	18 506	150 910
Taux fixe	10 282	36 466	3 832	50 580
Taux variable	39 443	46 213	14 674	100 330
Position nette avant gestion	39 443	46 213	14 674	100 330
Hors bilan (swaps de taux)	3 321	16 376		19 697
Position nette après gestion	36 122	29 837	14 674	80 633

VALORISATION SWAPS
31/12/2007

N°SWAP	Capital restant couvert au 31/12/2007	Échéance	SAMSE verse	SAMSE reçoit	Valeur de marché en €
17	482 143	29/01/2010	TF 3,45%	EURIBOR 3M	6 280
18	75 000	30/01/2008	TF 3,18%	EURIBOR 3M	272
23	500 000	31/03/2009	TF 2,72%	EURIBOR 3M	6 868
13	-	01/07/2007	TV=EUR SWAP EURIBOR 3M+0,12 DU 01/07/2004 AU 30/06/07	EURIBOR 3M+0,50%	-
15	-	01/07/2007	TV=LIBOR-BBA 12MOIS si TV<6%=2,23% si TV>6%=TV	EURIBOR 3M	-
21	-	02/07/2007	3,99%-30% x nbj/360 x(EURCHF final-1,54/EURCHF final)	EURIBOR 3M	-
26	1 821 428	15/02/2012	TF 2,97%	EURIBOR 3M	57 135
20	200 000	27/05/2008	TF 2,72%	EURIBOR 3M	1 462
SCINV	6 000 000	30/06/2009	2,5% SI EUR 12M<2,50% EUR 12 SI 2,50%<EUR 12<4,05% 4,05 SI EUR 12M>=4,05	EURIBOR 3M	- 68 008
DOR	3 000 000		2,5% SI EUR 12M<2,50% EUR 12 SI 2,50%<EUR 12<4,05% 4,05 SI EUR 12M>=4,05	EURIBOR 3M	- 38 569
19	1 428 571	01/04/2010	3,90% SI E12M<1,70% E12M+0,35 SI 1,70%<E12M<4% 4,35% SI 4%<E12M<6% E12M+0,35 SI E12M >6%	EURIBOR 3M+0,45%	12 523
24	1 064 363	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<2,75% : TV = Euribor-1A-TE SI Euribor-1A-TE>2,75% ET <3,95% : TV = Euribor-1A-TE+0,55 SI Euribor-1A-TE>3,95% ET < 6,50% : TV = 4,50% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,55	TF 3,70%	- 15 110
25	2 410 990	10/06/2011	SI Euribor-1A-TE<1,50% : TV = Euribor-1A-TE-0,25% SI Euribor-1A-TE>1,50% ET <2,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,25 SI Euribor-1A-TE>2,50% ET < 3,60% : TV = Euribor-1A-TE+0,50% SI Euribor-1A-TE>3,60% ET <6,50% : TV =4,10% SI Euribor-1A-TE>6,50% : TV = Euribor-1A-TE+0,50%	TF 3,75%	- 23 023
27	2 714 286	15/09/2012	3,07%	EURIBOR 3M+0,45%	114 847
	19 696 781		TOTAL		54 677

17.09. DETERMINATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

	2007	2006	2005
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			
Autres emprunts obligataires	905	1 292	3 213
Emprunts auprès des établissements de crédit	94 279	109 746	98 607
Intérêts courus sur emprunts	1 040	1 170	860
Agios bancaires		48	47
Dettes financières sur leasing	10 610	11 487	13 178
Comptes courants d'associés	18 655	17 863	19 459
Dettes diverses	168	431	520
Engagement rachat de minoritaires	9 100	9 434	149
Total	134 757	151 471	136 033
ENDETTEMENT FINANCIER NET			
Emprunts et dettes financières	134 757	151 471	136 033
Trésorerie nette	cf note 13.1.	23 460	57 833
Total	111 297	93 638	80 056
RATIO D'ENDETTEMENT FINANCIER (en %)			
Capitaux propres	234 470	204 726	163 645
Endettement financier net	111 297	93 638	80 056
Ratio d'endettement financier	47,47%	45,73%	48,92%

Note 18 - FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

AU 31/12/2007 AU 31/12/2006 AU 31/12/2005

Fournisseurs négoce	148 909	144 890	126 274
Fournisseurs bricolage	32 124	40 152	34 089
Total	181 033	185 042	160 363

Note 19 - AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

AU 31/12/2007 AU 31/12/2006 AU 31/12/2005

Dettes fiscales et sociales négoce	33 074	33 391	31 819
Dettes fiscales et sociales bricolage	10 883	10 279	10 382
Dettes d'immobilisations négoce	1 016	980	388
Dettes d'immobilisations bricolage	149	302	337
Autres dettes négoce	10 907	8 419	5 666
Autres dettes bricolage	2 672	2 547	1 725
Produits constatés d'avance négoce	1 021	595	626
Produits constatés d'avance bricolage	44	32	46
Total	59 766	56 545	50 989

Note 20 - CHIFFRE D'AFFAIRES

20.01. DETAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

	AU 31/12/2007			AU 31/12/2006			AU 31/12/2005		
	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total	Négoce	Bricolage	Total
Ventes de marchandises	735 661	171 212	906 873	672 450	161 522	833 972	617 180	149 538	766 718
Prestations de coopération commerciale	5 107	3 737	8 844	1 906	2 866	4 772	1 752	2 055	3 807
Camionnages et prestations de services	9 861	1 196	11 057	8 527	880	9 407	7 455	775	8 230
Commissions et courtages sur achats	110		110	39		39	34		34
Intérêts des créances commerciales	32		32	26		26	29		29
Frais fixes de facturation	676		676	673		673	650		650
Total	751 447	176 145	927 592	683 621	165 268	848 889	627 100	152 368	779 468

20.02. EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITE

	2007	2006	% D'EVOLUTION		% DE REPARTITION DU CA PAR ACTIVITE		
			à périmètre comparable	à périmètre non comparable	2007	2006	2005
Négoce	751 447	683 621	5,58	9,92	81,01	80,53	80,45
Bricolage	176 145	165 268	4,06	6,58	18,99	19,47	19,55
TOTAL	927 592	848 889	5,28	9,27	100,00	100,00	100,00

Note 21 - AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ORDINAIRE

2007 2006 2005

Ces produits sont constatés dans cette rubrique pour des raisons de reporting de gestion

Production stockée		43	3
Production immobilisée	157	419	608
Subventions d'exploitation	38	16	21
Reprises de provisions d'exploitation	17 442	15 525	13 840
Autres produits divers de l'exploitation (1)	4 695	5 641	5 137
Total	22 332	21 644	19 609

(1) Les autres produits divers de l'exploitation correspondent aux retraitements comptables concernant les factures à recevoir, les excédents de provisions de prestations de coopération commerciale des années antérieures, les primes publicitaires, les revenus de locations et divers autres produits.

Note 22 - CHARGES DE PERSONNEL

22.01. FRAIS DE PERSONNEL PAR ACTIVITE

				CHARGES PRISES EN COMPTE DANS LES FRAIS DE PERSONNEL					
	2007	2006	2005	STOCK OPTION			PARTICIPATION DES SALAIRES		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Négoce	93 343	86 895	81 373	1 187	1 321	842	2 661	2 597	1 794
Bricolage	33 283	30 239	28 412				498	490	1 145
TOTAL	126 626	117 134	109 785	1 187	1 321	842	3 159	3 087	2 939

22.02. DETAIL DES EFFECTIFS MOYENS PAR ACTIVITE INTEGREE

		2007	2006	2005
SOCIETES				
NEGOCE		2 527	2 404	2 339
SAMSE		1 453	1 431	1 389
DUMONT INVESTISSEMENT		9	9	9
DORAS		695	650	727
BLANC MATERIAUX		14	15	5
CHRISTAUD		55	49	38
CELESTIN MATERIAUX		30	26	25
LAUDIS		6	7	7
BTP DISTRIBUTION		19	19	19
BOIS MAURIS ODDOS		86	83	85
REMAT		31	31	30
MAT APPRO		7	6	5
SGAC		15	13	
HENRY		66	65	
QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE		10		
EXPOTEO		13		
BOURG MATERIAUX		11		
GET ELECTRIC		7		
BRICOLAGE		1 277	1 279	1 128
LA BOITE A OUTILS		1 127	1 122	1 054
BJD			9	8
ENTREPOT DU BRICOLAGE FROMENT		63	50	49
COMPTOIR FROMENT			10	7
DES IDEES		11	9	10
TS HABITAT		34	38	
BRICO ALES		15	14	
BOIS DU VERNE		27	27	
TOTAL		3 804	3 683	3 467

22.03. EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE

	2007	2006	2005
OUVRIERS	901	881	845
EMPLOYES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAITRISE	2 614	2 519	2 355
CADRES	289	283	267
TOTAL	3 804	3 683	3 467

Note 23 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES DE L'EXPLOITATION COURANTE

	2007		2006		2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cession d'actifs incorporels					230	
Cession d'actifs corporels	3 698		1 229		2 283	
Cession d'actifs financiers					378	
Reprises de provisions exceptionnelles			352		559	
Autres produits opérationnels	2 352		1 422		945	
VNC des éléments d'actifs cédés		3 250		1 002		2 426
Dotations aux provisions et dépréciations				627		234
Autres charges opérationnelles		1 845		1 319		601
Total	6 050	5 095	3 003	2 948	4 395	3 261

Les plus ou moins values de cessions ne concernent que la cession de matériels et outillages liés directement à l'activité courante du Groupe. Les autres produits et charges opérationnels représentent des produits et charges divers de l'activité courante.

Note 24 - DEPRECIATION DES ECARTS D'ACQUISITION

Ecart d'acquisition positif dégagé lors de la prise de participation complémentaire de la société GET ELECTRIC et rapporté au résultat pour 31 K€.

Note 25 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

	2007		2006		2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Cession d'actifs incorporels			1 927			
Cession d'actifs corporels	3 605		4 265		6 000	
VNC des éléments d'actifs cédés		2 065		3 015		1 783
Total	3 605	2 065	6 192	3 015	6 000	1 783

Les plus ou moins values dégagées sont liées à la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles dont notamment les cessions d'activités (fonds commerciaux) et les cessions d'immeubles.

Note 26 - PRODUITS DE TRESORERIE ET D'EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	2007	2006	2005
Produits de participations non consolidées	1 098	284	212
Produits de valeurs mobilières de placement	1 161	1 295	643
Total	2 259	1 579	855

Note 27 - COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	2007	2006	2005
Intérêts et charges assimilées sur emprunts auprès des établissements de crédit	7 423	6 111	5 332

Note 28 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	2007		2006		2005	
	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges
Reprise de provisions financières	2		7		115	
Autres produits divers	200		725		954	
Autres charges diverses		88		69		
Dotations aux dépréciations financières		411		82		157
Différences positives de change	121		16			
Différences négatives de change		89		48		
Total	323	588	748	199	1 069	157

Note 29 - FORMATION DU RESULTAT FINANCIER

	2007	2006	2005
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	2 259	1 579	855
Coût de l'endettement financier brut	-7 423	-6 111	-5 332
Coût de l'endettement financier net	-5 164	-4 532	-4 477
Autres produits et charges financiers	-265	549	912
RESULTAT FINANCIER	-5 429	-3 983	-3 565

Note 30 - QUOTE PART DE RESULTAT NET DES SOCIETES MISES EN EQUIVALENCE

	2007	2006	2005
SIMC MATERIAUX	1 089	1 210	934
DEGUERRY SAMSE	122	80	56
FRANCHEVILLE MATERIAUX	18	70	48
BLANC MATERIAUX			12
LE CARREAU	8	9	9
CARREFOUR DE CHESNES	32	32	3
GETELECTRIC	51	31	-1
ENTREPOT FROMENT	16	19	34
CHABER	-10	-14	
RG BRICOLAGE	180		
DIJON BETON	545	281	372
Total	2 051	1 718	1 467

Note 31 - RESULTAT PAR ACTION

	actions émises	en euros actions propres	actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture de l'exercice	3 372 696	5 626	3 367 070
Augmentation de capital en cours d'exercice			
Achat d'actions propres en cours d'exercice		36	3 367 034
Nombre d'actions à la clôture de l'exercice	3 372 696	5 662	3 367 034
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation en fin d'exercice			3 367 034
Résultat net - part du Groupe -			28 853 453
Résultat par action			8,57
	actions en circulation	dilution	Nombre de titres
Nombre moyen pondéré et dilué de titres	3 367 034	55 572	3 422 606
Résultat dilué par action			8,43

Note 32 - ENGAGEMENTS

32.01. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

	Nature de la sûreté consentie	Montant	échéances			échéances
			à - d' 1 an	de 1 an à 5 ans	à + de 5 ans	à - d' 1 an
Emprunts et dettes	DORAS : Hypothèque sur immeuble	16				

32.02. MONTANTS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS

		DONNES				RECUS	
Cautions filiales	Sur emprunts - la Boîte à outils Caution douanière - la Boîte à outils Caution bancaire - Samse	4 951 22 279	980	3 971	22 50		
Achats de titres	Samse La boîte à outils BTP distribution	8 820 646 69	4 366	2 086 646 69	2 368		
Compromis d'achats immobilier	Samse La boîte à outils Blanc matériaux	2 771 1 781 53	2 771 1 250 53	531			
Compromis de vente immobilier	Bois Mauris Oddos Samse					5 000 1 274	5 000 1 274
Paiement de loyers	La boîte à outils (Engagement de paiement des loyers jusqu'à la fin du bail) .	4 005	396	1 584	2 025		
Divers	Engagements techniques Locations de véhicules	1 112 4 919	154 1 640	958 3 279			

32.03. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

Les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes sociaux pour l'ensemble des sociétés intégrées globalement ou proportionnellement.

Lorsque le Groupe est minoritaire (cas des sociétés mises en équivalence), les provisions pour indemnités de fin de carrière sont comptabilisées dans les comptes consolidés selon les mêmes critères que ceux retenus pour les comptes sociaux des sociétés intégrées.

Note 33 - INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

L'ensemble des opérations commerciales effectuées avec les filiales intégrées globalement ou proportionnellement sont éliminées. Seules subsistent dans les comptes consolidés les opérations effectuées avec les sociétés mises en équivalence et les sociétés dont le Groupe a un lien de participation. Ces opérations sont considérées comme des opérations effectuées avec des tiers.

	INFORMATION (en milliers d'euros)	TRANSACTIONS		
		Filiales intégrées	Filiales mises en équivalence	Autres parties liées
(1)	VENTES	78 794	5 234	304
	PRESTATIONS	6 174	791	86
	CHIFFRE D'AFFAIRES REALISE AVEC LE GROUPE	84 968		

(1) La contrepartie des ventes et prestations est éliminée pour les mêmes montants en achats et charges externes.

CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	37 663	1 149	2 567
DETTES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	37 663		525
COMPTES COURANTS FILIALES			
ACTIF	2 166	1 693	74
PASSIF	2 166	90	2 790

Les parties liées sont :

- . les sociétés mères,
- . les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable,
- . les entreprises associées,
- . les filiales,
- . les co-entreprises,
- . les membres du comité de direction.

Les comptes du Groupe sont intégrés dans les comptes consolidés établis par la SA DUMONT INVESTISSEMENT, société mère du Groupe SAMSE.

Siège social : 2, rue raymond Pitet 38030 - GRENOBLE CEDEX 2

N° Siren : 345 287 734

Date de clôture : 31/12/2007

AU 31/12/2007

Le Chiffre d'Affaires social réalisé par l'ensemble des sociétés opérationnelles détenues par le Groupe représente un montant global de : **1 151 541**

Le passage du social au consolidé s'explique de la manière suivante : **1 151 541**

Elimination du CA des sociétés mises en équivalence	-124 601
Elimination de la quote part de CA des sociétés intégrées proportionnellement	-12 135
Elimination de la quote part de CA des sociétés avant leur entrée dans le périmètre au cours de l'année	-2 245
Elimination des opérations réciproques réalisées entre les sociétés consolidées	-84 968
	927 592

Note 34 - INSTRUMENTS FINANCIERS

A . INSTRUMENTS FINANCIERS INSCRITS AU BILAN

	AU 31/12/2007		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	11 759	11 759	11 759			
Autres actifs financiers non courants	4 313	4 313		4 313		
Clients et comptes rattachés	146 930	146 930		146 930		
Autres actifs financiers courants	53 014	53 014		52 774		240
Equivalents de trésorerie	13 999	13 999		13 999		
Trésorerie	25 614	25 614		25 614		
Actifs	255 629	255 629	11 759	243 630	-	240
Passifs financiers non courants	101 500	101 500			101 393	107
Fournisseurs et comptes rattachés	181 033	181 033			181 033	
Autres dettes courantes	59 766	59 766			59 766	
Passifs financiers courants	49 410	49 410			49 410	
Passifs	391 709	391 709			391 602	107

	AU 31/12/2006		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste Valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments dérivés
Titres de participations	9324	9324	9324			
Autres actifs financiers non courants	769	769		769		
Clients et comptes rattachés	137007	137007		137007		
Autres actifs financiers courants	45612	45612		45612		222
Equivalents de trésorerie	32336	32336		32336		
Trésorerie	30125	30125		30125		
Actifs	255173	255173	9324	245849	-	222
Passifs financiers non courants	127 705	127 705			127 705	203
Fournisseurs et comptes rattachés	185 042	185 042			185 042	
Autres dettes courantes	56 545	56 545			56 545	
Passifs financiers courants	28 394	28 394			28 394	
Passifs	397 686	397 686			397 686	203

B . IMPACT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

		AU 31/12/2007	
		Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur Autres
Actifs disponibles à la vente			2 430
Dettes au coût amorti ou à la juste valeur	-268		
Instruments dérivés	76		
Equivalents de trésorerie	-805		
Total	-997		2 430
		AU 31/12/2006	
		Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres Juste valeur Autres
Actifs disponibles à la vente			957
Instruments dérivés	98		
Equivalents de trésorerie	826		
Total	924		957

Note 35 - INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDEES (PAR NATURE D'ACTIVITE)

	2007		2006		2005	
	Activité		Activité		Activité	
	Bricolage	Négoce	Bricolage	Négoce	Bricolage	Négoce
Chiffre d'affaires	176 145	751 447	165 268	683 621	152 368	627 100
Résultat d'exploitation	9 787	40 822	6 339	34 046	8 342	25 436
Résultat financier	-733	-4 696	-233	-3 750	-262	-3 303
Charges d'impôt	2 237	14 979	2 116	12 225	3 114	9 399
Quote part des sociétés mises en équivalence	194	1 857	13	1 705	43	1 424
Contribution au résultat consolidé - part du Groupe -	4 081	24 773	3 439	19 966	5 624	16 437
ACTIFS SECTORIELS	98 293	519 904	96 425	502 602	95 655	420 337
Titres de sociétés mises en équivalences	711	10 197	119	8 979	114	7 522
Actifs non affectés	1 378	14 911	1 364	11 711	1 480	8 992
Total de l'actif	100 382	545 012	97 908	523 292	97 249	436 851
	645 394		621 200		534 100	
PASSIFS SECTORIELS	50 761	201 910	58 151	195 240	50 232	171 247
Passifs non affectés	43 994	348 729	43 341	324 468	39 041	273 580
Total du passif	94 755	550 639	101 492	519 708	89 273	444 827
	645 394		621 200		534 100	

Note 36 - INFORMATIONS SECTORIELLES (PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE)

		Chiffre d'affaires	Actifs sectoriels
2007	France	927 592	618 197
2006	France	848 889	599 027
2005	France	779 468	515 992

Note 37 - FORMATION DU RESULTAT CONSOLIDE

Le passage des résultats sociaux au résultat consolidé s'analyse de la manière suivante :

	2007	2006	2005
Cumul des résultats sociaux	50 169	39 731	34 640
Mouvements des provisions réglementées	308	772	1 204
Dividendes intra-groupe	-17 559	-11 166	-10 325
Neutralisation marge intra-groupe	-211	-213	-194
Valorisation des stocks			-92
Stock options	-1 187	-1 321	-842
Retraitement valorisation des SWAPS	76	98	-119
Incidence des impositions différées	137	-781	1 335
IS - Activation de déficits		316	
Dotation dépréciation écart d'acquisition		-54	-63
Ecart d'acquisition négatif		10	22
Dotation amortissements des écarts d'évaluation	-698	-1 103	-530
Ecart d'acquisition passé en résultat	31	-69	
Perte d'intérêts passée en résultat		-32	
Retraitement des valeurs nettes comptables sur éléments d'actifs cédés	-331	-1 585	-814
Annulation dotation amortissements frais d'établissements	11	3	163
Retraitement des dotations aux amortissements	-37		
Annulation dépréciation de créances	94		777
Annulation cession interne		-178	
Reprise provision IS			60
Annulation reprise provision sur titres		-3	-472
Annulation dotations provisions sur titres	279	823	
Retraitement crédit bail immobilier	637	567	153
Retraitement des frais d'acquisition d'immobilisations	39	282	
Retraitement des contrats de crédit baux mobiliers	45	24	
Régularisation IS		-26	
Constatation des IFC sur société entrée dans le périmètre		-2	
Constatation des plus et moins values latentes sur valeurs mobilières de placement	-805	844	
Régularisation de valeurs nettes comptables AN -1			-401
Régularisations diverses	76	20	-47
Désactualisation dette	-269		
Annulation mali de fusion	1 736		
Résultat net de l'ensemble consolidé	32 541	26 957	24 455

Note 38 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	GRUPE	HORS GROUPE	TOTAL
Capitaux propres au 31 décembre 2005	144 145	19 500	163 645
Résultat 2006	23 405	3 552	26 957
Dividendes distribués	-4 701	-288	-4 989
Augmentation de capital	17 270		17 270
Retraitement actions propres	-132		-132
Impact CRC 2002-10	53	43	96
Retraitement stock options	1 308	13	1 321
Ajustement de juste valeur des titres	956	1	957
Variation du pourcentage d'intérêts		108	108
Rachat minoritaires		-270	-270
Ajustement divers	-240	3	-237
Capitaux propres au 31 décembre 2006	182 064	22 662	204 726
Résultat 2007	28 854	3 687	32 541
Dividendes distribués	-6 038	-401	-6 439
Retraitement actions propres	-32		-32
Retraitement stock options	1 181	6	1 187
Ajustement de juste valeur des titres	2 429	1	2 430
Ajustement divers	-7		-7
Variation du pourcentage d'intérêts		64	64
Capitaux propres au 31 décembre 2007	208 451	26 019	234 470

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes Consolidés Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Samse relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans la note 1 de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 1 de l'annexe.

- Les engagements de retraite et provisions pour médailles du travail donnent lieu à un enregistrement dans les comptes conforme aux méthodes décrites dans les paragraphes 1 et 15.3 de l'annexe. Nous avons examiné et apprécié la méthodologie d'évaluation de ces engagements ainsi que les données utilisées et les hypothèses retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

BBM & ASSOCIES, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

8 – INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX

Comptes page 144

Annexe page 149

Rapport général des commissaires aux comptes page 166

TABLE DES MATIERES

	pages
BILAN	144
COMPTE DE RESULTAT	146
SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION	147
TABEAU DES FLUX DE TRESORERIE	148
 ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	 149
Note 01 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	150
Note 02 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	151
Note 03 IMMOBILISATIONS FINANCIERES	152
Note 04 STOCKS DE MARCHANDISES	153
Note 05 CREANCES	153
Note 06 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	154
Note 07 CAPITAL SOCIAL	154
Note 08 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	156
Note 09 DETTES	157
Note 10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	157
Note 11 ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT	158
Note 12 CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR	158
Note 13 CHIFFRE D'AFFAIRES NET	159
Note 14 CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	159
Note 15 CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	159
Note 16 IMPOT SUR LES BENEFICES	160
Note 17 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	161
Note 18 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	162
Note 19 DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	162
Note 20 REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX	162
 INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES	 163
FILIALES ET PARTICIPATIONS	164
TABEAU DES RESULTATS FINANCIERS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	165
PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT	165

BILAN DE LA SOCIETE MERE

Aux 31 décembre 2007, 2006 et 2005

(En Euros)

ACTIF		2007	2006	2005		
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	NET	NET	NET
	Notes					
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles	Note 1					
Concessions, brevets et droits similaires		5 745 137	4 916 712	828 425	1 548 088	1 932 850
Fonds commercial		6 258 215	285 232	5 972 983	5 972 983	5 930 507
Immobilisations incorporelles en cours		-	-	-	198 810	21 980
Immobilisations corporelles	Note 2					
Terrains		38 516 425	10 819 448	27 696 977	25 794 031	24 040 714
Constructions		47 675 562	21 911 411	25 764 151	23 619 847	23 678 856
Installations techniques, matériel et outillages industriels		12 788 882	6 300 824	6 488 058	3 743 211	3 393 051
Autres immobilisations corporelles		36 032 479	23 885 399	12 147 080	12 054 776	12 693 986
Immobilisations en cours		3 662 376		3 662 376	7 426 817	1 055 189
Avances et acomptes		34 300		34 300		770 107
Immobilisations financières	Note 3					
Participations		62 321 879		62 321 879	59 700 168	40 963 715
Créances rattachées à des participations		24 274 272		24 274 272	21 825 752	22 617 374
Autres immobilisations financières		193 808		193 808	218 521	149 591
Total Actif immobilisé		237 503 335	68 119 026	169 384 309	162 103 004	137 247 920
ACTIF CIRCULANT						
Stocks de marchandises	Note 4					
Matières premières, approvisionnements		1 736 557		1 736 557	1 533 964	1 102 719
Produits intermédiaires et finis		44 972		44 972	58 762	15 368
Marchandises		64 506 673	2 615 003	61 891 670	53 812 649	44 720 715
Créances	Note 5					
Clients et comptes rattachés		85 594 171	3 801 547	81 792 624	78 413 227	72 176 012
Autres créances		25 545 476	-	25 545 476	19 616 613	19 237 573
Valeurs mobilières de placement		316 569	777	315 792	283 555	151 505
Disponibilités		11 680 504		11 680 504	13 046 258	17 085 798
Charges constatées d'avance	Note 6	547 505		547 505	496 556	702 091
Total Actif circulant		189 972 427	6 417 327	183 555 100	167 261 584	155 191 781
TOTAL GENERAL		427 475 762	74 536 353	352 939 409	329 364 588	292 439 701

(En Euros)

PASSIF		2007	2006	2005
		AVANT	APRES	APRES
		REPARTITION	REPARTITION	REPARTITION
	Notes			
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	Note 7	3 372 696	3 372 696	3 372 696
Prime d'émission, de fusion, d'apport		39 574 568	39 574 568	39 574 568
Ecart de réévaluation		241 069	241 069	241 069
Réserve légale		337 270	337 270	337 270
Réserves facultatives		60 000 000	70 000 000	60 000 000
Réserves réglementées		26 420	26 420	-
Autres réserves		1 858 920	1 858 920	1 885 340
Report à nouveau		6 687 517	8 933 380	6 678 298
RESULTAT DE L'EXERCICE		19 665 793	-	-
Provisions réglementées		10 266 562	10 266 561	10 276 427
Total Capitaux Propres		142 030 815	134 610 884	122 365 668
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques	Note 8	607 587	607 587	813 313
Provisions pour charges		3 340 338	3 340 338	2 982 507
Total Provisions pour risques et charges		3 947 925	3 947 925	3 795 820
DETTES				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 9	71 904 474	71 904 474	75 655 549
Emprunts et dettes financières divers		12 660 493	12 660 493	8 155 672
Avances et acomptes reçus		258 695	258 695	238 626
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		92 036 628	92 036 628	86 932 310
Dettes fiscales et sociales		19 695 215	27 115 145	24 738 196
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		776 540	776 540	847 716
Autres dettes		8 755 895	8 755 896	6 107 966
Produits constatés d'avance	Note 10	872 729	872 729	527 065
Total dettes		206 960 669	214 380 600	203 203 100
TOTAL GENERAL		352 939 409	352 939 409	329 364 588

COMPTE DE RESULTAT

Aux 31 décembre 2007, 2006 et 2005

(en euros)

	Notes	2007	2006	% de	2005
Produits d'exploitation					
Ventes de marchandises		444 762 721	421 945 426	5,41	387 355 119
Production vendue : services		16 978 076	12 423 160	36,66	11 218 431
Chiffre d'affaires net	Note 12	461 740 797	434 368 586	6,30	398 573 550
Production stockée		-13 790	43 394		2 618
Production immobilisée		153 410	384 450	-60,10	556 776
Reprises sur dépréciations, provisions, transfert de charges		4 797 631	4 701 993	2,03	5 205 978
Autres produits		3 492 384	3 564 355	-2,02	3 468 880
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		470 170 432	443 062 778	6,12	407 807 802
Charges d'exploitation					
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		346 853 939	328 521 870	5,58	293 311 672
Variation de stock (marchandises)		-8 618 714	-10 346 748		590 015
Achats de matières premières et approvisionnements					
Autres achats et achats externes		33 868 307	32 473 502	4,30	26 564 110
Impôts, taxes et versements assimilés		5 559 304	5 003 839	11,10	4 971 270
Salaires et traitements		37 568 499	36 280 073	3,55	34 176 942
Charges sociales		15 073 548	14 253 769	5,75	13 463 469
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		10 266 139	9 724 871	5,57	9 568 247
dotations aux dépréciations					
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations de stock		2 615 003	2 468 400	5,94	2 463 572
dotations aux dépréciations des comptes clients		1 910 398	1 596 948	19,63	1 821 444
Pour risques et charges : dotations aux provisions		558 576	692 627	-19,35	678 180
Autres charges		1 849 127	2 145 062	-13,80	1 710 399
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		447 504 126	422 814 213	5,84	389 319 320
Résultat d'exploitation		22 666 306	20 248 565	11,94	18 488 482
Produits financiers	Note 13				
Produits financiers de participation		7 653 195	4 948 549	54,66	4 004 737
Autres intérêts et produits assimilés		287 454	356 697	-19,41	358 188
Différences positives de change		3 291	1 344	144,87	4 911
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					600
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS		7 943 940	5 306 590	49,70	4 368 436
Charges financières	Note 13				
Intérêts et charges assimilés		3 736 644	3 114 488	19,98	2 816 133
Différences négatives de change		6 940	11 008		4 072
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		3 743 584	3 125 496	19,78	2 820 205
Résultat financier		4 200 356	2 181 094	92,58	1 548 231
Résultat courant avant impôts		26 866 662	22 429 659	19,78	20 036 713
Produits exceptionnels	Note 14				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		826 231	939 420	-12,05	598 013
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 064 339	1 510 087	169,15	2 220 032
Reprises sur dépréciations et provisions, transfert de charges		2 455 703	2 461 197	-0,22	2 032 022
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS		7 346 273	4 910 704	49,60	4 850 067
Charges exceptionnelles	Note 14				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		323 630	1 047 926	-69,12	328 539
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 482 300	757 885	227,53	1 551 591
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		2 497 059	2 321 728	7,55	2 089 170
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		5 302 989	4 127 539	28,48	3 969 300
Résultat exceptionnel		2 043 284	783 165	160,90	880 767
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		1 712 110	1 650 465	3,74	1 308 597
Impôts sur les bénéfices	Note 15	7 532 044	6 330 482	18,98	5 899 549
Total des produits		485 460 645	453 280 072	7,10	417 026 305
Total des charges		465 794 853	438 048 195	6,33	403 316 971
BENEFICE NET DE L'EXERCICE		19 665 792	15 231 877	29,11	13 709 334

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

Aux 31 décembre 2007, 2006 et 2005

(en milliers d'euros)

	2007	2006	% de variation	2005
Ventes de marchandises	444 763	421 946	5,41	387 355
- Coût d'achat des marchandises	338 426	318 325	6,31	293 902
Marge commerciale	106 337	103 621	2,62	93 453
Production vendue	16 978	12 423	36,67	11 218
Production stockée	0	43		3
- Destockage de production	13			
Production immobilisée	153	384	-60,16	557
Production de l'exercice	17 118	12 850	33,21	11 778
Production + Ventes	461 881	434 796	6,23	399 133
- Coût d'achat des marchandises	338 426	318 325	6,31	293 902
- Consommation en provenance de tiers	33 678	32 324	4,19	26 564
Valeur ajoutée	89 777	84 147	6,69	78 667
- Impôts et taxes	5 559	5 003	11,11	4 971
- Charges de personnel	52 642	50 534	4,17	47 641
Excédent brut d'exploitation	31 576	28 610	10,37	26 055
+ Reprises de dépréciations,provisions, transfert de charges	4 798	4 702	2,04	5 206
+ Autres produits	3 492	3 564	-2,02	3 469
- Dotations aux amortissements,dépréciations et provisions	15 350	14 483	5,99	14 531
- Autres charges	1 849	2 145	-13,80	1 711
Résultat d'exploitation	22 667	20 248	11,95	18 488
+ Produits financiers	7 944	5 307	49,69	4 369
- Charges financières	3 744	3 125	19,81	2 820
Résultat courant avant impôt	26 867	22 430	19,78	20 037
	% sur ventes	6,04	5,32	5,17
+ Produits exceptionnels	7 346	4 911	49,58	4 850
- Charges exceptionnelles	5 303	4 128	28,46	3 969
Résultat exceptionnel	2 043	783	160,92	881
- Participation des salariés	1 712	1 650	3,76	1 309
- Impôt sur les bénéfices	7 532	6 331	18,97	5 900
Résultat de l'exercice	19 666	15 232	29,11	13 709
Produits de cessions d'éléments d'actif	4 064	1 481		2 220
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	2 482	758		1 552
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS	1 582	723		668

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Aux 31 décembre 2007, 2006 et 2005

(en milliers d'euros)

	2007	2006	2005
Opérations d'exploitation			
RESULTAT NET	19 666	15 232	13 709
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	17 847	16 804	16 620
Reprises des amortissements, dépréciations et provisions	-6 996	-7 031	-7 061
Plus et moins values de cession	-1 582	-723	-668
Capacité d'autofinancement	28 935	24 282	22 600
Variation des frais financiers			
Variation de stock	-8 416	-9 565	846
Variation des créances	-9 606	-6 614	-4 893
Variation des dettes	9 071	1 885	10 372
Variation du besoin en fonds de roulement	-8 951	-14 294	6 325
Flux net de trésorerie généré par l'activité	19 984	9 988	28 925
Opérations d'investissement			
Incorporels et corporels			
Acquisitions d'immobilisations	-14 912	-17 324	-8 369
Cession d'immobilisations	3 926	1 481	1 842
Financiers			
Acquisitions d'immobilisations	-41 617	-18 859	-740
Cession d'immobilisations	36 549	846	378
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-16 054	-33 856	-6 889
Opérations de financement			
Augmentation de capital	0	17 271	0
Dividendes versés	-6 071	-4 685	-3 904
Dividendes sur actions auto détenues	9	7	
Augmentation des emprunts	24 258	24 872	26 957
Remboursement des emprunts	-26 104	-17 501	-18 116
Mouvements des dettes			371
Mouvements des créances			7 752
Mouvements des autres dettes et créances	43	100	-131
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-7 865	20 064	12 929
VARIATION DE TRESORERIE	-3 935	-3 804	34 965
TRESORERIE ACQUISE	0	0	0
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	13 075	16 879	-18 086
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	9 140	13 075	16 879
ECART	0	0	0

La trésorerie nette prend en compte les concours bancaires courants (découverts et spots)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Toutes les informations fournies sont en milliers d'euros (K€), sauf précisions contraires

Faits Marquants de l'exercice

Transfert du siège social situé 26 rue Colonel Dumont 38000 Grenoble au 2 rue Raymond Pitet 38100 Grenoble depuis avril 2007.

Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de Commerce (Art.123-12 à 123-23),
le décret du 29 Novembre 1983, ainsi que le Plan comptable Général (règlement CRC 99-03).
Les comptes sociaux publiés répondent aux normes françaises en vigueur au 31 décembre 2007.

Principes généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Options retenues

- | | |
|--|-----------------------------------|
| - frais d'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles | Comptabilisation en charges |
| - frais d'acquisition d'immobilisations financières | Inclus dans le coût d'acquisition |
| - coûts d'emprunts | Comptabilisation en charges |

Changement de méthode NÉANT

Comptes sociaux

Les comptes de l'exercice ont été établis conformément aux principes et méthodes retenus par le Code de commerce (Art. 123-12 à 123-23), le décret du 29 novembre 1983, ainsi que par le Plan Comptable Général (règlement CRC 99-03).

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note 01 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'euros)	Droit au bail	Fonds commerciaux réévalués	acquis	Marques	Logiciels,	En cours	Total
Valeur brute							
à l'ouverture de l'exercice	330	1 122	4 806	60	5 241	199	11 758
Augmentations/Acquisitions					500		500
Diminutions/Sorties							0
Diminutions - En cours affectés				55		129	184
Diminutions - En cours annulés						70	70
à la clôture de l'exercice	330	1 122	4 806	5	5 741	0	12 004
Amortissements							
à l'ouverture de l'exercice	199	285			3 554		4 038
Dotations	44				1 120		1 164
Sorties							0
à la clôture de l'exercice	243	285			4 674	0	5 202
Valeur nette							
à l'ouverture de l'exercice	131	837	4 806	60	1 687	199	7 720
à la clôture de l'exercice	87	837	4 806	5	1 067	0	6 802

Les immobilisations incorporelles distinguent :

les éléments liés à la clientèle :	droit au bail et fonds commerciaux
les éléments résultant d'un droit de propriété industrielle	logiciels

Les logiciels figurant à l'actif distinguent :

les logiciels acquis, indissociables du matériel et comptabilisés en immobilisations corporelles.
les logiciels utilisés de manière autonome.
les logiciels faisant partie d'un projet de développement.

Les deux derniers sont traités en immobilisations incorporelles.

La date de début d'amortissement est celle de la mise en service; date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Le mode d'amortissement est linéaire, et l'amortissement dérogatoire est pratiqué; celui-ci correspondant à la différence entre l'amortissement économique et l'amortissement admis sur le plan fiscal :

amortissement économique :	entre 3 et 4 ans
amortissement fiscal :	1 ans

Note 02 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	Terrains et aménagements	Constructions	Installations techniques matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	En cours, Avances et acomptes	Total
Valeur brute						
à l'ouverture de l'exercice	35 697	43 497	9 282	34 136	7 426	130 038
Augmentations/Acquisitions	4 176	6 032	3 978	4 081	2 407	20 675
Diminutions/Sorties	1 357	1 853	473	2 183		5 866
Diminutions - En cours affectés					6 155	6 155
Diminutions - En cours annulés					16	16
à la clôture de l'exercice	38 516	47 677	12 787	36 034	3 662	138 676
Amortissements						
à l'ouverture de l'exercice	9 903	19 876	5 540	22 080		57 399
Dotations	1 289	2 806	1 176	3 858		9 129
Sorties	372	771	416	2 052		3 611
à la clôture de l'exercice	10 819	21 911	6 301	23 886		62 917
Valeur nette						
à l'ouverture de l'exercice	25 794	23 621	3 742	12 056	7 426	72 639
à la clôture de l'exercice	27 697	25 765	6 487	12 148	3 662	75 759

Modes et Méthodes d'évaluation des immobilisations corporelles

Les valeurs immobilisées figurent à l'actif, soit pour leur valeur historique, soit pour leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).

Pour répondre au règlement CRC 2002-10, la société a opté pour la méthode du coût historique amorti.

La méthode des composants a été retenue; en particulier pour les constructions.

Les immobilisations ont été amorties sur la base de leur durée d'utilité en mode linéaire. En conséquence, l'amortissement correspond à la consommation des avantages économiques attendus.

La différence d'amortissement constatée entre la nouvelle durée d'utilité (économique) et la durée d'usage (fiscal) est prise en compte par le biais d'un amortissement dérogatoire.

La base amortissable de certaines immobilisations (matériels de transports et chariots élévateurs) a été réduite de la valeur résiduelle. Cette valeur résiduelle a été prise en compte chaque fois qu'il a été possible de la mesurer de manière fiable; cette valeur correspondant au montant, net des coûts de sortie attendus, que l'on obtiendrait de la cession de l'actif sur le marché à la fin de son utilisation.

Les durées d'amortissements sur la base de leur durée d'utilité sont les suivantes :

Biens immobiliers décomposés :

terrassement plateforme, structure de l'ouvrage	30 ans
toiture	20 ans
second œuvre, aménagements intérieurs, installations	10 ans
enrobés, espaces verts et clôture	8 ans

Biens mobiliers non décomposés :

matériels de transports	8 ans
chariots élévateurs	8 ans
matériels et outillages divers	entre 4 et 8 ans
matériels de bureau	entre 5 et 6 ans
matériels informatiques	3 ans
mobiliers divers	10 ans

Note 02 bis - DEPRECIATION EXCEPTIONNELLE DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

En cas d'indice de perte de valeur, un test de dépréciation est mis en œuvre.

D'une manière générale, ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable, qui correspond au montant le plus élevé entre leur valeur vénale et leur valeur d'utilité, estimée par la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs générés par leur utilisation.

Pour les immobilisations non amortissables, le test de dépréciation est mis en œuvre chaque année.

Cette méthode de dépréciation des actifs ne s'applique pas au cours des trois premières années d'existence des unités génératrices de trésorerie, dans le cadre d'une création, d'une réfection ou d'une reprise de société.

En fin d'exercice, il n'y a pas lieu de constater une quelconque dépréciation.

Note 03 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)	Titres de participation	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total
-------------------------	-------------------------	--	------------------------------------	-------

Valeur brute

à l'ouverture de l'exercice	59 700	21 826	219	81 745
Augmentations/Acquisitions	2 780	38 754	82	41 617
Diminutions/Cessions	158	36 306	108	36 572
à la clôture de l'exercice	62 322	24 275	193	86 790

Dépréciations

à l'ouverture de l'exercice

Dotations
Reprises utilisées

à la clôture de l'exercice

Valeur nette à l'ouverture de l'exercice	59 700	21 826	219	81 745
à la clôture de l'exercice	62 322	24 275	193	86 790

	Créances rattachées à des participations	Autres immobilisations financières	Total	à 1 an au +	Etat des échéances à + de 1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Valeur brute	24 275	193	24 468	8 664	15 622	182

Les mouvements de créances rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie entre Samse et ses filiales. Ces avances ont été rémunérées au taux de 4,25% pour la période du 01.01.2007 au 30.06.2007, au taux de 4,50% pour la période du 01.07.2007 au 31.12.2007 sauf pour la SAS SC INV dont les avances ont été rémunérées au taux euribor 3 mois + 0,50 pour l'ensemble de l'année.

Les autres immobilisations financières correspondent à :
- des dépôts et cautionnements versés à hauteur de 182K€
- des prêts au personnel pour 12K€

03.01. DETAIL DES MOUVEMENTS DE TITRES DE PARTICIPATION

	Nombre de titres	Acquisitions	Cessions
La boîte à outils SAS	5 174	455	
Expotéo SAS	5 000	500	
Remat SA	119	84	
Get Electric SARL	110	43	
QPS SAS	500	1 477	
MCDI	70	7	
SCI Maliflor II	99		158
SCI La règle	100	214	
SCI Les Bambous	50	1	
Total		2 780	158

Les titres de participation sont évalués selon leur coût d'entrée ou leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976).
Les frais d'acquisition des titres sont inclus dans leur coût.

En fin d'exercice, les titres de participation ont fait l'objet d'une comparaison entre leur coût d'entrée et la quote part d'actif net des filiales en tenant compte des éventuelles plus values latentes et des perspectives d'avenir des sociétés concernées.
Les titres de participation qui recèleraient des moins values latentes sont dépréciés.
En application de la méthode ci-dessus retenue, aucune dépréciation n'a été constatée.

Note 04 - STOCKS DE MARCHANDISES

(en milliers d'euros)	2007			2006			Variation du besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Marchandises négoce	66 288	2 615	63 673	57 872	2 468	55 404	8 416
Total	66 288	2 615	63 673	57 872	2 468	55 404	8 416

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré, majoré des coûts de transport et d'un coefficient d'approche. Ils sont minorés de l'impact des rabais, remises, ristournes et des escomptes obtenus sur les achats.

04.01. VARIATION DES DEPRECIATIONS DE STOCKS

(en milliers d'euros)	AU 01.01.07		Reprises		AU 31.12.07
		Dotations	Utilisées	Non utilisées	
Dépréciations de stock	2 468	2 615	2 468		2 615
Total	2 468	2 615	2 468		2 615

Une dépréciation des stocks, effectuée article par article, est calculée en tenant compte du taux de rotation du stock depuis le début de l'exercice et éventuellement de l'obsolescence liée à l'évolution des techniques utilisées.

Note 05 - CREANCES

(en milliers d'euros)	2007			2006			Variation du besoin en fonds de roulement
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Créances clients	85 594	3 802	81 793	81 917	3 505	78 412	3 677
Autres créances	25 545		25 545	19 616		19 616	5 929
Total	111 139	3 802	107 338	101 533	3 505	98 028	9 606

Toutes les créances constatées sont des créances à court terme sous réserve des créances douteuses pour lesquelles l'échéance ne peut être précisée.

05.01. VARIATION DES DEPRECIATIONS DES COMPTES CLIENTS

(en milliers d'euros)	AU 01.01.07		Reprises		AU 31.12.07
		Dotations	Utilisées	Non utilisées	
Dépréciations comptes clients	3 505	1 910	1 614		3 801

La dépréciation des comptes clients (créances douteuses) a fait l'objet d'une appréciation cas par cas en fonction des risques encourus.

05.02. DETAIL DES DISPONIBILITES ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

	2007		2006	
	Valeurs mobilières de placement	Disponibilités	Valeurs mobilières de placement	Disponibilités
	1	11 679	1	13 046
Total	11 996	1	13 330	1

Les actions propres rachetées par la société figurent à l'actif pour une valeur de 316K€ et représentent 5662 titres.

Ces titres sont destinés à l'attribution d'actions aux salariés dans le cadre de la participation des salariés.

En fin d'exercice, la valeur moyenne de l'action est comparée à son cours de bourse pour la prise en compte d'une éventuelle provision pour dépréciation financière.

La valeur estimative de ces actions au 31 décembre représente un montant de 560K€.

05.03. TRESORERIE NETTE

	2007	2006
Disponibilités et équivalents de trésorerie	11 996	13 330
Concours bancaires courants	-2 856	-255
Total	9 140	13 075

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués des soldes débiteurs de banque et des soldes de caisse.
Les concours bancaires courants sont constitués des soldes créditeurs de banque et des crédits spots. Au 31 décembre aucun spot n'a été souscrit. (un crédit spot est un crédit à court terme)

Note 06 - CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont des charges de l'exploitation courante dont l'échéance est à moins d'un an.(548 KE au 31/12/2007)

Note 07 - CAPITAL SOCIAL

Le capital social entièrement libéré est constitué par 3 372 696 actions de 1 € de nominal chacune.

Nombre d'actions de la société en circulation	actions émises	actions propres détenues	actions en circulation
	3 372 696	5 662	3 367 034

07.1. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES QUATRE DERNIERES ANNEES

	Valeur nominale de l'action en €	nombre d'actions émises	total	augmentation de capital	montant du capital social
Au 31 décembre 2004	2	648	1 561 765	1	3 124
Au 31 décembre 2005	2		1 561 765		3 124
Au 31 décembre 2006 (1)	1	249 166	3 372 696	249	3 373
Au 31 décembre 2007	1		3 372 696		3 373

(1) division du nominal par deux le 19 mai 2006

07.2. STOCK OPTIONS EN COURS

Date de l'assemblée ayant autorisé les options	date du directoire ayant attribué les options	nombre d'options attribuées à l'origine	point de départ d'exercice des options	prix d'exercice par action en €	augmentation de capital susceptible d'être réalisé au nominal de 1 €	nombre d'options restantes au 31.12.07
28 mai 2003	10 juin 2003	110 000	10/06/08	36,00	88 920	88 920

Capital potentiel après exercice de la totalité des options de souscription d'actions restantes

nombre d'actions	montant
3 461 616	3 462

07.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission, fusion et apport	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Capitaux propres
Au 31 décembre 2005	1 561 765	3 123	22 554	50 950	13 709	10 178	100 514
Affectation du résultat 2005				13 709	-13 709		0
Dividendes versés				-4 685			-4 685
Dividendes sur actions propres				6			6
Augmentation de capital :							
du 13 février 2006	25 291	52	1 865				1 917
Exercice des options de souscription d'actions restantes sur le stock-options mis en place le 06 juin 2001.							
Nombre d'actions avant division du nominal par deux	25 291						
Nombre d'actions après division du nominal par deux	3 174 112						
Augmentation de capital :							
du 28 juillet 2006	198 584	198	15 156				15 354
Apport en nature de 2247 actions de la société HENRY							
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						82	82
Autres amortissements dérogatoires						17	17
Résultat 2006					15 232		15 232
Au 31 décembre 2006	3 372 696	3 373	39 575	59 980	15 232	10 277	128 437
Affectation du résultat 2006				15 232	-15 232		0
Dividendes versés				-6 071			-6 071
Dividendes sur actions propres				9			9
Variations des provisions réglementées :							
Amortissements dérogatoires liées à l'application du règlement CRC 2002-10						-10	-10
Autres amortissements dérogatoires							
Résultat 2007					19 666		19 666
Au 31 décembre 2007	3 372 696	3 373	39 575	69 150	19 666	10 267	142 031

07.4. VARIATION DES ECARTS DE REEVALUTION

(réserve de réévaluation de 1976)

	Montant au début de l'exercice	Variation au cours de l'exercice	Montant en fin d'exercice	pour mémoire écart incorporé au capital
Fonds commercial				182
Terrains	241		241	
Participations				157
Total	241	0	241	

07.5. VARIATION DES PROVISIONS REGLEMENTEES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.07	Reprises		AU 31.12.07
		Dotations	Utilisées	
Amortissements dérogatoires	10 277	2 441	2 452	10 266
Provision spéciale de réévaluation	1			1
Total	10 278	2 441	2 452	10 267

Note 08 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.07	Reprises			AU 31.12.07
		Dotations	Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	0				0
Provisions pour charges	332	100	316	4	112
Provisions pour pensions et obligations similaires	2 811	420	102		3 129
Provision pour médailles du travail	482	53	40		495
Provision pour impôts	172	40			212
Total	3 797	612	458	4	3 948

(1) Les provisions pour risques et charges concernent des litiges et charges identifiés :

affaires prud'homales	16
frais et honoraires	74
loyers	22
Total	112

En accord avec le Règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation existant à la clôture de la société à l'égard des tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie, fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision.

08.01. PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

Il n'existe pas, pour la société, de régime de retraite à prestations définies autre que les indemnités de départ à la retraite légales en France. Les régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charge de l'exercice.

Cette provision a été calculée selon les paramètres suivants :

Paramètres économiques

	cadres taux constant	non cadres
augmentation annuelle des salaires.	3%	3%

Paramètres sociaux

départ du salarié, sauf dérogation individuelle, à 65 ans pour les cadres et non cadres.
le taux de rotation retenu est de 8% dégressif pour les non cadres, et de valeur très faible pour les cadres.
Le taux de charges sociales retenu est de 42% pour l'ensemble des catégories.

Paramètres techniques

la table de mortalité retenue est la table réglementaire TV88/90.
la méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédit projetés

Sur un montant total de 3 129K€, l'externalisation des fonds actualisés s'élève à 350K€.

08.02. PROVISION POUR MEDAILLES DU TRAVAIL

Cette provision est constituée d'une part, par la médaille de la Fédération des Négociants en Matériaux et d'autre part, par la médaille du travail proprement dite.

Le calcul de cette provision s'effectue selon les divers paramètres suivants :

Durée de travail

pour l'attribution de la médaille du travail :	20,30,35 et 40 ans.
pour l'attribution de la médaille de la Fédération :	15 et 20 ans.

Paramètres

détermination d'un coefficient de mortalité selon la table réglementaire TV88/90
détermination d'un coefficient de probabilité d'être encore présent dans l'entreprise :

15 ans :	0,70
20 ans :	0,70
30 ans :	0,50
35 ans :	0,20
40 ans :	0,10

Note 09 - DETTES

09.01. EMPRUNTS ET DETTES

		Etat des échéances			
		à 1 an au +	à + de 1 an	à + de 5 ans	
	2007				2006
Emprunts	69 048	22 067	46 192	789	75 401
Intérêts courus sur emprunts	372	372			446
Banques	2 807	2 807			221
Intérêts courus à payer	49	49			34
Dépôts et cautionnements reçus	159	7		152	156
Fonds de participation des salariés	101	101			146
Intérêts courus non échus	5	5			7
Dettes rattachées à des participations	12 024	12 017		7	7 401
Total	84 565	37 425	46 192	948	83 812

09.02. VARIATION DES EMPRUNTS ET DETTES

(en milliers d'euros)	AU 01.01.07	Augmentations	Diminutions	AU 31.12.07
Emprunts	75 401	17 000	23 352	69 049
Intérêts courus sur emprunts	446		74	372
Concours bancaires courants	221	2 586		2 807
Intérêts courus à payer	34	15		49
Dépôts et cautionnements reçus	156	13	10	159
Fonds de participation des salariés	146	12	57	101
Intérêts courus non échus	7	5	7	5
Dettes rattachées à des participations	7 401	7 227	2 604	12 024
Total	83 812	26 858	26 104	84 566

Les mouvements des dettes rattachées à des participations correspondent aux avances de trésorerie consenties par les filiales à Samse. Ces avances ont été rémunérées au taux de 4,25% au cours du premier semestre 2007, et au taux de 4,50% pour le second semestre 2007.

09.03. EMPRUNTS ET DETTES PAR CATEGORIES

	2007	2006
Emprunts et dettes auprès des organismes financiers	69 049	75 401
Intérêts courus sur emprunts	372	446
Concours bancaires courants (découverts et spots)	2 856	255
Dettes bancaires et assimilées	72 277	76 102
Dettes rattachées à des participations	12 023	7 401
Divers	265	309
Dettes financières diverses	12 288	7 710
Total	84 565	83 812

09.04. AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)	2007	2006	Variation du besoin en fonds de roulement
Avances et acomptes reçus	259	239	20
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			0
Dettes fiscales et sociales	92 037	86 932	5 105
Dettes sur immobilisations	19 695	18 667	1 028
Autres dettes	777	848	-71
	9 625	6 636	2 989
Total	122 393	113 322	9 071

Note 10 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance, dont l'échéance est à court terme, sont des produits divers de l'exploitation courante.(873 KE au 31/12/2007)

Note 11 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec laquelle la société a un lien de participation	
BILAN			
CREANCES			
Participations	62 278	44	
Créances rattachées à des participations	24 274		
Créances clients et comptes rattachés	2 424		48 571
Autres créances	2 398	39	
DETTES			
Dettes rattachées à des participations	12 024		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 304		78 741
Autres dettes	2 782	208	
RESULTAT			
Produits financiers	7 653		
Charges financières	402	14	

Note 12 - CHARGES A PAYER ET PRODUITS A RECEVOIR

CHARGES A PAYER		PRODUITS A RECEVOIR	
Factures non parvenues	3 015	Avoirs fournisseurs marchandises	2 794
Dettes sur immobilisations	235	Factures à établir (PSD)	5 228
Dettes fiscales et sociales	7 241	Avoirs à recevoir (CPV)	13 326
Autres dettes	124	Autres créances	147
Total	10 615	Total	21 495

INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Note 13 - CHIFFRE D'AFFAIRES NET

Négoce de matériaux de construction

(en milliers d'euros)

Ventilation par nature du Chiffre d'affaires	2007	2006	% de variation
Ventes nettes de marchandises	444 763	421 945	5,41
Prestations de coopération commerciales	4 371	1 603	172,70
Camionnages sur ventes	3 611	3 534	2,19
Prestations de services	444	433	2,44
Assistances diverses	7 918	6 192	27,87
commissions et courtages	16	37	-56,23
Intérêts des créances commerciales et frais fixes de facturation	617	625	-1,29
Total	461 740	434 369	6,30

Note 14 - CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

	2007	2006
CHARGES	3 744	3 125
intérêts des emprunts	3 034	2 607
intérêts des dettes rattachées à des participations (avances de trésorerie)	416	279
intérêts bancaires	223	181
escomptes accordés	41	32
charges diverses	21	15
perte de change	7	11
PRODUITS	7 944	5 306
revenus des participations	6 650	4 178
revenus des créances rattachées à des participations	1 005	771
produits divers	286	356
gain de change	3	1

Note 15 - CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

	2007	2006
CHARGES	5 303	4 128
clients	11	6
fournisseurs	166	966
divers	147	76
valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés :		
immobilisations	2 324	758
titres de participation	158	
dotations aux provisions	2 497	2 322
PRODUITS	4 891	4 911
clients	169	181
fournisseurs	47	564
divers	611	224
produit de cessions d'éléments de l'actif :		
immobilisations	3 926	1 481
titres de participation	139	

Les charges et produits exceptionnels prennent en compte les dotations et reprises aux amortissements dérogatoires :

dotations	2 441
reprises	2 451

15.01. PARTICIPATION DES SALARIES

Un accord de participation regroupant les sociétés SAMSE, BMO, CHRISTAUD, CELESTIN, BLANC MATERIAUX et STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES a été mis en place sur l'exercice 2006.

Cet accord s'applique aux résultats des exercices ouverts le 1er Janvier 2007 et clos le 31 Décembre 2010.

En 2007, la société EXPOTEO intègre également l'UES.

La quote-part de cette participation revenant aux salariés de la société représente un montant de 1 712K€ contre 1 650K€ en 2006.

Note 16 - IMPOT SUR LES BENEFICES

16.01. VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant	26 867	6 807	20 059
Résultat exceptionnel	2 043	704	1 340
Participation des salariés	-1 712	21	-1 733
Total	27 198	7 532	19 666

16.02. RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

Résultat de l'exercice	19 666
Impôt sur les bénéfices	7 532
Résultat avant impôt	27 198
Variation nette des provisions réglementées	-10
Amortissements dérogatoires	-10
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire (avant impôt)	27 188

16.03. SITUATION FISCALE LATENTE

	Montant soumis à l'impôt	Impôt (1)
I - ACCROISSEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Amortissements dérogatoires	10 267	3 535
TOTAL		3 535
II - ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		
Congés payés (ancien régime)	2 515	866
Participation des salariés	1 712	589
Autres	768	264
Impact CRC 2002-10 - étalement sur 5 ans -	231	80
TOTAL		1 799

(1) Impôt calculé au taux de 34,43%

EFFECTIF

	2007	2006
EFFECTIF MOYEN SALARIE	1454	1431
 EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE		
Ouvriers et employés	1 086	1081
Agents de maîtrise (assimilés cadres)	226	223
Cadres	142	127

Note 17 - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements donnés

Obligations Contractuelles	Total	Paiement dû par période		
		jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans
Achats de Titres	17 947	4 366	11 213	2 368
Compromis d'achat	2 771	2 771		
Promesses unilatérales	59		59	
Compromis de Cession de Fonds	24		24	
Marchés Immobiliers	341	341		
Engagement Informatique	1 112	154	958	
Crédit Bail Immobilier	12 029	1 955	7 081	2 993
Bons de commande Matériels	156	156		
Cautions Bancaires	279	229		50
Locations Véhicules	2 311	770	1 541	
Emprunts	6 879	3 005	3 528	346
TOTAL	43 908	13 746	24 404	5 757

Engagements reçus

16 832

Compromis de vente	1 274
Garantie de Passif	345
Valeur actuelle des biens financés par voie de crédit bail	15 213

OPERATIONS DE COUVERTURE FINANCIERE

Les SWAPS représentent au 31 décembre 2007 un montant de 10 697 milliers d'euros.

Ces SWAPS sont destinés à couvrir un risque de variation de taux d'intérêts.

Sur l'année 2007, avec l'augmentation des taux d'intérêts, ceux ci ont parfaitement joué leur rôle de couverture .

ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

nature	coût d'entrée (1)	dotations aux amortissements de l'exercice (2)	amortissements cumulés	valeur nette
Terrains	1 172			1 172
Constructions	14 041	780	2 857	11 184
Total	15 213	780	2 857	12 356

(1) Valeur prévue au contrat

(2) Dotation de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis.(dotations calculées selon le règlement CRC 2002-10)

nature	redevances payées		redevances restant à payer			total à payer	prix d'achat résiduel
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	plus de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans		
Immobilier	1 997	7 202	1 955	7 081	2 993	12 029	2

Note 18 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Prise de participation dans le capital de la Société FDE au 02/01/2008 (34%)

Note 19 - DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Le solde du nombre d'heures acquis au 31 décembre 2007 est de : selon détail ci-dessous :

Heures acquises	Heures utilisées	Solde
55 489	417	55 072

Note 20 - REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L225-102-1 du code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages en nature versés au cours de l'exercice aux membres des organes d'administration et de direction :
Compte tenu de la confidentialité de cette information, elle n'est pas mentionnée dans cette annexe.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La société SAMSE a établi un bilan consolidé qui représente :

un Chiffre d'Affaires de 927 592 K€.
un résultat (Part du Groupe) de 28 854 K€.

SOCIETE CONSOLIDANTE

DUMONT INVESTISSEMENT
S.A au capital de 15 701 087,70 €
Siège social : 2, rue Raymond Pitet - 38000 GRENOBLE
Holding financier détenant 51,37% de la société SAMSE.

INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

A la clôture de l'exercice, le détail des titres de participation est le suivant :

	NOMBRE DE TITRES DETENUS		VALEUR BRUTE	
	EN MILLIERS D'EUROS			
A - TITRES DE PARTICIPATION	31.12.07	31.12.06	31.12.07	31.12.06
SAS LA BOITE A OUTILS	595 337	590 163	8 581	8 125
SA RENE DE VEYLE	8 568	8 568	1 109	1 109
SA CHRISTAUD	212 950	212 950	2 024	2 024
SAS MATERIAUX SIMC	7 109	7 109	1 143	1 143
SAS DEGUERRY SAMSE	9 996	9 996	152	152
SAS EXPOTEO	5 000	0	500	-
SAS QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	500	0	1 477	-
SA REMAT	5 299	5 180	2 616	2 533
SARL MC DISTRIBUTION	500	500	8	8
MCDI	70	0	7	-
SARL GET ELECTRIC	357	247	131	89
SA BOIS MAURIS ODDOS	645 093	645 091	9 902	9 902
SA DORAS	1	1	2	2
SA STE DES GRAVIERS ET AGGLOMERES DE CLUSES	2 000	2 000	2 300	2 300
SAS MAT APPRO	4 875	4 875	49	49
SAS BTP DISTRIBUTION	2 600	2 600	364	364
SAS SC INV	1 497 300	1 497 300	14 973	14 973
SAS HENRY	2 247	2 247	15 541	15 541
SAS DIDIER	400	400	24	24
SAS BLANC MATERIAUX	186	186	389	389
SAS BOURG MATERIAUX	25 000	25 000	250	250
SASU E-MAT	370	370	37	37
SCI DUNOYER DUMONT	100	100	39	39
SCI LE BOURG	249	249	40	40
SCI VALMAR	96	96	295	295
SCI PORTE DE SAVOIE	133	133	26	26
SCI LES GRANDS GLAIRONS	100	100	-	-
SCI DU VIEUX PORT	9	9	-	-
SCI CHASSIEU	99	99	3	3
SCI CHARPIEU	1	1	-	-
SCI DU ROUSSILLON	99	99	2	2
SCI SAONE	99	99	77	77
SCI LE MERCURE	15	15	5	5
SCI MALIFLOR II	0	99	-	158
SCI LE MAS	1 256	1 256	41	41
SCI BRANLY	9	9	-	-
SCI LA REGLE	100	-	214	-
SCI LES BAMBOUS	50	-	1	-
	Total des valeurs brutes		62 322	59 700
	Dépréciations constatées		-	-
	Total de la valeur au bilan		62 322	59 700
B - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DIVERS			-	1
	Nombre d'actions détenues			
	au 31/12/2007	au 31/12/2006		
ACTIONS PROPRES	5662	5626	316	283
	(1)			
	Total des valeurs brutes		317	284
	Dépréciations constatées		1	1
	Total de la valeur au bilan		316	283

(1) après division du nominal par 2 le 19 mai 2006

A/ FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)

	SOCIETES	CAPITAL	RESERVES et report avant affectation des résultats	QUOTE PART de capital détenu en %	VALEUR COMPTABLE des titres détenus	PRETS ET AVANCES consentis par la société et non encore remboursés	MONTANT des cautions et avails donnés par la société	CHIFFRE D'AFFAIRES hors taxes du dernier exercice encore écoulé	BENEFICE OU PERTE (-) au cours de l'exercice	DIVIDENDES encaissés par la société
A/ FILIALES (50% au moins du capital détenu par la société)										
	- LA BOITE A OUTILS SAS 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	10 778	30 773	91,55	8 581	8 581	239	165 865	2 870	1 623
	1, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	420	1 190	99,93	1 109	1 109			181	214
	2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	9 677	1 225	99,99	9 902	9 902	178	26 503	1 348	1 580
	SOIS MAURIS ODOOS SA 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	235	4 000	90,62	2 024	2 024	416	20 631	1 660	639
	CHRISTAUD S.A. 1, rue F. Fellouret - 38130 ECHIRROLLES	87	3 132	97,03	2 616	2 616	1 102	8 199	466	1 003
	SAISON DE GRENOBLE - 38430 ST JEAN DE MORAINS	752	1 500	34,57	364	364		19 144	601	36
	3TBP DISTRIBUTION SAS Routte de Grenoble - 38430 ST JEAN DE MORAINS	27 224	11 104	55,00	14 973	14 973		198 389	6 169	
	SC INV SAS (GROUPE) 3, rue Brancly - 67500 HAGUENAU	48	354	77,50	389	389		4 932	247	242
	BLANC MATERIAUX SAS ZAC des Fontaines - 80000 GRENOBLE	76	960	100,00	2 300	2 300	240	5 530	226	400
	ACTETE DES GRAVIERES ET AGLOMERES DE CLUSES SAS 12, rue du Pont - BP 89 - 74302 CLUSES	1 000	10 699	74,90	15 541	15 541		45 567	3 100	
	HENRY SAS (GROUPE) Zone Artisanale Les Isclès - 04140 SEYNE LES ALPES			100,00	37	37		31	-24	
	E-MAT SASU ZAC Air Parc - 38590 BREZINS	37	-	100,00	1 477	1 477	387	3 207	37	
	QUINCAILLERIE PAYS DE SEYNE SAS Zone Artisanale Les Isclès - 04140 SEYNE LES ALPES	40	569	100,00	500	500		1 864	-273	
	EXPORTEO SAS (GROUPE) Rue de la République - 38100 GRENOBLE	500	2	100,00	132	132	50	1 552	68	15
	GET ELECTRIC SARL 1, rue Anthoard - 38000 GRENOBLE	10	220	71,40	40	40			5	
	SCI LE BOURG 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	38	-	99,60	295	295	45		54	
	SCI DUVAL 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	2	33	96,00	26	26			35	
	SCI PORTE DE SAVOIE 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	3	21	66,50	1	1			62	
	SCI DU VIEUX PORT 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	1	48	90,00	1	1			25	
	SCI DU VAL 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	1	22	99,00	3	3			66	
	SCI SAONE rue d'Elbourg - 69540 IRIGNY	1	-	99,00	77	77			1	
	SCI DU NOYER DUMONT rue de la République - 38100 GRENOBLE	2	21	100,00	39	39			22	
	SCI DU ROUSSILLON rue de la République - 38100 GRENOBLE	1	68	99,00	2	2			55	
	SCI BRANLY 12, rue de comtes d'Ochsenstein - 67110 REICHSHOFFEN	1	57	60,00	-	-		216	7	
	SCI LE MAS rue de la République - 07200 AUBENAS	19	-	100,00	42	42			-79	
	SCI LA REGLE 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	1	-83	100,00	214	214				
B/ FILIALES ET PARTICIPATIONS (entre 10% et 50% du capital détenu par la société)										
	MATERIAUX SIMC S.A.S Boulevard Saint Joseph - 04100 MANOSQUE	2 607	10 843	44,99	1 143	1 143		106 046	2 447	299
	DEGUERRY SAMSE SAS 121 Du Mualnet - 01460 MONTREAL LA CLUSE	456	954	35,07	152	152		6 872	360	30
	SCI LES GRANDS GLAIRONS Avenue de la République - 38240 MIELAN	107	-	0,14	1	1				6
	SCI CHARPIEU 2, rue Raymond Pilet - 38100 GRENOBLE	1		16,67	8	8	7		14	
	MC DISTRIBUTION SAS 15, rue Clémenceau - 29403 LANDIVISIAU	45	50	16,67	7	7		11 099	1 427	310
	MCDI rue Clémenceau - 29403 LANDIVISIAU	42	73	16,67	49	49		706	-71	
	MAT APPRO SAS 19 Chemin de Mordamp - 38590 ST Etienne de St Geoirs	98	54	50,00	24	24		2 474	20	
	IDIDER SAS ap 134 - 26503 BOURG DE PEAGE Cedex	360	1 735	2,00	250	250		14 924	445	4
	SCI LES BAMBOUS 114, avenue de la Plage - 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE	500	-	50,00	1	1		6 655	-392	
	SCI LES BAMBOUS	1	-	50,00	1	1				
Pas d'activité sur 2007										

RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois)	31/12/2007 12	31/12/2006 12	31/12/2005 12	31/12/2004 12	31/12/2003 12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 372 696,00	3 372 696,00	3 123 530,00	3 123 530,00	3 122 234,00
Nombre d'actions (1)					
- ordinaires	3 372 696	3 372 696	1 561 765	1 561 765	1 561 117
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription	88 920	92 120	74 120	75 400	81 000
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	461 740 797,20	434 368 585,68	398 573 550,05	382 594 025,98	303 293 551,28
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	39 761 331,24	32 986 300,59	30 476 895,62	27 807 331,72	21 037 514,25
Impôts sur les bénéfices	7 532 044,00	6 330 482,00	5 899 549,00	5 987 205,00	3 165 940,00
Participation des salariés	1 712 110,00	1 650 465,00	1 308 597,00	1 339 433,00	600 390,00
Dot. Amortissements et provisions	10 851 384,32	9 773 477,00	9 559 415,58	8 670 875,57	9 940 971,64
Résultat net	19 665 792,92	15 231 876,59	13 709 334,04	11 809 818,15	7 330 212,61
Résultat distribué	7 419 931,20	6 070 852,80	4 685 295,00	3 904 413,00	2 813 651,00
RESULTAT PAR ACTION (1)					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	9,05	7,41	14,90	13,11	11,06
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,83	4,52	8,78	7,56	4,70
Dividende attribué	2,20	1,80	3,00	2,50	2,00
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	1453	1427	1425	1373	1166
Masse salariale	37 568 499,18	36 280 073,08	34 176 942,27	32 387 045,15	26 484 042,08
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	15 073 547,85	14 253 769,11	13 463 468,77	12 310 974,44	10 286 622,85

(1) Division du nominal par 2 le 19 mai 2006.

PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

En €

Report à nouveau antérieur	6 687 517,32
Résultat de l'exercice	19 665 792,92
Total disponible	26 353 310,24
Dotation à la réserve légale	0,00
Dotation à la réserve facultative	10 000 000,00
Dividende (2,20€ par action)	7 419 931,20
Report à nouveau	8 933 379,04
Total affecté	26 353 310,24

Rapport général des Commissaires aux Comptes Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société "Samse S.A.", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi

que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, 1° alinéa, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans les notes 2 et 2 bis de l'annexe, la société procède annuellement à un test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéterminée. Elle évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des autres immobilisations corporelles et incorporelles. Nous avons examiné les procédures mises en œuvre dans ce cadre et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans les notes 2 et 2 bis de l'annexe.

- Les titres de participation figurant à l'actif du bilan de votre société sont évalués selon les modalités présentées en note 3 de l'annexe aux états financiers. Nos travaux ont consisté à :

- . apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations des valeurs d'inventaires et, le cas échéant,
- . vérifier le calcul des provisions pour dépréciation.

Nous avons, sur cette base, procédé à l'appréciation de ces estimations et nous avons vérifié le caractère approprié des informations fournies dans la note 3 de l'annexe.

- La note 4 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et à la dépréciation des stocks de votre société. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans la note de l'annexe.

Ces appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

- La sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

BBM & ASSOCIES, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

9 – ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 MAI 2008

Rapport du Directoire à l'assemblée générale mixte des actionnaires	page 169
Observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire en application de l'article L 225-68 du code de commerce	page 171
Rapport du Directoire à l'assemblée générale en application de l'article L 225-209 du code de commerce sur les rachats d'actions et descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'assemblée générale	page 172
Rapport du Directoire sur le plan d'attribution gratuite d'actions	page 175
Rapports des commissaires aux comptes	page 177
Résolutions	page 189

9 – ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 MAI 2008

9-1 RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES

Partie ordinaire

1 – APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX (Première résolution)

Nous vous demandons d'approuver les comptes de l'exercice 2007 lesquels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur, sans changement par rapport à l'exercice précédent et qui se traduisent par un résultat bénéficiaire de 19 665 792,92 €.

2 – APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES (Deuxième résolution)

Nous vous demandons d'approuver les opérations et les comptes consolidés de l'exercice 2007 tels qu'ils vous sont présentés et qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 28,9 M€ en augmentation de 23,28 % par rapport à l'exercice 2006.

3 – AFFECTATION ET REPARTITION DU DIVIDENDE (Troisième résolution)

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons l'affectation suivante du résultat

Bénéfice de l'exercice	19 665 792,92 €
Report à nouveau antérieur	6 687 517,32 €

Total disponible	26 353 310,24 €
Dotation à réserve facultative	10 000 000,00 €
Dividende (2,20 € par action)	7 419 931,20 €
Nouveau report à nouveau	8 933 379,04 €

Total affecté	26 353 310,24 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouverait ainsi fixé à 2,20 € par action et pourrait être mis en paiement le 20 juin 2008.

Il est précisé que les actions auto-détenues (voir paragraphe « autorisation de rachat par la société de ses propres actions ») par la société au jour du détachement du coupon ne percevront pas le dividende et que les sommes correspondantes seront affectées au compte « report à nouveau ».

Ce dividende ouvre droit, pour les personnes physiques, à la réfaction de 40 %.

Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons ci-après le montant des dividendes par action, mis en distribution au titre des trois derniers exercices et de l'abattement correspondant :

Exercice	Dividende par action	Eligible à la réfaction
2004	2,50 €*	50 %
2005	1,50 €	40 %
2006	1,80 €	40 %

* Avant division par 2 du nominal de l'action, soit 1,25 € après division

4 – CONVENTIONS REGLEMENTEES (Quatrième résolution)

Nous vous demandons de prendre acte de la poursuite au cours de l'exercice de conventions ou d'engagements relevant des articles L 225-38, L 225-86 et suivants du code de commerce conclues ou pris lors de l'exercice antérieur.

5 – RENOUELEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE (Cinquième à dixième résolutions)

Nous vous proposons de renouveler le mandat de MM Joppé, Jehl de Menorval, Bériot, Chappellaz et des sociétés CRH Europe BV et Dumont Investissement, pour une durée de deux ans.

6 – RACHAT D'ACTIONS (Onzième résolution)

Nous vous demandons de renouveler l'autorisation donnée à la société par l'assemblée générale du 14 mai 2007, de racheter ses propres actions par tous moyens, conformément à l'article L 225-209 du code de commerce.

Les programmes d'achat que la société pourra réaliser pourront avoir divers objectifs : animer le marché du titre de la société, couvrir les plans d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, effectuer des opérations de croissance externe, réduire le capital ou plus généralement réaliser toute opération admissible par la réglementation en vigueur.

Les actions rachetées pourront être annulées dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire par la douzième résolution de la présente assemblée.

Conformément à l'article L 225-209 du code de commerce, le Directoire a établi un rapport spécial portant sur l'utilisation de l'autorisation donnée par

l'assemblée générale du 14 mai 2007, figurant dans le paragraphe 9-3 du présent chapitre.

Il vous est demandé d'autoriser la société à acquérir au maximum 10 % du capital à la date de l'assemblée (soit à titre indicatif sur la base du capital au 31 décembre 2007, 337 269 actions). Nous vous proposons de retenir comme critères 130 € pour le cours maximum d'achat et 70 € pour le cours minimum de vente.

Partie extraordinaire

7 – AUTORISATION DONNEE AU DIRECTOIRE D'ANNULER, LE CAS ECHEANT, LES ACTIONS DE LA SOCIETE ACHETEEES DANS LES CONDITIONS FIXEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DANS LA LIMITE D'UN MAXIMUM EGAL A 10 % DU CAPITAL (Douzième résolution)

Nous vous demandons d'autoriser le Directoire à procéder sur une période de dix-huit mois à compter de ce jour, à des annulations d'actions achetées dans la limite de 10 % du capital, dans le cadre de l'autorisation donnée au Directoire dans la résolution précédente.

Enfin, dans la treizième résolution, nous vous demandons de donner les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités.

9-2 OBSERVATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE RAPPORT DU DIRECTOIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-68 DU CODE DE COMMERCE

Votre Conseil s'est informé régulièrement de la marche des affaires et de l'activité de votre société et de son Groupe, conformément aux dispositions légales et statutaires. Il a procédé, dans le cadre de sa mission de surveillance, aux vérifications et contrôles qu'il a estimés nécessaires.

Votre Conseil, réuni le 14 mars 2008, a examiné les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2007, présentés par le Directoire, son rapport sur l'activité de la société et du Groupe au cours de cet exercice. Les informations communiquées dans le rapport de gestion du Directoire n'ont pas appelé d'observation particulière de sa part.

Le Conseil a autorisé au cours de l'exercice, de nouvelles conventions. Les conventions nouvelles et celles approuvées antérieurement font l'objet d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

Le Conseil de Surveillance vous invite à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et à adopter les résolutions proposées par le Directoire.

Parmi celles-ci, se trouvent celles, ordinaires, relatives à la situation des mandats des membres du Conseil de surveillance et à l'autorisation donnée au Directoire pour procéder à l'achat d'actions de la société et celle, extraordinaire, relative à l'annulation des actions de la société.

Votre Conseil, au nom des actionnaires, remercie tous les collaborateurs du Groupe Samse pour le travail réalisé et les résultats enregistrés au cours de l'exercice 2007. Il remercie tous les clients pour leur attachement et leur fidélité.

9-3 RAPPORT DU DIRECTOIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 225-209 DU CODE DE COMMERCE SUR LES RACHATS D'ACTIONS ET DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

La société a mis en œuvre un programme de rachat d'actions depuis le 6 juin 2001.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale du 6 juin 2001 (visa COB de la note d'information n°01-539 en date du 10 mai 2001), la société a acquis 3 920 titres.

Dans le cadre de l'autorisation qui avait été donnée par l'assemblée générale du 16 décembre 2003 (visa COB de la note d'information n°03-1034 en date du 20 novembre 2003), aucune action n'a été achetée.

Un nouveau programme de rachat d'actions a été autorisé par l'assemblée générale du 19 mai 2006,

mis en œuvre dans le cadre d'un contrat de liquidité, conforme à la charte de déontologie de l'AFEI.

En date du 31 décembre 2006, la société a acquis 1 706 titres, dans le cadre de ce programme.

L'assemblée générale du 14 mai 2007 a également autorisé la société a procédé à des rachats d'actions dans le cadre du contrat de liquidité, qui est toujours en vigueur.

En date du 31 décembre 2007, la société a acquis 1 742 titres, dans le cadre de ce programme.

Vous trouverez ci-après le descriptif du programme de rachat d'actions que l'assemblée générale du 23 mai 2008 est appelée à autoriser :

DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS A AUTORISER PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 MAI 2008

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération

Emetteur : Samse

Titres concernés : actions ordinaires Samse, admises aux négociations sur le marché Eurolist d'Euronext Paris, compartiment B (code ISIN FR0000060071).

Pourcentage maximum du capital dont le rachat est autorisé par l'assemblée générale : 10 %

Prix d'achat unitaire maximum : 130 €

Prix de vente unitaire minimum : 70 €

Objectifs du programme :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI,
- la couverture des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés,
- l'achat pour conversion et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe,
- l'annulation totale ou partielle des actions ainsi rachetées,
- plus généralement, la réalisation de toute autre opération admissible par la réglementation en vigueur.

Durée du programme : pour une période maximale de dix-huit mois, expirant le 22 novembre 2009.

I – BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME

Opérations effectuées dans le cadre du programme autorisé par l'assemblée générale du 14 mai 2007 :

. les opérations d'achat et de vente ci-après ont été réalisées exclusivement dans le cadre d'un contrat de liquidité entre le 15 mai 2007 et le 31 mars 2008 :

. nombre de titres achetés :	19 151
. nombre de titres vendus :	16 458

. valeur comptable du portefeuille au 31 mars 2008	433 387,80 €
. valeur de marché du portefeuille au 31 mars 2008	525 113,00 €

Les moyens mis à disposition de ce contrat et portés au crédit du compte de liquidité sont : une somme de 400 000 € et aucun titre.

II – OBJECTIFS DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Samse souhaite pouvoir mettre en œuvre un programme de rachat de ses propres actions dans le cadre de l'autorisation soumise à l'assemblée générale du 23 mai 2008.

Les acquisitions d'actions pourront être effectuées en vue de :

- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de Déontologie de l'AFEI,
- la couverture des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés,
- l'achat pour conversion et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opération éventuelle de croissance externe,
- l'annulation par réduction de capital dans les conditions prévues par le code de commerce,
- plus généralement, la réalisation de toute autre opération admissible par la réglementation en vigueur.

III – CADRE JURIDIQUE

Ce programme s'inscrit dans le cadre des dispositions des articles L 225-209 et suivants du code de commerce, ainsi que du Règlement

Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, entré en vigueur le 13 octobre 2004.

Il sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale du 23 mai 2008, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire, en onzième résolution, laquelle est rédigée comme suit :

Onzième résolution (*Autorisation donnée à la société d'acheter ses propres actions*) - L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise, conformément aux articles L 225-209 et suivants du code de commerce, le Directoire à acquérir des actions de la société afin de :

- procéder, dans le cadre d'un contrat de liquidité, à l'animation du titre de la société, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement,
- couvrir des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la société ou de ses filiales et plus précisément à l'effet :

- . de couvrir des plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés ou des dirigeants ou de certains d'entre eux, de la société et/ou des sociétés de son Groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L 225-180 du code de commerce,

- . d'attribuer des actions gratuites aux salariés et anciens salariés au titre de leur participation à tout plan d'épargne d'entreprise de la société dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables,

- . d'attribuer des actions gratuites aux salariés et aux dirigeants sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L 225-197-2 du code de commerce, dans le cadre des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce,

- conserver et remettre ultérieurement des actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,

- annuler totalement ou partiellement les actions ainsi rachetées, sous réserve de l'adoption, par la présente assemblée générale extraordinaire, de la 12^{ème} résolution ci-après, ayant pour objet d'autoriser cette annulation,

- plus généralement réaliser toute autre opération admissible par la réglementation en vigueur.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises, en exécution de la présente autorisation, est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente

autorisation, soit à titre indicatif, 337 269 actions sur la base du capital au 31 décembre 2007, dernière date du capital constaté. Compte tenu des 5 662 actions propres déjà détenues par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 331 607 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 130 € et le prix minimum de vente est fixé à 70 € par action, étant précisé que ces prix ne seront pas applicables au rachat d'actions utilisées pour satisfaire l'attribution gratuite d'actions aux salariés, le prix de vente étant alors déterminé conformément aux dispositions spécifiques applicables.

Le montant maximum des fonds que la société pourra consacrer dans l'ensemble aux opérations de rachat d'actions est de 43 108 910 €.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.

Tous pouvoirs sont donnés au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la société, pour passer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

L'autorisation est valable pour une durée maximale de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

Elle met fin et remplace celle précédemment accordée par l'assemblée générale du 14 mai 2007.

IV - MODALITES

1/ Part maximale du capital à acquérir et montant maximal payable par Samse

Samse aura la faculté d'acquérir au maximum 10 % du capital existant à la date de l'assemblée, soit 337 269 actions sur la base du capital au 31 décembre 2007. La société se réserve la possibilité d'utiliser l'intégralité du programme autorisé. En conséquence, le montant maximal que Samse est susceptible de payer dans l'hypothèse d'achat au prix maximum fixé par l'assemblée, soit 130 € par action, s'élèverait à 43 108 910 €, étant entendu qu'au 31 décembre 2007, Samse détient 5 662 actions.

2/ Modalité des rachats

Les rachats pourront être effectués à tout moment, dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière, et par tous moyens, par des interventions sur le marché.

3/ Durée du calendrier du programme

Ces rachats d'actions ne pourront être réalisés qu'après approbation de la onzième résolution présentée à l'assemblée générale du 23 mai 2008 et ce, jusqu'au 22 novembre 2009.

4/ Financement du programme de rachat

Les rachats seront financés sur les liquidités de la société ou par endettement

9-4 RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LE PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS

Attributions gratuites d'actions accordées au cours de l'exercice 2007

En application des dispositions de l'article L 225-197-4 du code de commerce, les informations relatives aux attributions gratuites d'actions effectuées au cours de l'exercice 2007 sont relatées ci-dessous.

Sur la base de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 14 décembre 2007, (1^{ère} résolution), lors de ses réunions des 14 décembre 2007 et 13 mars 2008, le Directoire a décidé de procéder à une attribution gratuite d'actions Samse au profit de membres du personnel salarié et/ou mandataires sociaux du Groupe Samse.

La politique d'attribution d'actions gratuites vise en premier lieu à associer personnellement l'encadrement du Groupe au développement de celui-ci et à la valorisation qui doit en être la conséquence.

Elle permet également de distinguer les cadres qui contribuent particulièrement aux résultats du Groupe par leur action positive.

Elle sert enfin à fidéliser ceux que l'entreprise souhaite s'attacher durablement et notamment, les jeunes cadres à fort potentiel de développement professionnel qui permettront au Groupe d'assurer la continuité de sa croissance dans le cadre de la stratégie fixée pour le long terme.

Les caractéristiques de cette attribution sont les suivantes :

Nombre d'attributaires : 254 personnes.

Nombre d'actions attribuées : 26 420 actions, soit 0,78 % du nombre d'actions composant le capital social.

Période d'acquisition : 28 mois ; les actions attribuées seront définitivement acquises au 14 avril 2010, sous réserve qu'à cette date :

- les attributaires soient membres du personnel salarié

- les objectifs de performance au titre des exercices clos les 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009 soient atteints. Ainsi, il sera procédé à l'attribution :

- . d'un total de 13 210 actions gratuites de la société au profit des bénéficiaires dès lors que le résultat opérationnel courant du Groupe Samse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008 sera supérieur ou égal à 5,40 % du chiffre d'affaires du Groupe Samse au titre dudit exercice.

- . d'un total de 13 210 actions gratuites supplémentaires de la société au profit des bénéficiaires dès lors que le résultat opérationnel courant du Groupe Samse au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009 sera supérieur ou égal à un pourcentage du chiffre d'affaires du Groupe Samse au titre dudit exercice, lequel pourcentage sera déterminé par le Directoire au plus tard le 31 mars 2009.

A compter de leur acquisition définitive, les actions devront être conservées pendant une durée de 2 ans, soit jusqu'au 14 avril 2012. En application des dispositions de l'article L 225-197-1 II al 4 du code de commerce, il a été décidé que les mandataires sociaux du Groupe Samse répondant aux conditions de l'article L 225-197 II du code de commerce seront tenus de conserver au nominatif au moins la moitié desdites actions jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Durée de l'autorisation : 38 mois.

Attributions gratuites d'actions au bénéfice des mandataires sociaux Samse

Il vous est indiqué dans le tableau ci-dessous, le nombre et la valeur des actions attribuées gratuitement aux mandataires sociaux Samse.

	Nombre d'actions attribuées (1)	Valeur des actions (2)
Olivier Malfait	500	48 205 €
François Bériot	500	48 205 €
Gérard Besson	500	48 205 €
Jean-Jacques Chabanis	500	48 205 €
Philippe Gérard	500	48 205 €
Christophe Lyonnet	500	48 205 €
Bernard Puel	500	48 205 €
Jérôme Thfoin	500	48 205 €

(1) Sous condition de l'atteinte des objectifs

(2) Pour le calcul de la valeur, il a été pris en compte le cours d'ouverture de l'action Samse le 14 décembre 2007, jour de la décision d'attribution par le Directoire, soit 96,41 €.

Actions gratuites consenties aux treize premiers salariés Samse (non mandataires sociaux)

Il vous est indiqué, dans le tableau ci-dessous, le nombre et la valeur des actions attribuées gratuitement à chacun des treize salariés Samse non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi attribuées est le plus élevé.

	Nombre d'actions attribuées(1)	Valeur des actions (2)
Alain Abitbol	240	23 138,40 €
Serge Bouby	240	23 138,40 €
Dominique Durand	240	23 138,40 €
Emmanuel Ginon	240	23 138,40 €
Thierry Jourdan	240	23 138,40 €
Yannick Lopez	240	23 138,40 €
Alain Michoulier	240	23 138,40 €
Patrice Pellicer	240	23 138,40 €
Jean Peronnier	240	23 138,40 €
Serge Roux	240	23 138,40 €
Christian Sanchez	240	23 138,40 €
Antoine Siboul	240	23 138,40 €
Pierre Wallut	240	23 138,40 €

(1) Sous condition de l'atteinte des objectifs

(2) Pour le calcul de la valeur, il a été pris en compte le cours d'ouverture de l'action Samse le 14 décembre 2007, jour de la décision d'attribution par le Directoire, soit 96,41 €.

9-5 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

En application de l'article L 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements, en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Par ailleurs, en application du Code de Commerce, nous avons été informés que l'exécution de conventions et engagements, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Le conseil de surveillance a déclassé les conventions relatives aux baux et les conventions de trésorerie correspondant à des opérations courantes conclues à des conditions considérées comme normales à l'intérieur d'un Groupe.

Les informations sur les conventions et engagements réglementés sont présentées dans les tableaux annexés au présent rapport.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 30 avril 2008

B.B.M. & ASSOCIES, représenté par
Alain Bret

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

➤ Conventions d'assistance entre SAMSE et certaines de ses filiales	Annexe 1
➤ Conventions de gestion d'un portefeuille de titres DUMONT INVESTISSEMENT par la filiale SA RENE DE VEYLE	Annexe 2
➤ Convention de gestion et de direction du Groupe entre SAMSE et DUMONT INVESTISSEMENT	Annexe 3
➤ Convention entre SAMSE et des sociétés indépendantes ayant des administrateurs communs avec SAMSE	Annexe 4
➤ Conventions de trésorerie SC INV	Annexe 5
➤ Cessions intragroupe	Annexe 6

Les personnes concernées par ces conventions sont indiquées en-tête de cette annexe.

ANNEXE AU RAPPORT SPECIAL

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE OU DU DIRECTOIRE CONCERNES PAR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES 2007

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Patrice JOPPE	P.J
Jean-Yves JEHL DE MENORVAL	J.M
Paul BERIOT	P.B
Gaston CHAPPELLAZ	G.C
DUMONT INVESTISSEMENT	D.I
<i>représentée par Gérard BESSON</i>	G.B
C.R.H. EUROPE B.V.	C.H
<i>représentée par Philippe DENECE</i>	

DIRECTOIRE

Jean Marie BERNARD	J.M.B
Olivier MALFAIT	O.M
François BERIOT	F.B
Bernard PUEL	B.P
Jean Jacques CHABANIS	J.C
Jérôme THFOIN	J.T
Philippe GERARD	P.G
Christophe LYONNET	C.L

ANNEXE 1

CONVENTION D'ASSISTANCE ENTRE SAMSE ET CERTAINES DE SES FILIALES

1.1. PRINCIPES

Des conventions de services et de fournitures existent entre SAMSE et plusieurs filiales du Groupe, SAMSE assurant un certain nombre de prestations et de missions d'assistance dans les domaines suivants :

- ⇒ comptabilité, gestion, informatique, trésorerie
- ⇒ assistance juridique fiscale et sociale,
- ⇒ commercial, référencement, achat et stocks
- ⇒ publicité
- ⇒ personnel (recrutement et formation).

En contrepartie de ces différentes prestations, SAMSE facture à ses filiales une rémunération égale à un pourcentage du montant des ventes Hors Taxes réalisées par la filiale. Le pourcentage, fixé à 2 %, pour les filiales bénéficiant de l'intégralité des prestations, peut être réduit si la totalité des prestations n'est pas assurée.

C'est le cas de certaines filiales minoritaires ou de sociétés qui assurent certaines tâches administratives de manière autonome (LA BOITE A OUTILS et REMAT).

Les conventions d'assistance signées depuis 2004 sont facturées à hauteur de 80% du montant par SAMSE et 20% par DUMONT INVESTISSEMENT

1.2. APPLICATION

Membres Concernés	Société	Rémunération (en % des ventes HT)	Montant € 2007
<u>A. CONVENTIONS AUTORISEES AU COURS DE L'EXERCICE :</u>			
Conseil de surveillance du 16 mars 2007			
O.M. / F.B	COMPTOIRS DU BOIS	1.60 %	82 823
	RG BRICOLAGE	0.40 %	22 571
	EXPOTEO	1.36 %	23 711
Conseil de surveillance du 29 juin 2007			
P.J / P.B / O.M	DORAS	0,176 % (ventes budgétées)	341 280
	QUINCAILLERIE DU PAYS DE SEYNE	1.60 %	37 826
Conseil de surveillance du 21 décembre 2007			
B.P	FDE	40% des économies	application 2008
	LAUDIS	1.20 %	application 2008
	SIMC	0.60% négoce + 1% LS	application 2008
<u>B. CONVENTIONS ANTERIEUREMENT APPROUVEES</u>			
	SIMC	Forfait	630 000
	RENE DE VEYLE	Forfait	6 765
	MAT APPRO	Forfait	27 600
	LA BOITE A OUTILS	Charge réelles	176 955
	CHRISTAUD	2.00%	401 607
	<u>BOIS MAURIS ODDOS</u>	1.70%	425 984
	REMAT	1.00%	80 492
	FRANCHEVILLE MAT.	0,40%	22 441
	COMPTOIR FROMENT	0,40 %	0
	TS HABITAT	0,40 %	22 046
	GRAVIER ET	1.60 %	82 511
	AGGLOMERES DE CLUSES		

ANNEXE 2

2.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

CONVENTION DE GESTION D'UN PORTEFEUILLE DE TITRES DUMONT INVESTISSEMENT PAR LA FILIALE S.A. RENE DE VEYLE

Conseil de surveillance du 16 mars 2007

Membres concernés : Patrice JOPPE, Olivier MALFAIT

PRINCIPES :

Une convention a été établie entre SAMSE et la SOCIETE RENE DE VEYLE, afin de faciliter la gestion de la participation, qui peut être réglée par l'attribution d'actions de la société DUMONT INVESTISSEMENT.

Cette convention prévoit que lorsque les salariés SAMSE souhaitent vendre leurs actions qui ont été acquises dans le cadre de la participation des années précédentes, la société RENE DE VEYLE peut se porter acquéreur.

Ce système présente un double avantage :

1. Il offre une réelle liquidité, et permet une transaction rapide, lorsque les salariés souhaitent vendre.
2. Il permet à la société RENE DE VEYLE de se constituer ainsi un «stock» d'actions DUMONT INVESTISSEMENT, qui sont revendues à SAMSE, lors de l'attribution de la participation, ou au fonds commun de placement «GROUPE SAMSE» en tant que de besoin.

En contrepartie de ce service rendu, RENE DE VEYLE facture une rémunération forfaitaire annuelle

APPLICATION :

Compte tenu de la diminution des capitaux gérés, le 16 mars 2007 le conseil de surveillance a autorisé à ramener la rémunération forfaitaire annuelle 2007 à 20 000 Euros

2.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

CONTRAT DE LOCATION GERANCE

PRINCIPE :

La société RENE DE VEYLE facture à SAMSE la location gérance de l'agence de LA TOUR SALVAGNY

APPLICATION A 2007 :

La location gérance a représenté une charge de 1 524 € pour SAMSE

ANNEXE 3

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

3.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

Conseil de surveillance du 16 mars 2007

Membres concernés : P. JOPPE, O. MALFAIT, B. PUEL, J.J.CHABANIS, G. BESSON

PRINCIPE :

La société SAMSE louait à DUMONT INVESTISSEMENT des bureaux dans ses locaux du siège social ainsi que des places de parking.

A la suite du déménagement du siège social au 2 rue Raymond Pitet à Grenoble, un nouveau bail relatif à ce local, signé pour une durée de 9 ans fixe le nouveau loyer annuel à 23 250€ H.T.

APPLICATION A 2007 :

SAMSE facture à DUMONT INVESTISSEMENT jusqu'au 16 juin 2007, pour 6 512 € de loyer du siège 26 rue Colonel Dumont à Grenoble et 2 003 € de location de parkings.

SAMSE facture à DUMONT INVESTISSEMENT à partir du 16 juin 2007, pour 12 658 € de loyer du siège 2 rue Raymond Pitet à Grenoble

3.2 Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

CONVENTION DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPE :

Pour permettre une meilleure gestion de trésorerie au niveau du Groupe, SAMSE peut prêter et emprunter à DUMONT INVESTISSEMENT selon la trésorerie disponible.

Le taux est susceptible d'être revu chaque année et de faire l'objet d'un avenant.

Le taux de rémunération des avances 2007 est fixé à :

- 4.25 % de janvier à juillet 2007
- 4,50 % d'août à décembre 2007

APPLICATION A 2007 :

DUMONT INVESTISSEMENT a facturé 13 638 € à SAMSE en rémunération des prêts accordés

SAMSE a facturé 25 856 € à DUMONT INVESTISSEMENT en rémunération des prêts accordés

Au 31 décembre 2007, le prêt accordé à DUMONT INVESTISSEMENT par SAMSE s'élève à 2 536 000 €

CONVENTION DE GESTION ET DE DIRECTION DU GROUPE PAR DUMONT INVESTISSEMENT

a) Prestations fournies par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

PRINCIPES :

Afin de renforcer le rôle d'animatrice du Groupe de la Société DUMONT INVESTISSEMENT et de gérer plus efficacement les différentes sociétés, il est confié à cette société un certain nombre de tâches fonctionnelles assurées par les membres du Comité de Direction détachés auprès d'elle.

Les prestations de la S.A. DUMONT INVESTISSEMENT sont facturées à SAMSE et à sa filiale la Boîte à Outils au coût de revient étant précisé que les parties doivent se rapprocher chaque début d'année pour établir le compte définitif de la prestation fournie au titre de l'année écoulée et le budget de l'année en cours.

APPLICATION A 2007 : 1 809 992 € H.T. ont été facturés par DUMONT INVESTISSEMENT à SAMSE

b) Prestations fournies par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT

PRINCIPES :

Dans le cadre de la convention de gestion et de direction du groupe par DUMONT INVESTISSEMENT, décrite ci-dessus, SAMSE est amenée à fournir des prestations à DUMONT INVESTISSEMENT.

Il s'agit notamment de téléphone, location de véhicules

APPLICATION A 2007 : 10 872 € H.T. ont été facturés par SAMSE à DUMONT INVESTISSEMENT.

ANNEXE 4

CONVENTIONS ENTRE SAMSE ET DES SOCIETES INDEPENDANTES AYANT DES ADMINISTRATEURS COMMUNS AVEC SAMSE

4.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

4.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

SOCIETE CONCERNEE : GROUPE PLATTARD

Convention d'assistance, de services et de fournitures

Une convention d'assistance, de services et de fournitures a été conclue entre :

D'UNE PART,

- SAMSE
- DUMONT INVESTISSEMENT

ET D'AUTRE PART,

- Les sociétés du groupe PLATTARD

en vue de fournir aux sociétés du groupe PLATTARD un certain nombre de services, notamment en matière de :

- ⇒ Direction Générale
- ⇒ Comptabilité Générale
- ⇒ Gestion du Personnel
- ⇒ Informatique
- ⇒ Gestion Commerciale
- ⇒ Assistance Juridique

En contre partie de ces différentes prestations, SAMSE facture aux sociétés du groupe PLATTARD 80 % de la rémunération et DUMONT INVESTISSEMENT facture 20 %.

La rémunération correspond à 1 % des achats.

Au titre de 2007, SAMSE a facturé **413 649** euros H.T. au groupe PLATTARD

ANNEXE 5

5.1 Convention autorisée au cours de l'exercice : Néant

5.2 Convention approuvée au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice:

CONVENTIONS DE TRESORERIE ENTRE SAMSE ET SC INV

PRINCIPES

Une convention de trésorerie établie entre SAMSE et SC INV prévoit une rémunération des avances au taux Euribor 3 mois + 0,50 %

APPLICATION

SAMSE a facturé 850 823 € à SC INV en rémunération de prêts qui s'élèvent à 16 756 772 € au 31 décembre 2007

ANNEXE 6

CESSION INTRAGROUPE

6.1 Convention autorisée au cours de l'exercice :

CESSION DE FONDS COMMERCE à EXPOTEO

Conseil de surveillance des 16 mars 2007

Membre concerné : Olivier MALFAIT

PRINCIPES

Dans le cadre du développement de l'activité carrelage, SAMSE a cédé à EXPOTEO sa filiale carrelage, le fonds de commerce qu'elle possédait à Gap

APPLICATION

La cession à la société EXPOTEO s'est réalisée moyennant un prix de vente de 400 000 €

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur la réduction du capital social par annulation d'actions achetées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Samse S.A., et en exécution de la mission prévue à l'article L 225-209, al. 7, du Code de Commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'achat par votre société, dans la limite de 10 % de son capital,

de ses propres actions, dans les conditions prévues à l'article L 225-209, al. 7 du Code de Commerce. Cette autorisation d'achat est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale et serait donnée pour une période maximale de 18 mois.

Votre Directoire vous demande de lui déléguer, pour une période de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions ainsi achetées.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Fait à Seyssinet et Villeurbanne, le 30 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

B.B.M. & ASSOCIES, représenté par
Alain BRET

ODICEO, représenté par
Jean-Pascal REY

9-6 RESOLUTIONS

Partie ordinaire

Première résolution (*Approbation des rapports et des comptes sociaux de l'exercice 2007*) - L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire et sur les comptes sociaux de la société, et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice 2007 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, faisant apparaître un bénéfice de 19 665 792,92 €.

L'assemblée générale approuve, en application de l'article 223 quater du code général des impôts, le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts mentionné dans ces comptes, qui s'élèvent à 1 710 € ainsi que le montant de l'impôt qui en résulte, soit 587 €.

Deuxième résolution (*Approbation des rapports et des comptes consolidés de l'exercice 2007*) - L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire et des observations du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire sur les comptes consolidés de la société, et du rapport des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés de l'exercice 2007 tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Troisième résolution (*Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende*) - L'assemblée générale, après avoir constaté l'existence de bénéfices disponibles de 26 353 310,24 €, compte tenu du bénéfice net de l'exercice de 19 665 792,92 € et du report à nouveau de 6 687 517,32 €, approuve l'affectation et la répartition suivantes proposées par le Directoire :

Dotation à la réserve facultative	10 000 000,00 €
Distribution en numéraire d'un dividende de 2,20 € par action	7 419 931,20 €
Affectation du solde au «Report à nouveau»	8 933 379,04 €

La date de mise en paiement du dividende est fixée au 20 juin 2008.

La totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées en France à compter du 1^{er} janvier 2008 prévu à l'article 158-3-2° du code général des impôts.

L'assemblée générale précise que les sommes correspondant au dividende non versé sur les actions propres détenues par la société au jour du détachement du coupon seront affectées au report à nouveau.

Les dividendes mis en paiement par Samse au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action	Éligible à la réfaction
2004	2,50 €*	50 %
2005	1,50 €	40 %
2006	1,80 €	40 %

* Avant division par 2 du nominal de l'action, soit 1,25 € après division

Quatrième résolution (*Approbation des conventions réglementées*) - L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial des commissaires aux comptes, présenté en application des dispositions de l'article L 225-40 du code de commerce, sur les conventions visées aux articles L 225-38, L 225-86 et suivants dudit code, prend acte des informations relatives aux conventions conclues et aux engagements pris au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et énoncées dans ce rapport.

Cinquième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Patrice Joppé*) - L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Patrice Joppé pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2010 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Sixième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Yves Jehl de Menorval*) - L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Jean-Yves Jehl de Menorval pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2010 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Septième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Paul Bériot*) - L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Paul Bériot pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2010 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Huitième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Gaston Chappellaz*) - L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de M. Gaston Chappellaz pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2010 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Neuvième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH Europe BV*) - L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société CRH Europe BV pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2010 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Dixième résolution (*Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement*) - L'assemblée générale renouvelle le mandat de membre du Conseil de Surveillance de la société Dumont Investissement pour une période de deux années qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale de 2010 qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Onzième résolution (*Autorisation donnée à la société d'acheter ses propres actions*) - L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise, conformément aux articles L 225-209 et

suivants du code de commerce, le Directoire à acquérir des actions de la société afin de :

- procéder, dans le cadre d'un contrat de liquidité, à l'animation du titre de la société, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement,
- couvrir des programmes d'options sur actions ou autres allocations d'actions aux salariés de la société ou de ses filiales et plus précisément à l'effet :
 - . de couvrir des plans d'options d'achat d'actions au profit des salariés ou des dirigeants ou de certains d'entre eux, de la société et/ou des sociétés de son Groupe qui lui sont liées dans les conditions de l'article L 225-180 du code de commerce,
 - . d'attribuer des actions gratuites aux salariés et anciens salariés au titre de leur participation à tout plan d'épargne d'entreprise de la société dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires applicables,
 - . d'attribuer des actions gratuites aux salariés et aux dirigeants sociaux de la société et des sociétés qui lui sont liées dans les conditions définies à l'article L 225-197-2 du code de commerce, dans le cadre des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du code de commerce,
- conserver et remettre ultérieurement des actions en échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- annuler totalement ou partiellement les actions ainsi rachetées, sous réserve de l'adoption, par la présente assemblée générale extraordinaire, de la 12^{ème} résolution ci-après, ayant pour objet d'autoriser cette annulation,
- plus généralement réaliser toute autre opération admissible par la réglementation en vigueur.

Le nombre maximum d'actions pouvant être acquises, en exécution de la présente autorisation, est fixé à 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date de la présente autorisation, soit à titre indicatif, 337 269 actions sur la base du capital au 31 décembre 2007, dernière date du capital constaté. Compte tenu des 5 662 actions propres déjà détenues par la société, le nombre total d'actions susceptibles d'être acquises sera de 331 607 actions.

Le prix maximum d'achat est fixé à 130 € et le prix minimum de vente est fixé à 70 € par action, étant précisé que ces prix ne seront pas applicables au rachat d'actions utilisées pour satisfaire l'attribution gratuite d'actions aux salariés, le prix de vente étant

alors déterminé conformément aux dispositions spécifiques applicables.

Le montant maximum des fonds que la société pourra consacrer dans l'ensemble aux opérations de rachat d'actions est de 43 108 910 €.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens et de toutes manières dans le respect de la réglementation en vigueur.

Tous pouvoirs sont donnés au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de la société, pour passer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

L'autorisation est valable pour une durée maximale de dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée.

Elle met fin et remplace celle précédemment accordée par l'assemblée générale du 14 mai 2007.

Partie extraordinaire

Douzième résolution (*Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions*) - L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du Directoire et du

rapport spécial des commissaires aux comptes établis conformément à la loi, autorise le Directoire, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-209 du code de commerce, à annuler en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital social de la société par période de vingt-quatre mois, les actions acquises par la société dans le cadre de l'autorisation donnée à la société d'acquérir ses propres actions et à procéder à due concurrence à une réduction du capital social.

L'assemblée générale fixe à dix-huit mois à compter du jour de la présente assemblée la validité de la présente autorisation et confère tous pouvoirs au Directoire, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société, pour procéder à cette ou ces réductions de capital, notamment arrêter le montant définitif de la réduction de capital, en fixer les modalités et en constater la réalisation et procéder à la modification corrélative des statuts, effectuer toutes formalités, toutes démarches et déclarations auprès de tous organismes et d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire.

Treizième résolution (*Pouvoirs*) - L'assemblée générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour effectuer toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.

10 – RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Responsable du document de référence	page 193
Attestation du responsable	page 193
Noms des contrôleurs légaux	page 193
Honoraires des commissaires aux comptes	page 194
Responsable de l'information	page 194

10-1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE

Monsieur Olivier Malfait, Président du Directoire de Samse

10-2 ATTESTATION DU RESPONSABLE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution

des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Grenoble, le 7 mai 2008

Le Président du Directoire
Olivier Malfait

10-3 NOMS DES CONTROLEURS LEGAUX

Commissaires aux comptes titulaires :

Cabinet Odicéo, représenté par Jean-Pascal Rey
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2001 dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

BBM & Associés, représenté par Alain Bret
4 rue Paul Valérien Perrin , 38 170 Seyssinet.
Membre indépendant de Baker Tilly France.
Membre indépendant de Baker Tilly International.

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Commissaires aux comptes suppléants :

Pierre Grafmeyer
115, boulevard Stalingrad, 69 100 Villeurbanne

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 1998 dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Eric Bacci
4 rue Paul Valérien Perrin, 38 170 Seyssinet

Nommé par l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2004 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

10-4 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Odicéo				BBM & Associés				Autres			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
AUDIT												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés (1)	351 294	296 992	100%	97%	89 450	92 430	100%	100%	145 477	135 410	100%	100%
SAMSE S.A	122 400	99 000	35%	32%	89 450	92 430	100%	100%				
Filiales intégrées globalement	228 894	197 992	65%	65%					145 477	135 410	100%	100%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes		7 800		3%								
SAMSE S.A												
Filiales intégrées globalement		7 800		3%								
Sous-total	351 294	304 792	100%	100%	89 450	92 430	100%	100%	145 477	135 410	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS (2)												
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)												
Sous-total	Néant				Néant				Néant			
TOTAL	351 294	304 792	100%	100%	89 450	92 430	100%	100%	145 477	135 410	100%	100%

(1) Y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du Commissaire aux Comptes dans le cadre de la certification des comptes.

(2) Dans la mesure où la réglementation applicable à la société bénéficiaire de la prestation le permet.

10-5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION

Olivier Malfait
Samse - 2 Rue Raymond Pitet
38100 Grenoble
Tél : 04 76 85 78 00



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 7 mai 2008 conformément à l'article 212.13 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété d'une note d'opération visée par l'AMF.

Conformément à l'article 28 du règlement européen n°809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- * le rapport de gestion, les comptes consolidés et sociaux, le rapport des commissaires aux comptes y afférent, figurant dans le document de référence déposé le 22 juin 2007, sous le numéro D.07-0626, respectivement pages 21 à 31, 87 à 132 et 133 à 157
- * le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées figurant dans le document de référence déposé le 22 juin 2007, sous le numéro D.07-0626 pages 158 à 169
- * le rapport de gestion, les comptes consolidés et sociaux, le rapport des commissaires aux comptes y afférent, figurant dans le document de référence déposé le 22 juin 2006, sous le numéro D.06-0608 respectivement pages 40 à 46, 85 à 142 et 171 à 173
- * le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées figurant dans le document de référence déposé le 22 juin 2006, sous le numéro D.06-0608 pages 174 à 185

Les informations incluses dans ces deux documents de référence autres que celles citées ci-dessus ont été, le cas échéant, remplacées et/ou mises à jour par des informations incluses dans le présent document de référence.

Ce document de référence est disponible sans frais auprès de Samse, sur le site internet : www.samse.fr et sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers www.amf-france.org.

11 – TABLE DE CONCORDANCE

Rubriques de l'annexe 1
du règlement européen n° 809/2004

Pages correspondantes
du document de référence

1. Personnes responsables	193
2. Contrôleurs légaux des comptes	193, 194
3. Informations financières sélectionnées	20
4. Facteurs de risques	56 à 62
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1 Histoire et évolution de la société	4 à 14, 18 à 20, 72, 73
5.2 Investissements	83
6. Aperçu des activités	11 à 14
7. Organigramme	
7.1 Description sommaire du Groupe	17
7.2 Liste des filiales importantes	164
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	58 à 60
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1 Situation financière	81,82, 84,85, 90, 144, 145
9.2 Résultat d'exploitation	91,92, 146, 147
10. Trésorerie et capitaux	75 à 78, 82, 94, 127 à 130, 148, 154, 155
11. Recherche et développement, brevets et licences	87
12. Informations sur les tendances	86, 87
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
14. Organes d'administration et de direction	
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de direction	27 à 40
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction	40
15. Rémunérations et avantages	40 à 44, 53, 162
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	27 à 34, 46 à 48
17. Salariés	
17.1 Effectifs	67, 132, 160
17.2 Participations et stocks-options	43, 45, 122, 123
17.3 Accords de participation	45

18. Principaux actionnaires	76 à 77
19. Opérations avec des apparentés	136
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1 Informations financières historiques	90 à 93, 95, 96 à 139, 144 à 147, 149 à 165
20.2 Etats financiers	81, 82, 84, 85, 90 à 93, 144 à 147
20.3 Vérification des informations financières	140, 141, 166, 167
20.4 Date des dernières informations financières	25
20.5 Politique de distribution des dividendes	24
20.6 Procédures judiciaire et d'arbitrage	57
21. Informations complémentaires	
21.1 Capital social	75 à 78
21.2 Acte constitutif et statuts	72 à 74
22. Contrats importants	NA
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêt	54, 140, 141, 166, 167, 177 à 188
24. Documents accessibles au public	25, 194
25. Informations sur les participations	107, 108, 164